

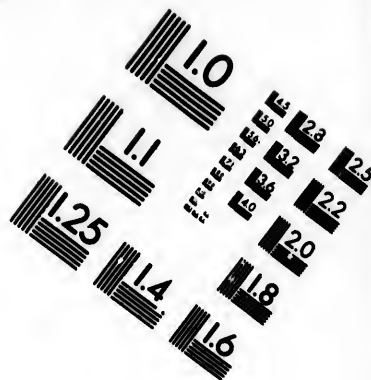
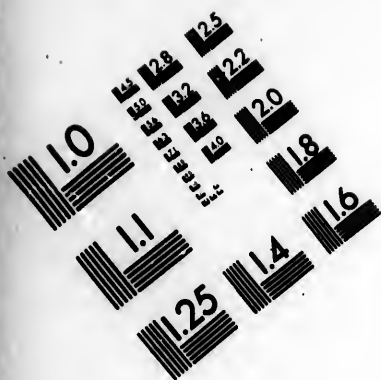
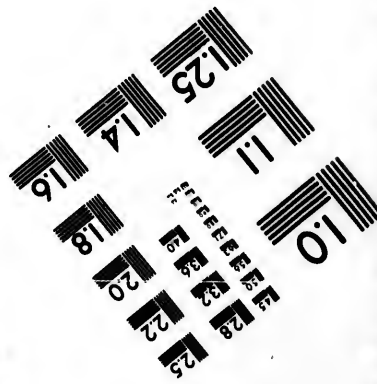
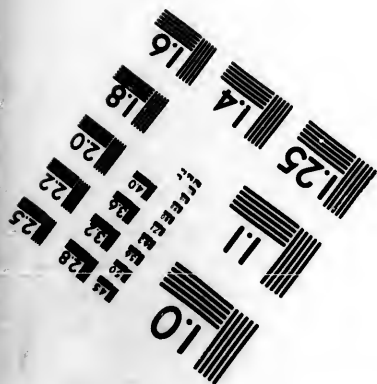
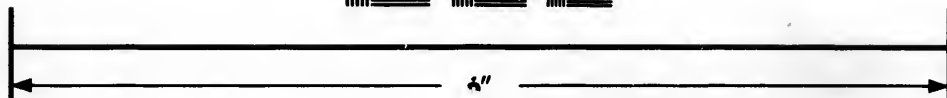
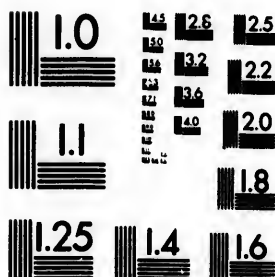


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

10X			14X			18X			22X			26X			30X		
12X			16X			20X			24X			28X			32X		

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

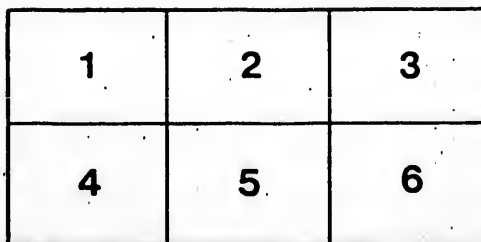
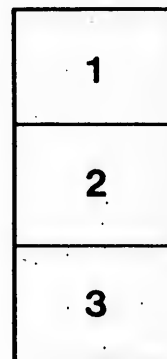
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\longrightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\longrightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

HIST

D

Q

HISTOIRE NATURELLE
DE BUFFON.

QUADRUPEDES.

TOME VI.



18
H

cla

AV

Par

DI

Cho

186

HISTOIRE NATURELLE

DE BUFFON,

classée par ordres, genres et espèces,
d'après le système de Linné:

AVEC LES CARACTÈRES GÉNÉRIQUES
et la nomenclature Linnéenne;

Par RENÉ-RICHARD CASTEL, auteur du poème
des Plantes.

NOUVELLE ÉDITION

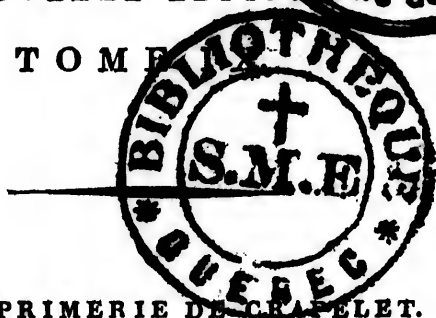
TOME

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, rue du Battoir, n° 16.

AN X — 1802.



HISTOIRE NATURELLE

D. R. B. F. O. N.

Chaque page est ornée de figures et de tableaux.

Le premier volume de l'ouvrage est intitulé :

AVANT LES ORIGINES DE LA VIE

1865

1865



DE LA BIBLIOTHEQUE DE LA FACULTE

A. DAVIS

Les deux volumes de l'ouvrage sont :

1. 1865

HISTORICAL

D E

1840-1841

1842-1843

1844-1845

1846-1847

1848-1849

1850-1851

1852-1853

1854-1855

1856-1857



Doreve del.

Molin Sculp.

1. LE MUSC. 2. LE CHEVROTAINE.

2025 RELEASE UNDER E.O. 14176

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150. 151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840. 84

[illegible]

W. L. S. C.

Quadrup. VI.



HISTOIRE NATURELLE

DES QUADRUPÈDES.

XXXII. GENRE.

LE MUSC, *Moschus*.

Caractère générique : point de cornes ;
dents canines solitaires , celles d'en
haut saillantes.

LE MUSC.

Nous donnons ici la figure de l'animal
du musc , que j'ai fait dessiner d'après
nature vivante. Cette figure manquoit
à mon ouvrage , et n'a jamais été don-
Quadrup. VI. 1

2 HISTOIRE NATURELLE

née que d'une manière très-incorrecte par les autres naturalistes. Il paroît que cet animal, qui n'est commun que dans les parties orientales de l'Asie, pourroit s'habituer et peut-être même se propager dans nos climats; car il n'exige pas des soins trop recherchés; il a vécu pendant trois ans dans un parc de M. le duc de la Vrillière, à l'Hermitage, près de Versailles, où il n'est arrivé qu'au mois de juin 1772, après avoir été trois autres années en chemin: ainsi, voilà six années de captivité et de mal-aise, pendant lesquelles il s'est très-bien soutenu, et il n'est pas mort de déperissement, mais d'une maladie accidentelle. On avoit recommandé de le nourrir avec du riz crevé dans l'eau, de la mie de pain mêlés avec de la mousse prise sur le tronc et les branches de chêne; on a suivi exactement cette recette, il s'est toujours bien porté, et sa mort en avril 1775, n'a été causée que par une égra-

grophile, c'est-à-dire par une pelotte ou globe de son propre poil qu'il avoit détaché en se lèchant et qu'il avoit avalé. M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, qui a disséqué cet animal, a trouvé cette pelotte dans la cailllette à l'orifice du pylore. Il ne craignoit pas beaucoup le froid, néanmoins pour l'en garantir, on le tenoit en hiver dans une orangerie, et, pendant toute cette saison, il n'avoit point d'odeur de musc, mais il en répandoit une assez forte en été, sur-tout dans les jours les plus chauds; lorsqu'il étoit en liberté, il ne marchoit pas à pas comptés, mais couroit en sautant, à-peu-près comme un lièvre.

Voici la description de cet animal que M. de Sève a faite avec exactitude.

Le musc est un animal d'une jolie figure; il a deux pieds trois pouces de longueur, vingt pouces de hauteur au train de derrière, et dix-neuf pouces

six lignes à celui de devant ; il est vif et léger à la course et dans tous ses mouvemens ; ses jambes de derrière sont considérablement plus longues et plus fortes que celles de devant. La nature l'a armé de deux défenses de chaque côté de la mâchoire supérieure, qui sont larges , dirigées en bas et recourbées en arrière ; elles sont tranchantes sur leur bord postérieur en finissant en pointe ; leur longueur, au-dessous de la lèvre , est de dix-huit lignes , et leur largeur d'une ligne et demie ; elles sont de couleur blanche , et leur substance est une sorte d'ivoire ; les yeux sont grands à proportion du corps , et l'iris est d'un brun-roux ; le bord des paupières est de couleur noire , ainsi que les naseaux ; les oreilles sont grandes et larges , elles ont quatre pouces de hauteur sur deux pouces quatre ou cinq lignes de largeur ; elles sont garnies en dedans de grands poils d'un blanc mêlé de grisâtre , et en des-

sus de poils noirs roussâtres mêlés de gris, comme celui du front et du nez; le noir du front est relevé par une tache blanche, qui se trouve au milieu; il y a du fauve jaunâtre au-dessus et au-dessous des yeux, mais le reste de la tête paroît d'un gris d'ardoise, parce que le poil y est mêlé de noir et de blanc, comme celui du cou, où il y a de plus quelques légères teintes de fauve; les épaules et les jambes de devant sont d'un brun-noir, ainsi que les pieds; mais cette couleur noire est moins foncée sur les cuisses et les jambes de derrière, où il y a quelques teintes de fauve; les pieds sont petits, ceux de devant ont deux ergots qui touchent la terre, et qui sont situés au talon; les sabots des pieds de derrière sont inégaux en longueur, l'intérieur étant considérablement plus long que l'extérieur; il en est de même des ergots, dont l'interne est aussi bien plus long que l'externe; tous les sabots des

pieds, qui sont fendus comme ceux des chèvres, sont de couleur noire, ainsi que les ergots; le poil du dessus, du dessous et des côtés du corps est noirâtre, mélangé de teintes fauves, et même de roussâtre en quelques endroits, parce qu'en général les poils, et sur-tout les plus longs sont blancs sur la plus grande partie de leur longueur, tandis que leur extrémité est brune, noire ou de couleur fauve; les crottes de cet animal sont très-petites, d'un brun luisant, et de forme allongées, et n'ont aucune odeur; et le parfum que l'animal répand dans sa cabane, n'est guère plus fort que l'odeur d'une civette. Au reste, le musc paroît être un animal fort doux, mais en même temps timide et craintif; il est remuant et très-agile dans ses mouvemens, et il paroissoit se plaire à sauter et à s'élancer contre un mur, qui servoit de point d'appui pour le renvoyer à l'opposite.

Comme M. Danbenton a donné à l'Académie des Sciences un bon mémoire au sujet de cet animal, nous croyons devoir en rapporter ici l'extrait.

« L'odeur forte et pénétrante du musc, dit-il, est trop sensible, pour que ce parfum n'ait pas été remarqué en même temps que l'animal qui le porte: aussi leur a-t-on donné à tous les deux le même nom de *musc*. Cet animal se trouve dans les royaumes de Boutan et de Tounquin, à la Chine et dans la Tartarie chinoise, et même dans quelques parties de la Tartarie moscovite. Je crois que, de temps immémorial, il a été recherché par les habitans de ces contrées, parce que sa chair est très-bonne à manger, et que son parfum a toujours dû faire un commerce; mais on ne sait pas en quel temps le musc a commencé à être connu en Europe, et même dans la partie occidentale de l'Asie. Il ne paroît pas que les Grecs ni

les Romains aient en connoissance de ce parfum , puisqu'Aristote ni Pline n'en ont fait aucune mention dans leurs écrits. Les auteurs arabes sont les premiers qui en aient parlé ; Sérapion donna une description de cet animal dans le huitième siècle....

» Je l'ai vu , au mois de juillet 1772 , dans un parc de M. de la Vrillière , à Versailles ; l'odeur du musc , qui se répandoit de temps en temps , suivant la direction du vent , autour de l'enceinte où étoit le porte-musc , auroit pu me servir de guide pour trouver cet animal. Dès que je l'apporçus , je reconnus dans sa figure et dans ses attitudes beaucoup de ressemblance avec le chevreuil , la gazelle et le chevrotain ; aucun animal de ce genre n'a plus de légèreté , de souplesse et de vivacité dans les mouvemens que le porte-musc ; il ressemble encore aux animaux ruminans , en ce qu'il a les pieds fourchus , et qu'il manque de dents incisives à la

mâchoire supérieure; mais on ne peut le comparer qu'au chevrotain pour les deux défenses ou longues dents canines qui tiennent à la mâchoire de dessus et sortent d'un pouce et demi au-dehors des lèvres.

» La substance de ces dents est une sorte d'ivoire, comme celle des défenses du babiroussa et de plusieurs autres espèces d'animaux; mais les défenses du porte-musc ont une forme très-particulière, elles ressemblent à des petits couteaux courbes, placés au-dessous de la gueule, et dirigés obliquement de haut en bas et de devant en arrière, leur bord postérieur est tranchant.... je crois qu'il s'en sert à différens usages, suivant les circonstances, soit pour couper les racines, soit pour se soutenir dans les endroits où il ne peut pas trouver d'autres points d'appui, soit enfin pour se défendre ou pour attaquer.

» Le porte-musc n'a point de cor,
Quadrup. VI.

nes ; les oreilles sont longues , droites et très-mobiles ; les deux dents blanches qui sortent de la gueule , et les renflemens qu'elles forment à la lèvre supérieure, donnent à la physionomie du porte-musc, vu de face , un air singulier , qui pourroit le faire distinguer de tout autre animal , à l'exception du chevrotain.

Les couleurs du poil sont peu apparentes ; au lieu de couleur décidée , il n'y a que des teintes de brun , de fauve et de blanchâtre , qui semblent changer lorsqu'on regarde l'animal sous différens points de vue , parce que les poils ne sont colorés en brun ou en fauve , qu'à leur extrémité , le reste est blanc et paroît plus ou moins à différens aspects.... Il y a du blanc et du noir sur les oreilles du porte-musc , et une étoile blanche au milieu du front.

» Cette étoile me paroît être une sorte de livrée, qui disparaîtra lorsque l'ani-

mal sera plus âgé, car je ne l'ai pas vu sur deux peaux de porte-musc, qui m'ont été adressées pour le cabinet du roi, par M. le Monnier, médecin du roi, de la part de madame la comtesse de Marsan.... Les deux peaux dont il s'agit, m'ont paru venir d'animaux adultes, l'un mâle et l'autre femelle; les teintes des couleurs du poil y sont plus foncées que sur le porte-musc vivant, que je viens de décrire; il y a de plus, sur la face inférieure du cou, deux bandes blanchâtres, larges d'environ un pouce, qui s'étendent le long du cou, et qui forment une sorte d'ovale allongé, en se rejoignant en avant, sur la gorge, et en arrière entre les jambes de devant.

» Le musc est renfermé dans une poche placée sous le ventre à l'extrémité du nombril; je n'ai vu, sur le porte-musc vivant, que de petites éminences sur le milieu de son ventre; je n'ai pu les observer de près, parce que l'an



mal ne se laisse pas approcher..... La poche du musc tient à l'une des peaux envoyées au cabinet du roi , mais cette poche est desséchée ; il m'a paru que , si elle étoit dans son état naturel , elle auroit au moins un pouce et demi de diamètre ; il y a , dans le milieu , un orifice très-sensible , dont j'ai tiré de la substance du musc , très - odorante et de couleur roussc..... M. Gmelin , ayant observé la situation de cette poche sur deux mâles , rapporte dans le *quatrième volume des Mémoires de l'Académie impériale de Pétersbourg* , qu'elle étoit placée au - devant et un peu à droite du prépuce....

» Le porte-musc diffère de tout autre animal , par la poche qu'il a sous le ventre , et qui enferme le musc ; cependant , quoique ce caractère soit unique par sa situation.... il ne contribue nullement à déterminer la place du porte-musc , parmi les quadrupèdes , parce qu'il y a des substances odorifé-

rantes qui viennent d'animaux très-différens du porte-musc....

» Les caractères extérieurs du porte-musc, qui indiquent ses rapports avec les autres quadrupèdes, sont les pieds fourchus, les deux longues dents canines et les huit dents incisives de la mâchoire du dessus, sans qu'il y en ait dans celle du dessous. Par ces caractères, le porte-musc ressemble plus au chevrotain qu'à aucun autre animal ; il en diffère, en ce qu'il est beaucoup plus grand, car il a plus d'un pied et demi de hauteur, prise depuis le bas des pieds de devant jusqu'au-dessous des épaules, tandis que le chevrotain n'a guère plus d'un demi-pied.

» Les dents molaires du porte-musc sont au nombre de six de chaque côté de chacune des mâchoires, le chevrotain n'en a que quatre ; il y a aussi de grandes différences entre ces deux animaux, pour la forme des dents molaires et des couleurs du poil ; la poche du

..

musc fait un caractère qui n'appartient qu'au porte-musc mâle , la femelle n'a ni poche , ni musc , ni dents canines , suivant les observations de M. Gmelin , que j'ai cité ».

Le porte-musc , que j'ai vu vivant , paroît n'avoir point de queue. M. Gmelin a trouvé , sur trois individus de cette espèce , au lieu de queue , un petit prolongement charnu , long d'environ un pouce.... Il y a des auteurs qui ont fait représenter le porte-musc avec une queue bien apparente , quoique fort courte. Grew dit qu'elle a deux pouces de longueur ; mais il n'a pas observé si cette partie renfermoit des vertèbres.

Dans la description que M. Gmelin a faite du porte - musc , les viscères m'ont paru ressemblans à ceux des animaux ruminans , sur-tout les quatre estomacs , dont le premier a trois convexités , comme dans les animaux sauvages qui ruminent. Si l'on joint ce

caractère à celui des deux dents canines dans la mâchoire du dessus, le porte-musc ressemble plus, par ces deux caractères, au cerf qu'à aucun autre animal ruminant, excepté le chevrotain, au cas qu'il rumine, comme il y a lieu de le croire.

Ray dit qu'il est douteux que le porte-musc rumine. Les gens qui soignent celui que j'ai décrit vivant, ne savent pas s'il rumine; je ne l'ai pas vu assez long-temps pour en juger par moi-même; mais je sais, par les observations de M. Gmelin, qu'il a les organes de la rumination, et je crois qu'on le verra ruminer, &c. &c.

LES CHEVROTAINS.

L'on a donné en dernier lieu le nom de *chevrotain* à de petits animaux des pays les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, que les voyageurs ont presque tous indiqués par la dénomination de

petit cerf ou *petite biche* ; en effet , les chevrotains ressemblent en petit au cerf , par la figure du museau , par la légèreté du corps , la courte queue et la forme des jambes ; mais ils en diffèrent prodigieusement par la taille , les plus grands chevrotains n'étant tout au plus que de la grandeur du lièvre ; d'ailleurs ils n'ont point de bois sur la tête : les uns sont absolument sans cornes , et ceux qui en portent les ont creuses , annelées , et assez semblables à celles des gazelles : leur petit pied fourchu ressemble aussi beaucoup plus à celui de la gazelle qu'à celui du cerf ; et ils s'éloignent également des cerfs et des gazelles , en ce qu'ils n'ont point de larmiers ou d'enfoncement au-dessous des yeux ; par-là ils se rapprochent des chèvres : mais dans le réel ils ne sont ni cerfs , ni gazelles , ni chèvres , et font une ou plusieurs espèces à part.

Ces animaux sont d'une figure élé-

gante , et très-bien proportionnés dans leur petite taille ; ils font des sauts et des bonds prodigieux , mais apparemment ils ne peuvent courir long-temps , car les Indiens les prennent à la course ; les Nègres les chassent de même et les tuent à coups de bâton ou de petites zagaies : on les cherche beaucoup , parce que la chair en est excellente à manger.

En comparant les témoignages des voyageurs , il paroît 1°. que le chevrotain qui n'a point de cornes , est le chevrotain des Indes orientales ; 2°. que celui qui a des cornes est le chevrotain du Sénégal , appelé *guevei* par les naturels du pays ; 3°. qu'il n'y a que le mâle du *guevei* qui porte des cornes , et que la femelle , comme celle de la grimme , n'en porte point ; 4°. que le chevrotain à peau marquetée de taches blanches , et que Seba dit se trouver à Surinam , se trouve au contraire aux Grandes-Indes , et notamment à Ceylan ,

18 HISTOIRE NATURELLE

où il s'appelle *memina*. Au reste , tous ces petits animaux ne peuvent vivre que dans les climats excessivement chauds ; ils sont d'une si grande délicatesse qu'on a beaucoup de peine à les transporter vivans en Europe , où ils ne peuvent subsister et périssent en peu de temps ; ils sont doux , familiers et de la plus jolie figure ; ce sont les plus petits , sans aucune comparaison , des animaux à pied fourchu.

Espèces connues dans ce genre.

Le Musc proprement dit , *moschus Moschiferus*.

Le Chevrotain , *moschus Pygmæus*.

Le Memina , *moschus Memina*.

ELLE

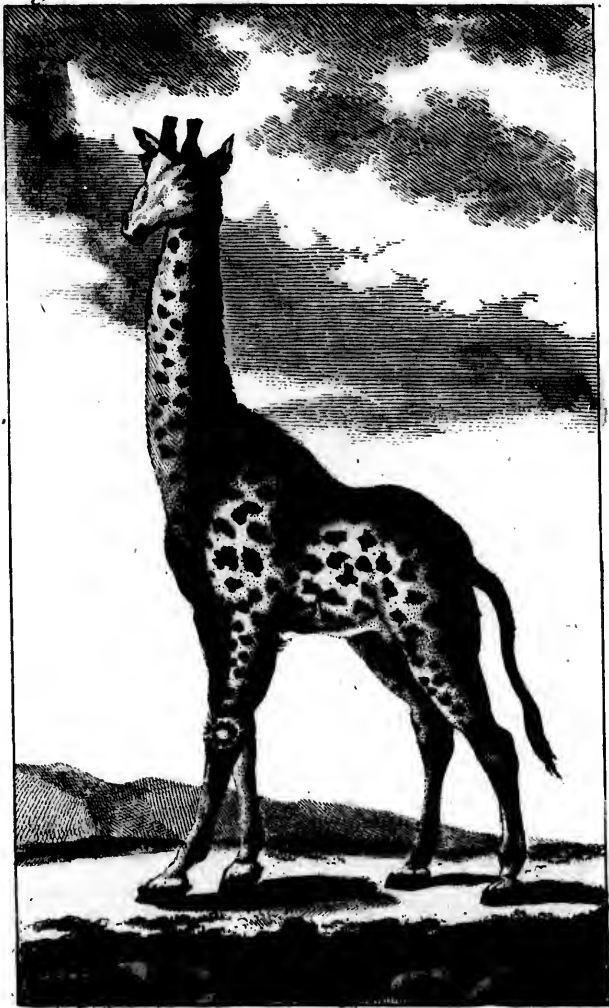
reste, tous
avent vivre
cessivement
grande déli-
e peine à les
ope, où ils
érissent en
x, familiers
ce sont les
omparaison,
uu.

ce genre.

chus Moschi-

mæus.

a.



Doreux del.

Brosse Sculp.

LA GIRAFFE.

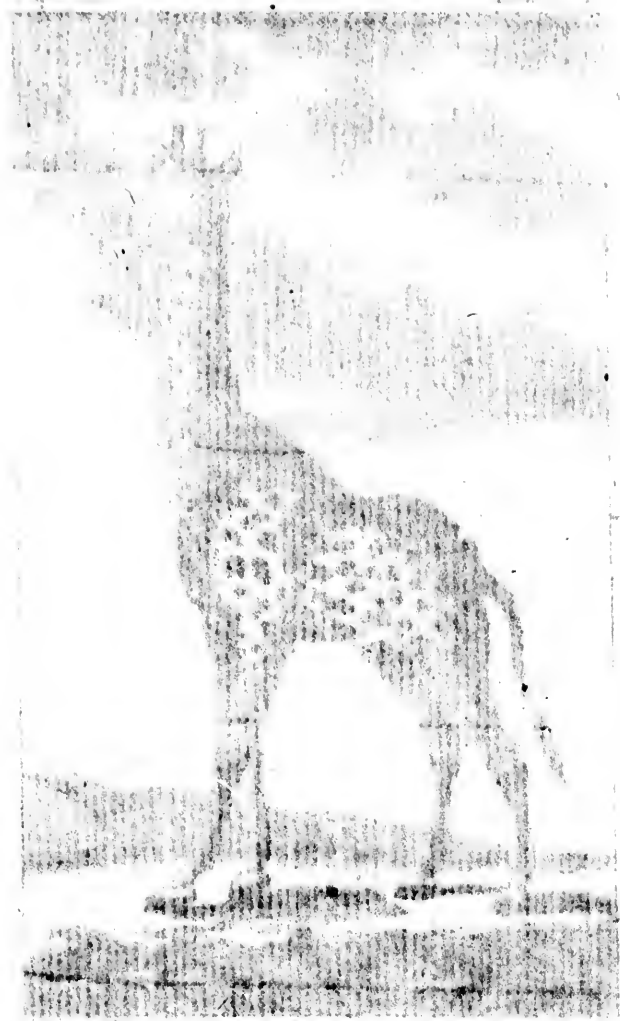
LA STRAFFE, C. L. N. R. 12.

LA STRAFFE, C. L. N. R. 12.

C'est un homme qui a vu nos trois em-
pires, mais il n'en a vu aucun plus
qu'un autre.

LA STRAFFE, C. L. N. R. 12.

La giraffe ou son bon premier, des
plus beaux, des plus grands animaux
et qui, sans être grand, est en même
temps un des plus intelligents la dispo-
se de son corps de ses jambes, de ses
côtés de devant et d'un fort grand lan-
gues que toutes de derrière, lui per-
met de l'exercice de ses forces; son corps
n'a point d'assiette, et sa marche est



LA GUARDIA

XXXIV. GENRE.

LA GIRAFFE, GIRAFFA.

Caractère générique : cornes très-courtes ; pieds de devant beaucoup plus longs que ceux de derrière.

LA GIRAFFE.

La giraffe est un des premiers, des plus beaux, des plus grands animaux, et qui, sans être nuisible, est en même temps l'un des plus inutiles ; la disproportion énorme de ses jambes, dont celles de devant sont une fois plus longues que celles de derrière, fait obstacle à l'exercice de ses forces ; son corps n'a point d'assiette, sa démarche est

vacillante, ses mouvemens sont lents et contrainsts; elle ne peut ni fuir ses ennemis dans l'état de liberté, ni servir ses maîtres dans celui de domesticité; aussi l'espèce en est peu nombreuse, et a toujours été confinée dans les déserts de l'Ethiopie et de quelques autres provinces de l'Afrique méridionale et des Indes. Comme ces contrées étoient inconnues des Grecs, Aristote ne fait aucune mention de cet animal; mais Pline en parle, et Oppien le décrit d'une manière qui n'est point équivoque. Le *camelopardalis*, dit cet auteur, a quelque ressemblance au chameau; sa peau est tigrée comme celle de la panthère; et son cou est long comme celui du chameau; il a la tête et les oreilles petites, les pieds larges, les jambes longues; mais de hauteur fort inégale; celles du devant sont beaucoup plus élevées que celles de derrière qui sont fort courtes, et semblent ramener à terre la croupe de l'animal; sur

la tête , près des oreilles , il y a deux éminences semblables à deux petites cornes droites ; au reste , il a la bouche comme un cerf , les dents petites et blanches , les yeux brillans , la queue courte et garnie de poils noirs à son extrémité. En ajoutant à cette description d'Oppien celle d'Héliodore et de Strabon , l'on aura déjà une idée assez juste de la giraffe. Les ambassadeurs d'Ethiopie , dit Héliodore , amenèrent un animal de la grandeur d'un chameau , dont la peau étoit marquée de taches vives et de couleurs brillantes , et dont les parties postérieures du corps étoient beaucoup trop basses , on les parties antérieures beaucoup trop élevées ; le cou étoit menu , quoique partant d'un corps assez épais ; la tête étoit semblable pour la forme à celle du chameau , et pour la grandeur , n'étoit guère que du double de celle de l'antruche ; les yeux paroissoient teints de différentes couleurs ; la démarche

de cet animal étoit différente de celle de tous les autres quadrupèdes , qui portent en marchant leurs pieds diagonalement , c'est-à-dire le pied droit de devant avec le pied gauche de derrière au lieu que la giraffe marche l'amble naturellement , en portant les deux pieds gauches ou les deux droits ensemble ; c'est un animal si doux , qu'on peut le conduire par-tout où l'on veut avec une petite corde passée autour de la tête. Il y a , dit Strabon , une grande bête en Ethiopie , qu'on appelle *camelopardalis* , quoiqu'elle ne ressemble en rien à la panthère ; car sa peau n'est pas marquée de même ; les taches de la panthère sont orbiculaires , et celles de cet animal sont longues et à-peu-près semblables à celles d'un faon ou jeune cerf qui a encore la livrée : il a les parties postérieures du corps beaucoup plus basses que les antérieures , en sorte que vers la croupe il n'est pas plus haut qu'un bœuf , et vers les épaules il a

plus de hauteur que le chameau ; à juger de sa légèreté par cette disproportion , il ne doit pas courir avec bien de la vitesse ; au reste , c'est un animal doux qui ne fait aucun mal , et qui ne se nourrit que d'herbes et de feuilles. Le premier des modernes qui ait ensuite donné une bonne description de la giraffe , est Belon. « J'ai vu , dit-il , au château du Caire , l'animal qu'ils nomment vulgairement *zurnapa* , les Latins l'ont anciennement appelé *camelopardalis* , d'un nom composé de léopard et chameau , car il est bigarré des taches d'un léopard , et a le cou long comme un chameau ; c'est une bête moult belle , de la plus douce nature qui soit , quasi comme une brebis et autant amiable que nulle autre bête sauvage ; elle a la tête presque semblable à celle d'un cerf , hormis la grandeur , mais portant de petites cornes mousses de six doigts de long , couvertes de poil ; mais en tant où il y a dis-

24 HISTOIRE NATURELLE

inction de mâle à la femelle , celles des mâles sont plus longues ; mais au demeurant , en tant le mâle que la femelle ont les oreilles grandes comme d'une vache , la langue d'un bœuf et noire ; n'ayant point de dents dessus la mâcholière ; le cou long , droit et grêle ; les crins déliés et ronds , les jambes grêles , hautes , et si basses par-derrière , qu'elle semble être debout ; ses pieds sont semblables à ceux d'un bœuf , sa queue lui va pendante jusque dessus les jarrets , ronde , ayant les poils plus gros trois fois que n'est celui d'un cheval ; elle est fort grêle au travers du corps ; son poil est blanc et roux ; sa manière de fuir est semblable à celle d'un chameau ; quand elle court , les deux pieds de devant vont ensemble , elle se couche le ventre contre terre , et a une dureté à la poitrine et aux cuisses comme un chameau ; elle ne sauroit paître en terre , étant debout , sans élargir grandement les jam-

le , celles
; mais au
que la fe-
s comme
n bœuf et
dessus la
t et grêle ;
es jambes
par-dor-
bout ; ses
eux d'un
nte jusque
ayant les
n'est celui
le au tra-
blanc et
semblable
elle court,
nt ensem-
tre contre
poitrine et
neau ; elle
étant de-
t les jam-

DE LA GIRAFFE. 25

bes de devant , encore est - ce avec grande difficulté ; parquoi il est aisé à croire qu'elle ne vit aux champs , sinon des branches des arbres , ayant le cou ainsi long , tellement qu'elle pourroit arriver de la tête à la hauteur d'une demi-pique ».

La description de Gillius me paroît encore mieux faite que celle de Bélon. « J'ai vu , dit Gillius , *chap. ix* , trois giraffes au Caire , elles portent au-dessus du front deux cornes de six pouces de longueur , et au milieu du front un tubercule élevé d'environ deux pouces , et qui ressemble à une troisième corne ; cet animal a seize pieds de hauteur lorsqu'il lève la tête , le cou seul a sept pieds , et il a vingt-deux pieds depuis l'extrémité de la queue jusqu'au bout du nez ; les jambes de devant et de derrière sont à-peu-près d'égale hauteur , mais les cuisses du devant sont si longues en comparaison de celles de derrière , que le dos

de l'animal paroît être incliné comme un toit ; tout le corps est marqué de grandes taches fauves , de figures à-peu-près carrées. . . . Il a le pied fourchu comme le bœuf , la lèvre supérieure plus avancée que l'inférieure , la queue menue avec du poil à l'extrémité ; il rumine comme le bœuf , et mange comme lui de l'herbe ; il a une crinière comme le cheval , depuis le sommet de la tête jusque sur le dos ; lorsqu'il marche , il semble qu'il boite non-seulement des jambes , mais des flancs , à droite et à gauche alternativement , et lorsqu'il vent paître ou boire à terre , il faut qu'il écarte prodigieusement les jambes de devant ».

M. Allamand , professeur d'Histoire Naturelle à l'université de Leyde , a placé , dans le Cabinet des curiosités d'Histoire Naturelle de l'université , la peau bourrée d'une jeune giraffe : il a bien voulu nous en communiquer le

RELLE

liné comme
t marqué de
e figures à-
e pied four-
lèvre supé-
l'inférieure,
il à l'extré-
e bœuf, et
e; il a une
depuis le
ur le dos;
qu'il boite
, mais des
che alter-
ent paître
n'il écarte
s de de-

Histoire
Leyde, a
curiosités
iversité,
raffe: il
niquer le

DE LA GIRAFFE. 27

dessin , et il y a joint la description
suivante.

« M. Talbagh , gouverneur du Cap
de Bonne-Espérance , qui a enrichi le
Cabinet de notre académie de plusieurs
curiosités naturelles très-rares , m'a
écrit , en m'envoyant la jeune giraffe
que nous avons ici , qu'elle avoit été
tuée par ses chasseurs, fort avant dans
les terres , couchée auprès de sa mère ,
qu'elle tétait encore. Par-là il est
constaté que la giraffe n'est pas par-
ticulière à l'Ethiopie , comme l'a cru
Thévenot.

» Dès que je l'eus reçue , mon pre-
mier soin fut d'en examiner les cornes ,
pour éclaircir le doute dans lequel est
M. de Buffon sur leur substance. Elles
ne sont point creuses comme celles des
bœufs et des chèvres , mais solides
comme le bois des cerfs , et d'une con-
sistance presque semblable ; elles n'en
diffèrent qu'en ce qu'elles sont minces ,
droites et simples , c'est-à-dire ; sans

être divisées en branches ou andouillers ; elles sont recouvertes dans toute leur longueur de la peau de l'animal , et jusqu'aux trois quarts de leur hauteur ; cette peau est chargée de poils courts , semblables à ceux qui couvrent tout le corps : vers leur extrémité , ces poils deviennent plus longs ; ils s'élèvent environ trois pouces au-dessus du bout mousse de la corne , et ils sont noirs ; ainsi ils sont très-différens du duvet qu'on voit sur le refait des cerfs.

» Ces cornes ne paroissent point être composées de ces poils réunis , comme celles du rhinocéros , aussi leur substance et leur texture est toute autre. Quand on les scie suivant leur longueur , on voit que , comme les os , elles sont formées d'une lame dure qui en fait la surface extérieure , et qui renferme au-dedans un tissu spongieux ; au moins cela est-il ainsi dans les cornes de ma jeune giraffe ; peut-

être que les cornes d'une giraffe adulte sont plus solides.

» Quoique ces cornes soient solides comme celles des cerfs, je doute qu'elles tombent de même que ces dernières : elles semblent être une excroissance de l'os frontal, comme l'os qui sert de noyau aux cornes creuses des bœufs et des chèvres, et il n'est guère possible qu'elles s'en détachent. Si mon doute est fondé, la giraffe fera un genre particulier, différent de ceux sous lesquels on comprend les animaux dont les cornes tombent, et ceux qui ont des cornes creuses, mais permanentes.

» Les giraffes adultes ont, au milieu du front, un tubercule qui semble être le commencement d'une troisième corne : ce tubercule ne paroît point sur la tête de la nôtre, qui vraisemblablement étoit encore trop jeune.

» Tous les auteurs, tant anciens que modernes, qui ont décrit cet animal,

disent qu'il y a une si grande différence entre la longueur de ses jambes , que celles de devant sont une fois plus hautes que celles de derrière. Il n'est pas possible qu'ils se soient trompés sur un caractère si marqué , mais j'ose assurer qu'à cet égard la giraffe doit changer beaucoup en grandissant ; car , dans la jeune que nous avons ici , la hauteur des jambes postérieures égale celle des jambes antérieures ; ce qui n'empêche pas que le train de devant ne soit plus haut que celui de derrière , et cela à cause de la différence qu'il y a dans la grosseur du corps , comme on le voit dans la figure ; mais cette différence n'approche pas de ce qu'on en dit , comme on pourra le conclure par les dimensions que je vais donner.

» Le cou de la giraffe est ce qui frappe le plus ceux qui la voient pour la première fois : il n'y a aucun quadrupède qui l'ait aussi long , sans en excepter le chameau , qui d'ailleurs

fait replier son cou en diverses façons, ce qu'il ne paroît pas que la giraffe puisse faire.

» Sa couleur est d'un blanc-sale, parsemé de taches fauves, ou d'un jaune-pâle, fort près les unes des autres au cou, plus éloignées dans le reste du corps, et d'une figure qui approche du parallélogramme ou du rhombe.

» La queue est mince par rapport à la longueur et à la taille de l'animal; son extrémité est garnie de poils ou plutôt de crins noirs, qui ont sept à huit pouces de longueur.

» Une crinière composée de poils roussâtres, de trois pouces de longueur, et inclinée vers la partie postérieure du corps, s'étend depuis la tête tout le long du cou jusqu'à la moitié du dos; là, elle continue à la distance de quelques pouces; mais les poils qui la forment sont penchés vers la tête, et près l'origine de la queue elle semble re-

32 HISTOIRE NATURELLE

commencer , et s'étendre jusqu'à son extrémité ; mais les poils en sont forts, courts, et à peine les distingue-t-on de ceux qui couvrent le reste du corps.

» Ses paupières, tant les supérieures que les inférieures , sont garnies de cils formés par une rangée de poils fort roides ; on en voit de semblables, mais clairsemés et plus longs autour de la bouche.

» Sa physionomie indique un animal doux et docile , et c'est-là ce qu'en disent ceux qui l'on vue vivante ».

Hauteur du train de devant , 4 pieds 5 pouces.

Hauteur du train de derrière, quatre pieds trois lignes.

Espèce connue dans ce genre.

La Giraffe , *camelopardalis Giraffa*.

ELLE

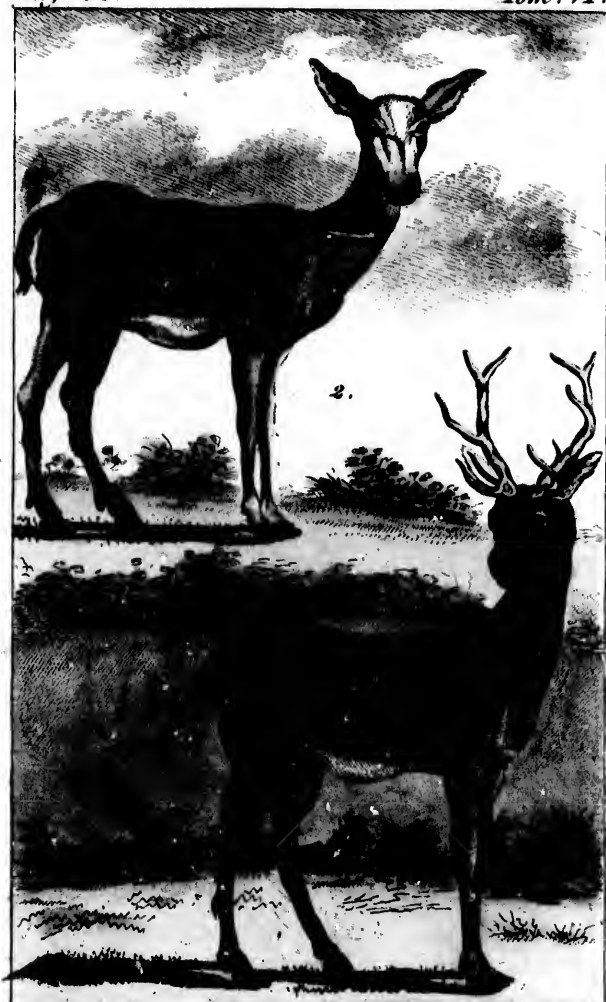
usqu'à son
sont forts,
gue-t-on de
tu corps.

supérieures
garnies de
e de poils
emblables,
ngs autour

un animal
t ce qu'en
ante ».
nt, 4 pieds
re, quatre

genre.

iraffa.



Deer del.

Biche Sculp.

1. LE CERF. 2. LA BICHE.



Bosse Sculp.

BICHE.



THE END OF THE WORLD

XXXV° G E N R E.

LE CERF, *CERVUS*.

Caractère générique : cornes solides, branchues, tombantes; point de dents canines.

LE CERF.

Voici l'un de ces animaux innocens, doux et tranquilles, qui ne semblent être faits que pour embellir, animer la solitude des forêts, occuper loin de nous les retraites paisibles de ces jardins de la nature. Sa forme élégante et légère, sa taille aussi svelte que bien prise, ses membres flexibles et nerveux, sa tête parée plutôt qu'armée d'un bois vivant, et qui, comme la ci-

Quadrup. VI. 4

me des arbres, tous les ans se renouvelle, sa grandeur, sa légèreté, sa force, le distinguent assez des autres habitans des bois; et comme il est le plus noble d'entr'eux, il ne sert aussi qu'aux plaisirs des plus nobles des hommes; il a dans tous les temps occupé le loisir des héros: l'exercice de la chasse doit succéder aux travaux de la guerre, il doit même les précéder: savoir manier les chevaux et les armes, sont des talens communs au chasseur, au guerrier: l'habitude au mouvement, à la fatigue; l'adresse, la légèreté du corps, si nécessaires pour soutenir, et même pour seconder le courage, se prennent à la chasse, et se portent à la guerre: c'est l'école agréable d'un art nécessaire, c'est encore le seul amusement qui fasse diversion entière aux affaires, le seul délassement sans mollesse, le seul qui donne un plaisir vif sans langueur, sans mélange et sans satiété.

se renou-
reté, sa for-
autres ha-
il est le plus
sert aussi
nobles des
temps occu-
exercice de la
travaux de
précéder :
et les ar-
uns au chas-
de au mou-
resse, la lé-
ssaires pour
seconder le
hasse, et se
écolé agréa-
est encore le
iversion en-
délassement
donne un
ans mélange

Que peuvent faire de mieux les hom-
mes qui, par état, sont sans cesse fa-
tigués de la présence des autres hom-
mes ! Toujours environnés, obsédés et
gênés, pour ainsi dire, par le nombre,
toujours en butte à leurs demandes, à
leur empressement, forcés de s'occu-
per de soins étrangers et d'affaires,
agités par de grands intérêts, et d'au-
tant plus contraints qu'ils sont plus
élevés, les grands ne sentiroient que
le poids de la grandeur, et n'existo-
roient que pour les autres, s'ils ne se
déroboient par instans à la foule même
des flatteurs. Pour jouir de soi-même,
pour appeler dans l'ame les affections
personnelles, les desirs secrets, ces
sentimens intimes mille fois plus pré-
cieux que les idées de la grandeur, ils
ont besoin de solitude ; et quelle soli-
tude plus variée, plus animée que celle
de la chasse ? quel exercice plus sain
pour le corps ? quel repos plus agréable
pour l'esprit ?

Il seroit aussi pénible de toujours représenter , que de toujours méditer. L'homme n'est pas fait par la nature pour la contemplation des choses abstraites ; et de même que s'occuper sans relâche d'études difficiles, d'affaires épineuses, mener une vie sédentaire , et faire de son cabinet le centre de son existence , est un état peu naturel , il semble que celui d'une vie tumultueuse , agitée , entraînée , pour ainsi dire , par le mouvement des autres hommes , et où l'on est obligé de s'observer , de se contraindre , et de représenter continuellement à leurs yeux , est une situation encore plus forcée. Quelqu'idée que nous voulions avoir de nous-mêmes , il est aisé de sentir que représenter n'est pas être , et aussi que nous sommes moins faits pour penser que pour agir , pour raisonner que pour jouir : nos vrais plaisirs consistent dans le libre usage de nous-mêmes ; nos vrais biens sont ceux de la na-

toujours
méditer.
la nature
noscs abs-
s'occuper
s, d'affai-
ie séden-
le centre
t peu na-
ne vie tu-
ée, pour
at des au-
obligé de
re, et de
à leurs
core plus
voulions
sé de sen-
être, et
faits pour
raisonner
sirs cons-
nous-mê-
de la na-

ture, c'est le ciel, c'est la terre, ce
sont ces campagnes, ces plaines, ces
forêts dont elle nous offre la jouissance
utile, inépuisable. Aussi le goût de la
chasse, de la pêche, des jardins, de
l'agriculture, est un goût naturel à
tous les hommes; et dans les sociétés
plus simples que la nôtre, il n'y a guère
que deux ordres tous deux relatifs à
ce genre de vie; les nobles, dont le mé-
tier est la chasse et les armes, et les
hommes en sous-ordre, qui ne sont oc-
cupés qu'à la culture de la terre.

Et comme dans les sociétés policées
on agrandit, on perfectionne tout;
pour rendre le plaisir de la chasse plus
vif et plus piquant, pour ennoblir en-
core cet exercice le plus noble de tous,
on en a fait un art. La chasse du cerf
demande des connoissances qu'on ne
peut acquérir que par l'expérience:
elle suppose un appareil royal, des
hommes, des chevaux, des chiens,
tous exercés, stylés, dressés, qui par

leurs mouvemens , leurs recherches , et leur intelligence , doivent aussi concourir au même but. Le veneur doit juger l'âge et le sexe ; il doit savoir distinguer et reconnoître précisément , si le cerf qu'il a détourné (1) avec son limier (2) est un daguet (3), un jeune cerf (4), un cerf de dix cors jeune-ment (5), un cerf de dix cors (6), ou

(1) *Détourner le cerf*, c'est tourner tout autour de l'endroit où un cerf est entré , s'assurer qu'il n'en est pas sorti.

(2) *Limier*, chien que l'on choisit ordinairement parmi les chiens-courans , et que l'on dresse pour détourner le cerf, le chevreuil , le sanglier , &c.

(3) *Daguet*, c'est un jeune cerf portant les dagues , et les dagues sont la première tête ou le premier bois du cerf , qui lui vient au commencement de la seconde année.

(4) *Jeune cerf*, cerf qui est dans la troisième, quatrième ou cinquième année de sa vie.

(5) *Cerf de dix cors jeune-ment*, cerf qui est dans la sixième année de sa vie.

(6) *Cerf de dix cors*, cerf qui est dans la septième année de sa vie.

erches et
assi con-
neur doit
it savoir
isément,
avec son
un jeune
s jeune-
s (6), ou

erner tou-
entré,
isit ordi-
urans, et
e cerf, le

f portant
première
lui vient
année.
la troisiè-
de sa vie.
cerf qui
t dans la

un vieux cerf (1); et les principaux indices qui peuvent donner cette connoissance, sont le pied (2) et les fumées (3). Le pied du cerf est mieux fait que celui de la biche; sa jambe est (4) plus grosse et plus près du talon, ses voies (5) sont mieux tournées, et ses allures (6) plus grandes, il marche plus régulièrement, il porte le pied de derrière dans celui de devant, au lieu que la biche a le pied plus mal fait, les allures plus courtes, et ne pose pas régulièrement le pied de derrière

(1) *Vieux cerf*, cerf qui est dans la huitième, neuvième, dixième, &c. année de sa vie.

(2) *Pied*, empreinte du pied du cerf sur la terre.

(3) *Fumée*, fiente du cerf.

(4) On appelle jambes les deux os qui sont au bas de la partie postérieure, et qui font trace sur la terre avec le pied.

(5) *Voies*, ce sont les pas du cerf.

(6) *Allures du cerf*, distance de ses pas.

dans la trace de celui de devant. Dès que le cerf est à sa quatrième tête (1), il est assez reconnoissable pour ne s'y pas méprendre ; mais il faut de l'habitude pour distinguer le pied du jeune cerf de celui de la biche ; et pour être sûr, on doit y regarder de près et en revoir (2) souvent. Les cerfs de dix cors jeunement, de dix cors, &c. sont encore plus aisés à reconnoître ; ils ont le pied de devant beaucoup plus gros que celui de derrière, et plus ils sont vieux, plus les côtés des pieds sont gros et usés (3) : ce qui se juge aisément par

(1) *Tête*, bois ou cornes du cerf.

(2) *En revoir*, c'est avoir des indices du cerf par le pied.

(3) *Nota*, que comme le pied du cerf s'use plus ou moins, suivant la nature des terrains qu'il habite, il ne faut entendre ceci que de la comparaison entre cerfs du même pays, et que par conséquent il faut avoir d'autres connoissances, parce que dans le temps du rut on court souvent des cerfs venus de loin.

les allures qui sont aussi plus régulières que celles des jeunes cerfs, le pied de derrière posant toujours assez exactement sur le pied de devant, à moins qu'ils n'aient mis bas leurs têtes, car alors les vieux cerfs se méjugent (1) presque autant que les jeunes, mais d'une manière différente, et avec une sorte de régularité que n'ont ni les jeunes cerfs ni les biches; ils posent le pied de derrière à côté de celui de devant, et jamais au-delà ni en deçà.

Lorsque le veneur, dans les sécheresses de l'été, ne peut juger par le pied, il est obligé de suivre le contre-pied (2) de la bête pour tâcher de trouver les fumées, et de la reconnoître par cet indice qui demande autant et

(1) *Se méjuger*, c'est, pour le cerf, mettre le pied de derrière hors de la trace de celui de devant.

(2) *Suivre le contre-pied*, c'est suivre les traces à rebours.

peut-être plus d'habitude que la connoissance du pied ; sans cela , il ne lui seroit pas possible de faire un rapport juste à l'assemblée des chasseurs. Et lorsque sur ce rapport l'on aura conduit les chiens à ses brisées (1), il doit encore savoir animer son limier, et le faire appuyer sur les voies jusqu'à ce que le cerf soit lancé : dans cet instant celui qui laisse courre (2), sonne pour faire découpler les chiens (3), et dès qu'ils le sont, il doit les appuyer de la voix et de la trompe ; il doit aussi être connoisseur , et bien remarquer le pied de son cerf, afin de le re-

(1) *Brisées*, endroit où le cerf est entré, et où l'on a rompu des branches pour le remarquer.

(2) *Laisser courre un cerf*, c'est le lancer avec le limier, c'est-à-dire le faire partir.

(3) *Découpler les chiens*, c'est détacher les chiens l'un d'avec l'autre pour les faire chasser.

connoître dans le change (1) ou dans le cas qu'il soit accompagné. Il arrive souvent alors que les chiens se séparent, et font deux chasses. Les piqueurs (2) doivent se séparer aussi, et rompre les chiens (3) qui se sont fourvoyés (4), pour les ramener et les rallier à ceux qui chassent le cerf de meute. Le piqueur doit bien accompagner ses chiens, toujours piquer à côté d'eux, toujours les animer sans trop les presser, les aider sur le change, sur un retour, et pour ne se pas méprendre, tâcher de revoir du

(1) *Change*, c'est lorsque le cerf en va chercher un autre pour le substituer à sa place.

(2) *Les piqueurs*, sont ceux qui courent à cheval après les chiens, et qui les accompagnent pour les faire chasser.

(3) *Rompre les chiens*, c'est les rappeler et leur faire quitter ce qu'ils chassent.

(4) *Se fourvoyer*, c'est s'écarter de la voie, et chasser quelqu'autre cerf que celui de la meute.

44 HISTOIRE NATURELLE

cerf aussi souvent qu'il est possible , car il ne manque jamais de faire des ruses ; il passe et repasse souvent deux ou trois fois sur sa voie , il cherche à se faire accompagner d'autres bêtes pour donner le change , et alors il perce et s'éloigne tout de suite , ou bien il se jette à l'écart , se cache , reste sur le ventre. Dans ce cas , lorsqu'on est en défaut (1) , on prend les devans , on retourne sur les derrières ; les piqueurs et les chiens travaillent de concert : si l'on nè retrouve pas la voie du cerf , on juge qu'il est resté dans l'enceinte dont on vient de faire le tour , on la foule de nouveau ; et lorsque le cerf ne s'y trouve pas , il ne reste d'autre moyen que d'imaginer la refuite qu'il peut avoir faite , vu le pays où l'on est , et d'aller l'y chercher. Dès qu'on sera retombé sur les voies , et que les chiens

(1) *Etre en défaut* , c'est lorsque les chiens ont perdu la voie du cerf.

possible ,
 faire des
 vent deux
 cherche à
 tres bêtes
 rs il perce
 bien il se
 ste sur le
 on est en
 evans , on
 piqueurs
 concert : si
 e du cerf,
 l'enceinte
 ur , on la
 le cerf ne
 te d'autre
 uite qu'il
 à l'on est ,
 qu'on sera
 les chiens

auront relevé le défaut (1) , ils chasseront avec plus d'avantage , parce qu'ils sentent bien que le cerf est déjà fatigué , leur ardeur augmente à mesure qu'il s'affoiblit , et leur sentiment est d'autant plus distinct et plus vif , que le cerf est plus échauffé , aussi redoublent-ils et de jambes et de voix , et quoiqu'il fasse alors plus de ruses que jamais , comme il ne peut plus courir aussi vite , ni par conséquent s'éloigner beaucoup des chiens , ses ruses et ses détours sont inutiles , il n'a d'autre ressource que de fuir la terre qui le trahit , et de se jeter à l'eau pour dérober son sentiment aux chiens. Les piqueurs traversent ces eaux , ou bien ils tournent autour , et remettent ensuite les chiens sur la voie du cerf , qui ne peut aller loin dès qu'il a battu

orsque les
 rf.

(1) *Relever le défaut* , c'est retrouver les voies du cerf , et le lancer une seconde fois.
 Quadrup. VI. 5

46 HISTOIRE NATURELLE

l'eau (1), et qui bientôt est aux abois (2), où il tâche encore de défendre sa vie, et blesse souvent de coups d'andouillers les chiens et même les chevaux des chasseurs trop ardents, jusqu'à ce que l'un d'entr'eux lui coupe le jarret pour le faire tomber, et l'achève ensuite en lui donnant un coup de couteau au défaut de l'épaule. On célèbre en même temps la mort du cerf par des fanfares, on le laisse fouler aux chiens, et on les fait jouir pleinement de leur victoire en leur faisant curée (3).

Toutes les saisons, tous les temps ne sont pas également bons pour courre

(1) *Battre l'eau, battre les eaux*, c'est traverser, après avoir été long-temps chassé, une rivière ou un étang.

(2) *Abais*, c'est lorsque le cerf est à l'extrémité et tout-à-fait épuisé de forces.

(3) *Faire curée, donner la curée*, c'est faire manger aux chiens le cerf ou la bête qu'ils ont prise.

est aux
de défen-
nt de coups
t même les
ardens, jus-
x lui coupe
ber, et l'a-
ant un coup
épaule. On
mort du cerf
e fouler aux
pleinement
faisant cu-

les temps ne
pour courre

es eaux, c'est
g-temps chas-

erfest à l'ex-
le forces.

curée, c'est
erf ou la bête

le cerf (1). Au printemps, lorsque les feuilles naissantes commencent à parer les forêts; que la terre se couvre d'herbes nouvelles et s'émaille de fleurs, leur parfum rend moins sûr le sentiment des chiens; et comme le cerf est alors dans sa plus grande vigueur, pour peu qu'il ait d'avance, ils ont beaucoup de peine à le joindre. Aussi les chasseurs conviennent-ils que la saison où les biches sont prêtes à mettre bas, est celle de toutes où la chasse est la plus difficile, et que dans ce temps les chiens quittent souvent un cerf mal mené, pour tourner à une biche qui bondit devant eux; et de même au commencement de l'automne, lorsque le cerf est en rut (2), les limiers quêtent sans ardeur; l'odeur forte du rut leur rend peut-être la voie plus indifférente;

(1) *Courre le cerf*, chasser le cerf avec des chiens courans.

(2) *Rut*, chaleur, ardeur d'amour.

peut-être aussi tous les cerfs ont-ils dans ce temps à-peu-près la même odeur. En hiver, pendant la neige, on ne peut pas courre le cerf; les limiers n'ont point de sentiment, et semblent suivre les voies plutôt à l'œil qu'à l'odorat. Dans cette saison, comme les cerfs ne trouvent pas à viander (1) dans les forêts, ils en sortent, vont et viennent dans les pays plus découverts, dans les petits taillis, et même dans les terres ensemencées; ils se mettent en hardes (2) dès le mois de décembre, et pendant les grands froids, ils cherchent à se mettre à l'abri des côtes ou dans des endroits bien fourrés, où ils se tiennent serrés les uns contre les autres, et se réchauffent de leur haleine. A la fin de l'hiver, ils gagnent le bord des forêts et sortent dans les blés. Au printemps, ils mettent

(1) *Viander*, brouter, manger.

(2) *Harde*, troupe de cerfs.

bas (1), la tête se détache d'elle-même, ou par un petit effort qu'ils font en s'accrochant à quelque branche : il est rare que les deux côtés tombent précisément en même temps, et souvent il y a un jour ou deux d'intervalle entre la chute de chacun des côtés de la tête. Les vieux cerfs sont ceux qui mettent bas les premiers, vers la fin de février ou au commencement de mars; les cerfs de dix cors ne mettent bas que vers le milieu ou la fin de mars; ceux de dix cors jeunement dans le mois d'avril; les jeunes cerfs au commencement, et les daguets vers le milieu et la fin de mai; mais il y a sur tout cela beaucoup de variétés, et l'on voit quelquefois de vieux cerfs mettre bas plus tard que d'autres qui sont plus jeunes. Au reste, la mue de la tête des cerfs avance lors-

(1) *Mettre bas*, c'est lorsque le bois du cerf tombe.

que l'hiver est doux, et retarde lorsqu'il est rude et de longue durée.

Dès que les cerfs ont mis bas, ils se séparent les uns des autres, il n'y a plus que les jeunes qui demeurent ensemble; ils ne se tiennent pas dans les forêts, mais ils gagnent les beaux pays, les buissons, les taillis clairs, où ils demeurent tout l'été pour y refaire leur tête, et dans cette saison ils marchent la tête basse, crainte de la froisser contre les branches, car elle est sensible tant qu'elle n'a pas pris son entier accroissement. La tête des plus vieux cerfs n'est encore qu'à moitié refaite vers le milieu du mois de mai, et n'est tout-à-fait alongée et endurcie que vers la fin de juillet: celle des plus jeunes cerfs tombant plus tard, repousse et se fait aussi plus tard; mais dès qu'elle est entièrement alongée et qu'elle a pris de la solidité, les cerfs la frottent contre les arbres pour la dépouiller de la peau dont elle est revê-

tarde lors-
durée.

bas, ils se
s, il n'y a
eurent en-
pas dans
les beaux
illis clairs,
té pour y
ette saison
crainte de
s, car elle
a pas pris
a tête des
qu'à moi-
a mois de
gée et en-
llet: celle
plus tard,
tard; mais
alongée et
les cerfs
our la dé-
est revé-

tue; et comme ils continuent à la frot-
ter pendant plusieurs jours de suite, on
prétend qu'elle se teint de la couleur
de la sève du bois auquel ils touchent,
qu'elle devient rousse contre les hêtres
et les bouleaux, brune contre les chê-
nes, et noirâtre contre les charmes et
les trembles. On dit aussi que les têtes
des jeunes cerfs, qui sont lisses et peu
perlées, ne se teignent pas à beaucoup
près autant que celle des vieux cerfs,
dont les perlures sont fort près les unes
des autres, parce que ce sont ces per-
lures qui retiennent la sève qui colore
le bois; mais je ne puis me persuader
que ce soit là la vraie cause de cet effet,
ayant eu des cerfs privés et enfermés
dans des enclos où il n'y avoit aucun
arbre, et où par conséquent ils n'a-
voient pu toucher au bois, desquels
cependant la tête étoit colorée comme
celle des autres.

Peu de temps après que les cerfs ont
bruni leur tête, ils commencent à res-

sentir les impressions du rut; les vieux sont les plus avancés : dès la fin d'août et le commencement de septembre, ils quittent les buissons, reviennent dans les forêts, et commencent à chercher les bêtes (1); ils raient (2) d'une voix forte; le cou et la gorge leur enflent; ils se tourmentent, ils traversent en plein jour les guérets et les plaines, ils donnent de la tête contre les arbres et les cépées; enfin ils paroissent transportés, furieux, et courent de pays en pays jusqu'à ce qu'ils aient trouvé des bêtes, qu'il ne suffit pas de rencontrer, mais qu'il faut encore poursuivre, contraindre, assujétir; car elles les évitent d'abord, elles fuient et ne les attendent qu'après avoir été longtemps fatiguées de leur poursuite. C'est aussi par les plus vieilles que com-

(1) *Les bêtes*, en terme de chasse, signifient les biches.

(2) *Raire*, crier.

mence le rut ; les jeunes biches n'entrent en chaleur que plus tard ; et lorsque deux cerfs se trouvent auprès de la même , il faut encore combattre avant que de jouir : s'ils sont d'égale force, ils se menacent, ils grattent la terre, ils raient d'un cri terrible ; et, se précipitant l'un sur l'autre, ils se battent à outrance, et se donnent des coups de tête et d'andouillers (1) si forts, que souvent ils se blessent à mort. Le combat ne finit que par la défaite ou la fuite de l'un des deux, et alors le vainqueur ne perd pas un instant pour jouir de sa victoire et de ses desirs, à moins qu'un autre ne survienne encore, auquel cas il part pour l'attaquer et le faire fuir comme le premier. Les plus vieux cerfs sont toujours les maîtres, parce qu'ils sont

(1) *Andouillers*, cornichon du bois de cerf.

plus fiers et plus hardis que les jeunes qui n'osent approcher d'eux.

Cette fureur amoureuse ne dure que trois semaines; pendant ce temps, ils ne mangent que très-peu, ne dorment ni ne reposent; nuit et jour ils sont sur pied et ne font que marcher, courir, combattre et jouir; aussi sortent-ils de-là si défaits, si fatigués, si maigres, qu'il leur faut du temps pour se remettre et reprendre des forces: ils se retirent ordinairement alors sur le bord des forêts, le long des meilleurs gagnages, où ils peuvent trouver une nourriture abondante, et ils y demeurent jusqu'à ce qu'ils soient rétablis. Le rut, pour les vieux cerfs, commence au premier de septembre, et finit vers le 20; pour les cerfs de dix cors et de dix cors jeunement, il commence vers le 10 de septembre, et finit dans les premiers jours d'octobre; pour les jeunes cerfs, c'est depuis le 20 septembre jusqu'au 15 octobre; et sur

la fin de ce même mois, il n'y a plus que les daguets qui sont en rut, parce qu'ils y sont entrés les derniers de tous; les plus jeunes biches sont de même les dernières en chaleur. Le rut est donc entièrement fini au commencement de novembre, et les cerfs, dans ce temps de foiblesse, sont faciles à forcer. Dans les années abondantes en gland, ils se rétablissent en peu de temps par la bonne nourriture; et l'on remarque souvent un second rut à la fin d'octobre, mais qui dure beaucoup moins que le premier.

Dans les climats plus chauds que celui de la France, comme les saisons sont plus avancées, le rut est aussi plus précoce. En Grèce, par exemple, il paroît, par ce qu'en dit Aristote, qu'il commence dans les premiers jours d'août, et qu'il finit à la fin de septembre. Les biches portent huit mois et quelques jours; elles ne produisent

ordinairement qu'un faon (1), très-rarement deux; elles mettent bas au mois de mai et au commencement de juin; elles ont grand soin de dérober leur faon à la poursuite des chiens, elles se présentent et se font chasser elles-mêmes pour les éloigner, après quoi elles viennent le rejoindre. Toutes les biches ne sont pas fécondes; il y en a qu'on appelle *brehaignes*, qui ne portent jamais; ces biches sont plus grosses et prennent beaucoup plus de venaison que les autres; aussi sont-elles les premières en chaleur: on prétend aussi qu'il se trouve quelquefois des biches qui ont un bois comme le cerf, et cela n'est pas absolument contre toute vraisemblance. Le faon ne porte ce nom que jusqu'à six mois environ; alors les bosses commencent à paroître, et il prend le nom de hère jusqu'à ce que

(1) *Faon*, c'est le petit cerf qui vient de naître.

(1), très-
tent bas au
acement de
de dérober
des chiens,
ont chasser
gner, après
dre. Toutes
des; il y en
qui ne por-
plus grosses
de venaison
lles les pre-
étend aussi
des biches
erf, et cela
toute vrai-
te ce nom
n; alors les
ître, et il
u'à ce que

qui vient de

ces bosses alongées en dagues lui fas-
sent prendre le nom de daguet. Il ne
quitte pas sa mère dans les premiers
temps, quoiqu'il prenne un assez
prompt accroissement; il la suit pen-
dant tout l'été. En hiver les biches,
les hères, les daguets et les jeunes cerfs
se rassemblent en hardes, et forment
des troupes d'autant plus nombreuses
que la saison est plus rigoureuse. Au
printemps ils se divisent, les biches se
recèlent pour mettre bas; et dans ce
temps il n'y a guère que les daguets et
les jeunes cerfs qui aillent ensemble :
en général, les cerfs sont portés à de-
meurer les uns avec les autres, à mar-
cher de compagnie; et ce n'est que la
crainte ou la nécessité qui les disperse
ou les sépare.

Le cerf est en état d'engendrer à
l'âge de dix-huit mois; car on voit des
daguets, c'est-à-dire, des cerfs nés
au printemps de l'année précédente,
couvrir des biches en automne, et l'on

doit présumer que ces accouplemens sont prolifiques. Ce qui pourroit peut-être en faire douter, c'est qu'ils n'ont encore pris alors qu'environ la moitié ou les deux tiers de leur accroissement ; que les cerfs croissent et grossissent jusqu'à l'âge de huit ans, et que leur tête va toujours en augmentant tous les ans jusqu'au même âge : mais il faut observer que le faon qui vient de naître, se fortifie en peu de temps ; que son accroissement est prompt dans la première année, et ne se rallentit pas dans la seconde ; qu'il y a même déjà surabondance de nourriture, puisqu'il pousse des dagues ; et c'est-là le signe le plus certain de la puissance d'engendrer. Il est vrai que les animaux en général ne sont en état d'engendrer que lorsqu'ils ont pris la plus grande partie de leur accroissement ; mais ceux qui ont un temps marqué pour le rut ou pour le frai, semblent faire une exception à cette loi. Les pois-

couplemens
 urroit peut-
 qu'ils n'ont
 on la moitié
 r accroisse-
 ent et gros-
 ans, et que
 augmentant
 e âge : mais
 n qui vient
 u de temps ;
 prompt dans
 se ralentit
 y a même
 iture, puis-
 t c'est-là le
 a puissance
 les animaux
 d'engendrer
 plus grande
 ent ; mais
 arqué pour
 blent faire
 . Les pois-

sons frayent et produisent avant que d'avoir pris le quart, ou même la huitième partie de leur accroissement ; et dans les animaux quadrupèdes, ceux qui, comme le cerf, l'élan, le daim, le renne, le chevrenil, &c. ont un rut bien marqué, engendrent aussi plutôt que les autres animaux.

Le bois, dans le cerf, n'est qu'une partie accessoire, et, pour ainsi dire, étrangère à son corps, une production qui n'est regardée comme partie animale que parce qu'elle croît sur un animal, mais qui est vraiment végétale, puisqu'elle retient les caractères du végétal dont elle tire sa première origine, et que ce bois ressemble au bois des arbres par la manière dont il croît, dont il se développe, se ramifie, se durcit, se sèche et se sépare ; car il tombe de lui-même après avoir pris son entière solidité, et dès qu'il cesse de tirer de la nourriture, comme un fruit dont le pédicule se détache de la

branche dans le temps de sa maturité ; le nom même qu'on lui a donné dans notre langue , prouve bien qu'on a regardé cette production comme un bois , et non pas comme une corne , un os , une défense , une dent , &c. et quoique cela me paroisse suffisamment indiqué , et même prouvé , je ne dois pas oublier un fait cité par les Anciens. Aristote , Théophraste , Plin , disent tous que l'on a vu du lierre s'attacher , pousser et croître sur le bois des cerfs , lorsqu'il est encore tendre : si ce fait est vrai , et il seroit facile de s'en assurer par l'expérience , il prouveroit encore mieux l'analogie intime de ce bois avec le bois des arbres.

Non-seulement les cornes et les défenses des autres animaux sont d'une substance très-différente de celle du bois du cerf , mais leur développement , leur texture , leur accroissement et leur forme , tant extérieure qu'intérieure , n'ont rien de semblable ni

sa maturité ;
a donné dans
n qu'on a re-
comme un bois,
orne , un os ,
c. et quoique
ent indiqué ,
is pas oublier
ens. Aristote ,
ent tous que
her , pousser
erfs, lorsqu'il
fait est vrai ,
urer par l'ex-
ence e mieux
bois avec le

nes et les de-
x sont d'une
de celle du
éveloppement,
oissement et
entre qu'inté-
semblable ni

même d'analogie au bois. Ces parties, comme les ongles , les cheveux , les crins, les plumes, les écailles , croissent à la vérité par une espèce de végétation , mais bien différente de la végétation du bois. Les cornes dans les bœufs , les chèvres , les gazelles , &c. sont creuses en dedans , au lieu que le bois du cerf est solide dans toute son épaisseur : la substance de ces cornes est la même que celle des ongles , des ergots , des écailles ; celle du bois de cerf , au contraire , ressemble plus au bois qu'à toute autre substance. Toutes ces cornes creuses sont revêtues en dedans d'un périoste , et contiennent dans leur cavité un os qui les soutient et leur sert de noyau ; elles ne tombent jamais , et elles croissent pendant toute la vie de l'animal , en sorte qu'on peut juger son âge par les noeuds ou cercles annuels des cornes. Au lieu de croître comme le bois du cerf , par leur extrémité supérieure , elles croissent au

contraire comme les ongles, les plumes, les cheveux, par leur extrémité inférieure. Il en est de même des défenses de l'éléphant, de la vache marine, du sanglier et de tous les autres animaux ; elles sont creuses en dedans, et elles ne croissent que par leur extrémité inférieure : ainsi, les cornes et les défenses n'ont pas plus de rapport que les ongles, le poil ou les plumes, avec le bois du cerf.

Toutes les végétations peuvent donc se réduire à trois espèces ; la première, où l'accroissement se fait par l'extrémité supérieure, comme dans les herbes, les plantes, les arbres, le bois du cerf et tous les autres végétaux ; la seconde, où l'accroissement se fait au contraire par l'extrémité inférieure, comme dans les cornes, les ongles, les ergots, le poil, les cheveux, les plumes, les écailles, les défenses, les dents et les autres parties extérieures du corps des animaux ; la troisième est

LE
es plumes,
mité infé-
a défenses
marine, du
animaux,
s, et elles
extrémité
et les dé-
port que
nos, avec
vent donc
la premiè-
t par l'ex-
dans les
res, le bois
gétaux ; la
se fait au
inférieure,
ongles, les
, les plu-
, les dents
eures du
ième est :

DU CERF. 63

celle où l'accroissement se fait à-la-fois par les deux extrémités, comme dans les os, les cartilages, les muscles, les tendons et les autres parties intérieures du corps des animaux : toutes trois n'ont pour cause matérielle que la surabondance de la nourriture organique, et pour effet que l'assimilation de cette nourriture au moule qui la reçoit. Ainsi, l'animal croît plus ou moins vite à proportion de la quantité de cette nourriture ; et lorsqu'il a pris la plus grande partie de son accroissement, elle se détermine vers les réservoirs séminaux et cherche à se répandre au-dehors, et à produire, au moyen de la copulation, d'autres êtres organisés. La différence qui se trouve entre les animaux qui, comme le cerf, ont un temps marqué pour le rut, et les autres animaux qui peuvent engendrer en tout temps, ne vient encore que de la manière dont ils se nourrissent. L'homme et les animaux domestiques, qui tous les jours

64 HISTOIRE NATURELLE

prennent à-peu-près une égale quantité de nourriture , souvent même trop abondante ; peuvent engendrer en tout temps : le cerf , au contraire , et la plupart des autres animaux sauvages , qui souffrent pendant l'hiver une grande disette , n'ont rien alors de surabondant , et ne sont en état d'engendrer qu'après s'être refaits pendant l'été ; et c'est aussi immédiatement après cette saison que commence le rut , pendant lequel le cerf s'épuise si fort , qu'il reste pendant tout l'hiver dans un état de langueur ; sa chair est même alors si dénuée de bonne substance , et son sang est si fort appauvri , qu'il s'engendre des vers sous sa peau , lesquels augmentent encore sa misère , et ne tombent qu'au printemps lorsqu'il a repris , pour ainsi dire , une nouvelle vie par la nourriture active que lui fournissent les productions nouvelles de la terre.

Toute sa vie se passe donc dans des

ELLE

égale quan-
même trop
l'her en tout
e, et la plu-
uvages, qui
une grande
e surabon-
d'engendrer
dant l'été ;
ment après
le rut, pen-
si fort, qu'il
dans un état
même alors
nce ; et son
il s'engen-
u, lesquels
ère ; et ne
lorsqu'il a
ouvelle vie
e lui four-
velles de la
ac dans des

D U C E R F.

65

alternatives de plénitude et d'inani-
tion , d'embonpoint et de maigreur ,
de santé , pour ainsi dire , et de mala-
die , sans que ces oppositions si mar-
quées , et cet état toujours excessif ,
altèrent sa constitution : il vit aussi
long-temps que les autres animaux qui
ne sont pas sujets à ces vicissitudes.
Comme il est cinq ou six ans à croî-
tre , il vit aussi sept fois cinq ou six
ans , c'est-à-dire , trente-cinq ou qua-
rante ans. Ce que l'on a débité sur la
longue vie des cerfs , n'est appuyé sur
aucun fondement ; ce n'est qu'un pré-
jugé populaire , qui régnoit dès le temps
d'Aristote : et ce philosophe dit avec
raison que cela ne lui paroît pas vrai-
semblable , attendu que le temps de la
gestation et celui de l'accroissement
du jeune cerf n'indiquent rien moins
qu'une très-longue vie. Cependant, mal-
gré cette autorité , qui seule auroit dû
suffire pour détruire ce préjugé , il s'est
renouvelé dans des siècles d'ignorance

par une histoire ou une fable que l'on a faite d'un cerf qui fut pris par Charles VI, dans la forêt de Senlis, et qui portoit un collier sur lequel étoit écrit : *Cæsar hoc me donavit*; et l'on a mieux aimé supposer mille ans de vie à cet animal, et faire donner ce collier par un empereur romain, que de convenir que ce cerf pouvoit venir d'Allemagne, où les empereurs ont dans tous les temps pris le nom de César.

La tête des cerfs va tous les ans en augmentant en grosseur et en hauteur, depuis la seconde année de leur vie jusqu'à la huitième; elle se soutient toujours belle et à-peu-près la même pendant toute la vigueur de l'âge; mais lorsqu'ils deviennent vieux, leur tête décline aussi. Il est rare que nos cerfs portent plus de vingt ou vingt-deux andouillers, lors même que leur tête est la plus belle, et ce nombre n'est rien moins que constant; car il arrive souvent que le même cerf aura

le que l'on
s par Char-
lis, et qui
étoit écrit:
on a mieux
vie à cet
collier par
le convenir
Allemagne,
as les temps

les ans en
en hauteur,
e leur vie
se soutient
ès la mê-
ur de l'â-
ent vieux,
st rare que
vingt ou
même que
et ce nom-
stant; car
ne cerf aura

dans une année un certain nombre
d'andouillers, et que l'année suivante
il en aura plus ou moins, selon qu'il
aura eu plus ou moins de nourriture et
de repos: et de même que la grandeur
de la tête ou du bois du cerf dépend
de la quantité de nourriture, la qua-
lité de ce même bois dépend aussi de
la différente qualité des nourritures; il
est comme le bois des forêts, grand, ten-
dre et assez léger dans les pays humides
et fertiles; il est au contraire court, dur
et pesant dans les pays secs et stériles.

Il en est de même encore de la gran-
deur et de la taille de ces animaux,
elle est fort différente, selon les lieux
qu'ils habitent: les cerfs de plaines,
de vallées ou de collines abondantes
en grains, ont le corps beaucoup plus
grand et les jambes plus hautes que les
cerfs des montagnes sèches, arides et
pierreuses; ceux-ci ont le corps bas,
court et trapu; ils ne peuvent courir
aussi vite; mais ils vont plus long-

temps que les premiers , ils sont plus méchans , ils ont le poil plus long sur le massacre ; leur tête est ordinairement basse et noire , à-peu-près comme un arbre rabougri , dont l'écorce est rembrunie , au lieu que la tête des cerfs de plaines est haute et d'une couleur claire et rougeâtre comme le bois et l'écorce des arbres qui croissent en bon terrain. Ces petits cerfs trapus n'habitent guère les futaies et se tiennent presque toujours dans les taillis , où ils peuvent se soustraire plus aisément à la poursuite des chiens : leur venaison est plus fine , et leur chair est de meilleur goût que celle des cerfs de plaines. Le cerf de Corse paroît être le plus petit de tous les cerfs de montagnes , il n'a guère que la moitié de la hauteur des cerfs ordinaires ; c'est , pour ainsi dire , un basset parmi les cerfs ; il a le pelage brun (1) , le corps

(1) *Pelage* , c'est la couleur du poil du cerf , du daim , du chevreuil.

ils sont plus
 as long sur le
 dinairement
 s comme un
 orce est rem-
 ète des cerfs
 'une couleur
 e le bois et
 issent en bon
 trapus n'ha-
 et se tien-
 s les taillis,
 ro plus aisé-
 ens : leur ve-
 ur chair est
 o des cerfs de
 paroît être le
 s de monta-
 moitié de la
 ires ; c'est ,
 et parmi les
 1) , le corps
 r du poil du
 l.

trapu , les jambes courtes. Et ce qui m'a convaincu que la grandeur et la taille des cerfs en général dépendoit absolument de la quantité et de la qualité de la nourriture , c'est qu'en ayant fait élever un chez moi , et l'ayant nourri largement pendant quatre ans , il étoit à cet âge beaucoup plus haut , plus gros , plus étoffé que les plus vieux cerfs de mes bois , qui cependant sont de la belle taille.

Pontoppidan , en parlant des cerfs de Norwège , dit : « Qu'il ne s'en trouve que dans les diocèses de Berghen et de Drontheim , c'est-à-dire , dans la partie occidentale du royaume , et que ces animaux traversent quelquefois en troupes les canaux qui sont entre le continent et les îles voisines de la côte , ayant la tête appuyée sur la croupe les uns des autres ; et quand le chef de la file est fatigué , il se retire pour se reposer , et le plus vigoureux prend sa place ».

Quelques gens ont pensé qu'on pourroit rendre domestiques les cerfs de nos bois , en les traitant comme les Lapons traitent les rennes , avec soin et douceur. Nous pouvons citer à ce sujet un exemple qu'on pourroit suivre. Autrefois il n'y avoit point de cerfs à l'Île-de-France, ce sont les Portugais qui en ont peuplé cette île. Ils sont petits et ont le poil plus gris que ceux d'Europe, desquels néanmoins ils tirent leur origine. Lorsque les Français s'établirent dans l'île , ils trouvèrent une grande quantité de ces cerfs; ils en ont détruit une partie , et le reste s'est réfugié dans les endroits les moins fréquentés de l'île. On est parvenu à les rendre domestiques , et quelques habitans en ont des troupeaux.

Nous avons vu à l'École vétérinaire une petite espèce de cerf qu'on nous a dit venir du Cap de Bonne-Espérance, dont la robe étoit semée de taches

ensé qu'on
 nes les cerfs
 tant comme
 nnes , avec
 vons citer à
 on pourroit
 oit point de
 sont les Por-
 cette île. Ils
 plus gris que
 éanmoins ils
 ue les Fran-
 , ils trouvè-
 de ces cerfs ;
 partie , et le
 endroits les
 On est par-
 stiques , et
 t des trou-

vétérinaire
 n'on nous a
 Espérance,
 e de taches

blanches , comme celles de l'axis ; on
 lui donnoit le nom de *cerf-cochon* , par-
 ce qu'il n'a pas la même légèreté de
 corps et les jambes plus grosses que les
 autres animaux de ce genre. Il n'avoit
 que trois pieds quatre pouces et demi
 de long , depuis le bout du museau jus-
 qu'à l'extrémité du corps , les jambes
 courtes , les pieds et les sabots fort pe-
 tits ; le pelage fauve semé de taches
 blanches , l'œil noir et bien ouvert ,
 avec de grands poils noirs à la paupière
 supérieure ; les naseaux noirs , une
 bande noirâtre des naseaux aux coins
 de la bouche : la tête couleur de ven-
 tre-de-biche mêlé de grisâtre , brune
 sur le chanfrein et à côté des yeux ; les
 oreilles fort larges , garnies de poils
 blancs en dedans , et d'un poil ras , gris
 mêlé de fauve en dehors. Le bois de
 ce cerf avoit onze pouces sept lignes de
 long sur dix lignes de grosseur , le
 dessus du dos étoit plus brun que le
 reste du corps , la queue fauve dessus

et blanche dessous, et les jambes étoient d'un brun noirâtre.

Il paroît que cet animal approche plus de l'espèce du cerf que de celle du daim. On en peut juger par la seule inspection de son bois.

Le pelage le plus ordinaire pour le cerf, est le fauve, cependant il se trouve, même en assez grand nombre, des cerfs bruns, et d'autres qui sont roux, les cerfs blancs sont bien plus rares, et semblent être des cerfs domestiques, mais très-anciennement : car Aristote et Pline parlent des cerfs blancs; et il paroît qu'ils n'étoient pas alors plus communs qu'ils ne le sont aujourd'hui. La couleur du bois, comme la couleur du poil, semble dépendre en particulier de l'âge et de la nature de l'animal, et en général de l'impression de l'air : les jeunes cerfs ont le bois plus blanchâtre et moins teint que les vieux. Les cerfs dont le pelage est d'un fauve clair et délayé, ont souvent

mbes étoient

al approche
e de celle du
par la seule

aire pour le
endant il se
nd nombre,
res qui sont
bien plus ra-
cerfs domes-
ement : car
t des cerfs
étoient pas
ne le sont
u bois , com-
mble dépen-
et de la na-
éral de l'im-
cerfs ont le
ns teint que
e pelage est
ont souvent

la tête pâle et mal teinte ; ceux qui sont d'un fauve vil , l'ont ordinairement rouge ; et les bruns , sur-tout ceux qui ont du poil noir sur le cou , ont aussi la tête noire. Il est vrai qu'à l'intérieur le bois de tous les cerfs est à-peu-près également blanc , mais ces bois diffèrent beaucoup les uns des autres en solidité , et par leur texture plus ou moins serrée ; il y en a qui sont fort spongieux , et où même il se trouve des cavités assez grandes : cette différence dans la texture suffit pour qu'ils puissent se colorer différemment , et il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la sève des arbres pour produire cet effet , puisque nous voyons tous les jours l'ivoire le plus blanc jaunir ou brunir à l'air , quoiqu'il soit d'une matière bien plus compacte et moins poreuse que celle du bois du cerf.

Le cerf paroît avoir l'œil bon , l'odorat exquis , et l'oreille excellente. Lorsqu'il veut écouter , il lève la tête ,

dresse les oreilles , et alors il entend de fort loin ; lorsqu'il sort dans un petit taillis ou dans quelque autre endroit à demi découvert , il s'arrête pour regarder de tous côtés , et cherche ensuite le dessous du vent pour sentir s'il n'y a pas quelqu'un qui puisse l'inquiéter. Il est d'un naturel assez simple , et cependant il est curieux et rusé : lorsqu'on le siffle ou qu'on l'appelle de loin , il s'arrête tout court et regarde fixement et avec une espèce d'admiration les voitures , le bétail , les hommes ; et s'ils n'ont ni arme ni chiens , il continue à marcher d'assurance (1) , et passe son chemin fièrement et sans fuir : il paroît aussi écouter avec autant de tranquillité que de plaisir le chalumeau ou le flageolet des bergers , et les veneurs se servent quelquefois de cet artifice

(1) *Marcher d'assurance , aller d'assurance* , c'est lorsque le cerf va d'un pas réglé et tranquille.

entend de
 un petit
 endroit à
 pour re-
 cho ensuite
 tir s'il n'y
 inquiéter.
 ple, et ce-
 rusé : lors-
 elle de loin,
 garde fixe-
 admiration
 ommes ; et
 il continue
 et passe son
 air : il pa-
 ut de tran-
 umeau ou
 es veneurs
 et artifice

ler d'assu-
 un pas ré-

pour le rassurer. En général il craint beaucoup moins l'homme que les chiens et ne prend de la défiance et de la ruse qu'à mesure et d'autant qu'il aura été inquiété : il marche lentement , il choisit sa nourriture , et lorsqu'il a viandé , il cherche à se reposer pour ruminer à loisir , mais il paroît que la rumination ne se fait pas avec autant de facilité que dans le bœuf ; ce n'est , pour ainsi dire , que par secousses que le cerf peut faire remonter l'herbe contenue dans son premier estomac. Cela vient de la longueur et de la direction du chemin qu'il faut que l'aliment parcoure : le bœuf a le cou court et droit , le cerf l'a long et arqué ; il faut donc beaucoup plus d'effort pour faire remonter l'aliment , et cet effort se fait par une espèce de hoquet dont le mouvement se marque au-dehors et dure pendant tout le temps de la rumination. Il a la voix d'autant plus forte , plus grosse et plus tremblante , qu'il



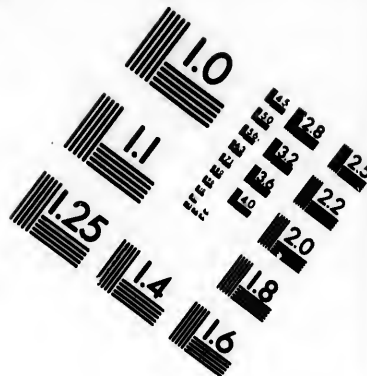
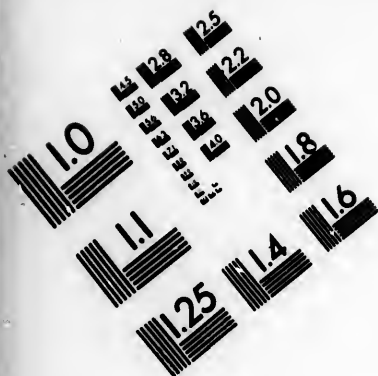
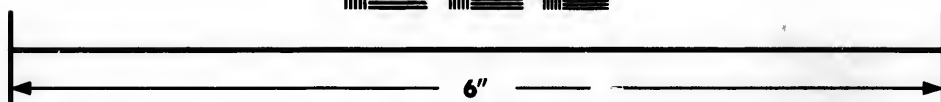
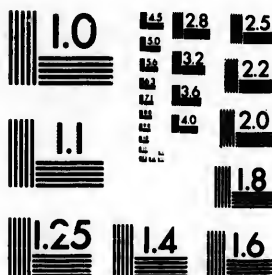


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 128 125
32 22
20
8

11
01
8
5

76 HISTOIRE NATURELLE

est plus âgé ; la biche a la voix plus foible et plus courte , elle ne rait pas d'amour , mais de crainte : le cerf rait d'une manière effroyable dans le temps du rut , il est alors si transporté , qu'il ne s'inquiète ni ne s'effraie de rien ; on peut donc le surprendre aisément , et comme il est surchargé de venaison , il ne tient pas long-temps devant les chiens ; mais il est dangereux aux abois , il se jette sur eux avec une espèce de fureur. Il ne boit guère en hiver , et encore moins au printemps , l'herbe tendre et chargée de rosée lui suffit ; mais dans les chaleurs et les sécheresses de l'été , il va boire aux ruisseaux , aux mares , aux fontaines ; et dans le temps du rut il est si fort échauffé qu'il cherche l'eau par-tout , non-seulement pour appaiser sa soif brûlante , mais pour se baigner et se rafraîchir le corps. Il nage parfaitement bien et plus légèrement alors que dans tout autre temps , à cause de la venaison dont le volume

est plus léger qu'un pareil volume d'eau : on en a vu traverser de très-grandes rivières ; on prétend même qu'attirés par l'odeur des biches , les cerfs se jettent à la mer dans le temps du rut , et passent d'une île à une autre à des distances de plusieurs lieues : ils sautent encore plus légèrement qu'ils ne nagent ; car lorsqu'ils sont poursuivis ils franchissent aisément une haie , et même un palis d'une toise de hauteur. Leur nourriture est différente suivant les différentes saisons ; en automne , après le rut , ils cherchent les boutons des arbustes verts , les fleurs de bruyères , les feuilles de ronces , &c. En hiver , lorsqu'il neige , ils pèlent les arbres , et se nourrissent d'écorces , de mousse , &c. et lorsqu'il fait un temps doux , ils vont viander dans les blés ; au commencement du printemps , ils cherchent les chatons des trembles , des marsaules , des coudriers , les fleurs et les boutons du cornouiller , &c. En

78 HISTOIRE NATURELLE

été , ils ont de quoi choisir , mais ils préfèrent les seigles à tous les autres grains , et la bourgenne à tous les autres bois. La chair du faon est bonne à manger ; celle de la biche et du daguet n'est pas absolument mauvaise , mais celle des cerfs a toujours un goût désagréable et fort : ce que cet animal a de plus utile , c'est son bois et sa peau ; on la prépare , et elle fait un cuir souple et très-durable : le bois s'emploie par les couteliers , les fourbisseurs , &c. et l'on en tire par la chimie , des esprits alkali-volatils , dont la médecine fait un fréquent usage.

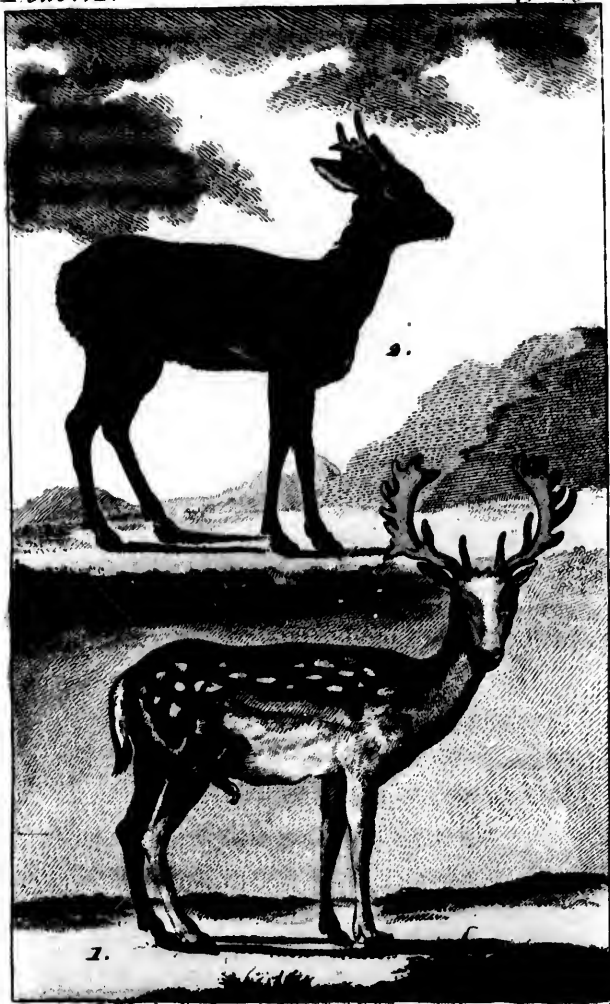
L E D A I M.

AUCUNE espèce n'est plus voisine d'une autre que l'espèce du daim l'est de celle du cerf ; cependant ces animaux , qui se ressemblent à tant d'égards , ne vont point ensemble , se fuient , ne se mêlent jamais , et ne for-

ils
res
au-
anne
uet
nais
ésa-
a de
; on
uple
par
c. et
orits
fait

isine
l'est
ani-
d'é-
, se
for-

[illegible][illegible]



Dessiné del.

Bianco Sculp.

1. LE DAIM. 2. LE CHEVREUIL.

n
te
v
p
q
se
et
so
da
pa
da
pa
et
so
ch
lo
ils
ch
Il
et
il
il
Èt
il

ment par conséquent aucune race intermédiaire : il est même rare de trouver des daims dans les pays qui sont peuplés de beaucoup de cerfs , à moins qu'on ne les y ait apportés ; ils paroissent être d'une nature moins robuste et moins agreste que celle du cerf ; ils sont aussi beaucoup moins communs dans les forêts ; on les élève dans des parcs où ils sont , pour ainsi dire , à demi domestiques. L'Angleterre est le pays de l'Europe où il y en a le plus , et l'on y fait grand cas de cette venaison : les chiens la préfèrent aussi à la chair de tous les autres animaux ; et lorsqu'ils ont une fois mangé du daim , ils ont beaucoup de peine à garder le change sur le cerf ou sur le chevreuil. Il y a des daims aux environs de Paris , et dans quelques provinces de France ; il y en a en Espagne et en Allemagne ; il y en a aussi en Amérique , qui peut-être y ont été transportés d'Europe : il semble que ce soit un animal des cli-

mats tempérés , car il n'y en a point en Russie ; et l'on n'en trouve que très-rarement dans les forêts de Suède et des autres pays du nord.

Comme le daim est un animal moins sauvage , plus délicat , et , pour ainsi dire , plus domestique que le cerf , il est aussi sujet à un plus grand nombre de variétés. Outre les daims communs et les daims blancs , l'on en connoît encore plusieurs autres ; les daims d'Espagne , par exemple , qui sont presque aussi grands que des cerfs , mais qui ont le cou moins gros et la couleur plus obscure , avec la queue noirâtre , non blanche par - dessous , et plus longue que celle des daims communs ; les daims de Virginie qui sont presque aussi grands que ceux d'Espagne ; d'autres qui ont le front comprimé , aplati entre les yeux , les oreilles et la queue plus longues que le daim commun , et qui sont marqués d'une tache blanche sur les ongles des pieds de derrière ; d'autres

qui sont tachés ou rayés de blanc , de noir et de fauve clair , et d'autres enfin qui sont entièrement noirs : tous ont le bois plus venle , plus applati , plus étendu en largeur , et à proportion plus garni d'andouillers que celui du cerf , il est aussi plus courbé en dedans , et il se termine par une large et longue empaumure , et quelquefois , lorsque leur tête est forte et bien nourrie , les plus grands andouillers se terminent eux-mêmes par une petite empaumure. Le daim commun a la queue plus longue que le cerf , et le pelage plus clair. La tête de tous les daims mue comme celle des cerfs , mais elle tombe plus tard ; ils sont à-peu-près le même temps à la refaire : aussi leur rut arrive quinze jours ou trois semaines après celui du cerf : les daims raient alors assez fréquemment , mais d'une voix basse et comme entrecoupée ; ils ne s'excèdent pas autant que le cerf , ni ne s'épuisent par le rut ; ils ne s'écartent pas de leur

Quadrup. VI.

pays pour aller chercher les femelles , cependant ils se les disputent et se battent à outrance ; ils sont portés à demeurer ensemble , ils se mettent en hardes , et restent presque toujours les uns avec les autres. Dans les parcs , lorsqu'ils se trouvent en grand nombre , ils forment ordinairement deux troupes qui sont bien distinctes , bien séparées , et qui bientôt deviennent ennemies , parce qu'ils veulent également occuper le même endroit du parc : chacune de ces troupes a son chef qui marche le premier , et c'est le plus fort et le plus âgé ; les autres suivent , et tous se disposent à combattre pour chasser l'autre troupe du bon pays. Ces combats sont singuliers par la disposition qui paroît y regner ; ils s'attaquent avec ordre , se battent avec courage , se soutiennent les uns les autres , et ne se croient pas vaincus par un seul échec , car le combat se renouvelle tous les jours , jusqu'à ce que les plus

.

forts chassent les plus foibles , et les relèguent dans le mauvais pays.

Ils aiment les terrains élevés et entrecoupés de petites collines : ils ne s'éloignent pas comme le cerf lorsqu'on les chasse , ils ne font que tourner , et cherchent seulement à se dérober des chiens par la ruse et par le change ; cependant lorsqu'ils sont pressés , échauffés et épuisés , ils se jettent à l'eau comme le cerf ; mais ils ne se hasardent pas à la traverser dans une aussi grande étendue ; ainsi , la chasse du daim et celle du cerf n'ont entr'elles aucune différence essentielle. Les connoissances du daim sont , en plus petit , les mêmes que celles du cerf ; les mêmes ruses leur sont communes , seulement elles sont plus répétées par le daim : comme il est moins entreprenant , et qu'il ne se forlonge pas tant , il a plus souvent besoin de s'accompagner , de revenir sur ses voies , &c. ce qui rend en général la chasse du daim plus su-

jette aux inconvéniens que celle du cerf : d'ailleurs , comme il est plus petit et plus léger , ses voix laissent sur la terre , et aux portées , une impression moins forte et moins durable ; ce qui fait que les chiens gardent moins le change , et qu'il est plus difficile de rapprocher lorsqu'on a un défaut à relever.

Le daim s'apprivoise très-aisément , il mange de beaucoup de choses que le cerf refuse , aussi conserve-t-il mieux sa venaison ; car il ne paroît pas que le rut , suivi des hivers les plus rudes et les plus longs , l'amaigrisse et l'altère , il est presque dans le même état pendant toute l'année : il broute de plus près que le cerf , et c'est ce qui fait que le bois coupé par la dent du daim , repousse beaucoup plus difficilement que celui qui ne l'a été que par le cerf : les jeunes mangent plus vite et plus avidement que les vieux : ils ruminent ; ils cherchent les femelles dès la seconde

année de leur vie , ils ne s'attachent pas à la même comme le chevreuil , mais ils en changent comme le cerf : la daine porte huit mois et quelques jours comme la biche , elle produit de même ordinairement un faon , quelquefois deux , et très-rarement trois ; ils sont en état d'engendrer et de produire depuis l'âge de deux ans jusqu'à quinze ou seize ; enfin ils ressemblent aux cerfs par presque toutes les habitudes naturelles , et la plus grande différence qu'il y ait entre ces animaux , c'est dans la durée de la vie. Nous avons dit , d'après le témoignage des chasseurs , que les cerfs vivent trente-cinq ou quarante ans , et l'on nous a assuré que les daims ne vivent qu'environ vingt ans : comme ils sont plus petits , il y a apparence que leur accroissement est encore plus prompt que celui du cerf ; car dans tous les animaux la durée de la vie est proportionnelle à celle de l'accroissement , et non pas au temps

..

de la gestation , comme on pourroit le croire , puisqu'ici le temps de la gestation est le même , et que dans d'autres espèces , comme celle du bœuf , on trouve que quoique le temps de la gestation soit fort long , la vie n'en est pas moins courte ; par conséquent on ne doit pas en mesurer la durée sur celle du temps de la gestation , mais uniquement sur le temps de l'accroissement , à compter depuis la naissance jusqu'au développement presque entier du corps de l'animal.

LE CHEVREUIL.

Le cerf comme le plus noble des habitans des bois , occupe dans les forêts les lieux ombragés par les cimes élevées des plus hautes futaies : le chevreuil , comme étant d'une espèce inférieure , se contente d'habiter sous des lambris plus bas , et se tient ordinairement dans le feuillage épais des

plus jeunes taillis; mais s'il a moins de noblesse, moins de force, et beaucoup moins de hauteur de taille, il a plus de grace, plus de vivacité, et même plus de courage que le cerf; il est plus gai, plus lesté, plus éveillé; sa forme est plus arrondie, plus élégante, et sa figure plus agréable; ses yeux sur-tout sont plus beaux et plus brillans, et paroissent animés d'un sentiment plus vif; ses membres sont plus souples, ses mouvemens plus prestes, et il bondit, sans effort, avec autant de force que de légèreté. Sa robe est toujours propre, son poil net et lustré; il ne se roule jamais dans la fange comme le cerf; il ne se plaît que dans les pays les plus élevés, les plus secs, où l'air est le plus pur; il est encore plus rusé, plus adroit à se dérober, plus difficile à suivre; il a plus de finesse, plus de ressources d'instinct. Car quoiqu'il ait le désavantage mortel de laisser après lui des impressions plus fortes, et qui

donnent aux chiens plus d'ardeur et plus de véhémence d'appétit que l'odeur du cerf, il ne laisse pas de savoir se soustraire à leur poursuite par la rapidité de sa première course, et par ses détours multipliés ; il n'attend pas , pour employer la ruse , que la force lui manque ; dès qu'il sent au contraire , que les premiers efforts d'une fuite rapide ont été sans succès , il revient sur ses pas , retourne , revient encore , et lorsqu'il a confondu par ses mouvemens opposés la direction de l'aller avec celle du retour, lorsqu'il a mêlé les émanations présentes avec les émanations passées , il se sépare de la terre par un bond , et se jetant à côté , il se met ventre à terre , et laisse , sans bouger , passer près de lui la troupe entière de ses ennemis amentés.

Il diffère du cerf et du daim par le naturel , par le tempérament , par les mœurs , et aussi par presque toutes les habitudes de nature ; au lieu de se met-

tre en hardes comme eux , et de marcher par grandes troupes , il demeure en famille ; le père , la mère et les petits vont ensemble , et on ne les voit jamais s'associer avec des étrangers ; ils sont aussi constans dans leurs amours que le cerf l'est peu. Comme la chevrette produit ordinairement deux faons , l'un mâle et l'autre femelle , ces jeunes animaux , élevés , nourris ensemble , prennent une si forte affection l'un pour l'autre , qu'ils ne se quittent jamais , à moins que l'un des deux n'ait éprouvé l'injustice du sort , qui ne devrait jamais séparer ce qui s'aime ; et c'est attachement encore plutôt qu'amour , car quoiqu'ils soient toujours ensemble , ils ne ressentent les ardeurs du rut qu'une seule fois par an , et ce temps ne dure que quinze jours ; c'est à la fin d'octobre qu'il commence , et il finit avant le 15 novembre. Ils ne sont point alors chargés , comme le cerf , d'une venaison surabon-

dante ; ils n'ont point d'odeur forte , point de fureur , rien en un mot qui les altère , et qui change leur état ; seulement ils ne souffrent pas que leurs faons restent avec eux pendant ce temps ; le père les chasse , comme pour les obliger à céder leur place à d'autres qui vont venir , et à former eux-mêmes une nouvelle famille ; cependant , après que le rut est fini , les faons reviennent auprès de leur mère , et ils y demeurent encore quelque temps , après quoi ils la quittent pour toujours , et vont tous deux s'établir à quelque distance des lieux où ils ont pris naissance.

La chevrette porte cinq mois et demi ; elle met bas vers la fin d'avril ou au commencement de mai. Les biches , comme nous l'avons dit , portent plus de huit mois , et cette différence seule suffiroit pour prouver que ces animaux sont d'une espèce assez éloignée pour ne pouvoir jamais se rapprocher , ni se mêler , ni produire en-

semble une race intermédiaire : par ce rapport , aussi bien que par la figure et par la taille , ils se rapprochent de l'espèce de la chèvre autant qu'ils s'éloignent de l'espèce du cerf ; car la chèvre porte à-peu-près le même temps , et le chevreuil peut être regardé comme une chèvre sauvage , qui ne vivant que de bois , porte du bois au lieu de cornes. La chevrette se sépare du chevreuil lorsqu'elle veut mettre bas ; elle se recèle dans le plus fort du bois pour éviter le loup , qui est son plus dangereux ennemi. Au bout de dix ou douze jours les jeunes faons ont déjà pris assez de force pour la suivre : lorsqu'elle est menacée de quelque danger , elle les cache dans quelque endroit fourré , elle fait face , se laisse chasser pour eux ; mais tous ses soins n'empêchent pas que les hommes , les chiens , les loups , ne les lui enlèvent souvent : c'est-là leur temps le plus critique , et celui de la grande destruction de cette

espèce qui n'est déjà pas trop commune : j'en ai la preuve par ma propre expérience. J'habite souvent une campagne dans un pays (1) dont les chevreuils ont une grande réputation ; il n'y a point d'années qu'on ne m'apporte au printemps plusieurs faons , les uns vivans , pris par les hommes , d'autres tués par les chiens ; en sorte que sans compter ceux que les loups dévorent , je vois qu'on en détruit plus dans le seul mois de mai , que dans le cours de tout le reste de l'année : et ce que j'ai remarqué depuis plus de vingt-cinq ans , c'est que comme s'il y avoit en tout un équilibre parfait entre les causes de destruction et de renouvellement , ils sont toujours , à très-peu près , en même nombre dans les mêmes cantons. Il n'est pas difficile de les compter , parce qu'ils ne sont nulle

(1) A Montbard en Bourgogne.

part bien nombreux, qu'ils marchent en famille, et que chaque famille habite séparément; en sorte que, par exemple, dans un taillis de cent arpens, il y en aura une famille, c'est-à-dire, trois, quatre ou cinq; car la chevrette, qui produit ordinairement deux faons, quelquefois n'en fait qu'un, et quelquefois en fait trois, quoique très-rarement. Dans un autre canton, qui sera du double plus étendu, il y en aura sept ou huit, c'est-à-dire deux familles; et j'ai observé que dans chaque canton cela se soutient toujours au même nombre, à l'exception des années où les hivers ont été trop rigoureux et les neiges abondantes et de longue durée; souvent alors la famille entière est détruite; mais dès l'année suivante il en revient une autre, et les cantons qu'ils aiment de préférence, sont toujours à-peu-près également peuplés. Cependant on prétend qu'en général le nombre en diminue, et il est vrai

qu'il y a des provinces en France où l'on n'en trouve plus ; que , quoique communs en Ecosse , il n'y en a point en Angleterre , qu'il n'y en a que peu en Italie ; qu'ils sont bien plus rares en Suède qu'ils ne l'étoient autrefois , &c. mais cela pourroit venir , ou de la diminution des forêts , ou de l'effet de quelque grand hiver , comme celui de 1709 , qui les fit presque tous périr en Bourgogne ; en sorte qu'il s'est passé plusieurs années avant que l'espèce se soit rétablie : d'ailleurs ils ne se plaisent pas également dans tous les pays , puisque dans le même pays ils affectent encore des lieux particuliers ; ils aiment les collines ou les plaines élevées au-dessus des montagnes ; ils ne se tiennent pas dans la profondeur des forêts , ni dans le milieu des bois d'une vaste étendue ; ils occupent plus volontiers les pointes des bois qui sont environnées de terres labourables , les taillis clairs et en mauvais terrain , où

croissent abondamment la bourgène ,
la ronce, &c.

Les faons restent avec leur père et
mère huit ou neuf mois en tout ; et
lorsqu'ils se sont séparés, c'est-à-dire ,
vers la fin de la première année de leur
âge , leur première tête commence à
paroître sous la forme de deux dagues
beaucoup plus petites que celles du
cerf ; mais ce qui marque encore grande
différence entre ces animaux , c'est
que le cerf ne met bas sa tête qu'au
printemps , et ne la refait qu'en été ,
au lieu que le chevreuil la met bas à
la fin de l'automne , et la refait pen-
dant l'hiver. Plusieurs causes concou-
rent à produire ces effets différens. Le
cerf prend en été beaucoup de nour-
riture ; il se charge d'une abondante
venaison , ensuite il s'épuise par le rut
au point qu'il lui faut tout l'hiver pour
se rétablir et pour reprendre ses for-
ces ; loin donc qu'il y ait alors aucune
surabondance , il y a disette et défaut

de substance , et par conséquent sa tête ne peut pousser qu'au printemps, lorsqu'il a repris assez de nourriture pour qu'il y en ait de superflue. Le chevreuil, au contraire , qui ne s'épuise pas tant, n'a pas besoin d'autant de réparation ; et comme il n'est jamais chargé de venaison , qu'il est toujours presque le même , que le rut ne change rien à son état, il a dans tous les temps la même surabondance ; en sorte qu'en hiver même , et peu de temps après le rut, il met bas sa tête et la refait.

Lorsque le chevreuil a refait sa tête, il touche au bois, comme le cerf, pour la dépouiller de la peau dont elle est revêtue , et c'est ordinairement dans le mois de mars , avant que les arbres commencent à pousser ; ce n'est donc pas la sève du bois qui teint la tête du chevreuil : cependant elle devient brune à ceux qui ont le pelage brun , et jaune à ceux qui sont roux ; car il y a des chevreuils de ces deux pelages , et par

quent sa
intemps,
ourriture
e. Le che-
s'épuise
autant de
st jamais
toujours
ne change
les temps
rte qu'en
s après le
fait.

it sa tête,
erf, pour
t elle est
ent dans
les arbres
est dono
a tête du
ent brune
, et jaune
y a des
s, et par

conséquent cette couleur du bois ne vient que de la nature de l'animal et de l'impression de l'air. A la seconde tête, le chevreuil porte déjà deux ou trois andouillers sur chaque côté; à la troisième, il en a trois ou quatre; à la quatrième, quatre ou cinq, et il est bien rare d'en trouver qui en aient davantage : on reconnoît seulement qu'ils sont vieux chevreuils, à l'épaisseur du mérain, à la largeur de la meule, à la grosseur des perlures, &c. Tant que leur tête est molle, elle est extrêmement sensible : j'ai été témoin d'un coup de fusil, dont la balle coupa net l'un des côtés du refait de la tête qui commençoit à pousser; le chevreuil fut si fort étourdi du coup, qu'il tomba comme mort : le tireur, qui en étoit près, se jeta dessus et le saisit par le pied; mais le chevreuil ayant repris tout d'un coup le sentiment et les forces, l'entraîna par terre à plus de trente pas dans le bois, quoique ce fût un

homme très-vigoureux ; enfin , ayant été achevé d'un coup de couteau , nous vîmes qu'il n'avoit eu d'autre blessure que le refait coupé par la balle. L'on sait d'ailleurs que les mouches sont une des plus grandes incommodités du cerf , lorsqu'il refait sa tête ; il se recèle alors dans le plus fort du bois où il y a le moins de mouches , parce qu'elles lui sont insupportables lorsqu'elles s'attachent à sa tête naissante ; ainsi , il y a une communication intime entre les parties molles de ce bois vivant , et tout le système nerveux du corps de l'animal. Le chevreuil , qui n'a pas à craindre les mouches , parce qu'il refait sa tête en hiver , ne se recèle pas , mais il marche avec précaution , et porte la tête basse pour ne pas toucher aux branches.

Dans le cerf , le daim et le chevreuil , l'os frontal a deux apophyses ou éminences sur lesquelles porte le bois ; ces deux éminences osseuses commencent

à pousser à cinq ou six mois, et prennent en peu de temps leur entier accroissement; et loin de continuer à s'élever davantage à mesure que l'animal avance en âge, elles s'abaissent et diminuent de hauteur chaque année; en sorte que les meules, dans un vieux cerf ou dans un vieux chevreuil, appuient d'assez près sur l'os frontal, dont les apophyses sont devenues fort larges et fort courtes : c'est même l'indice le plus sûr pour reconnoître l'âge avancé dans tous ces animaux. Il me semble que l'on peut aisément rendre raison de cet effet, qui d'abord paroît singulier, mais qui cesse de l'être si l'on fait attention que le bois qui porte sur cette éminence, presse ce point d'appui pendant tout le temps de son accroissement; que par conséquent il le comprime avec une grande force tous les ans, pendant plusieurs mois : et comme cet os, quoique dur, ne l'est pas plus que les autres os, il ne peut

manquer de céder un peu à la force qui le comprime ; en sorte qu'il s'élargit , se rabaisse et s'applatit toujours de plus en plus par cette même compression réitérée à chaque tête que forment ces animaux. Et c'est ce qui fait que, quoique les meules et le mérain grossissent toujours , et d'autant plus que l'animal est plus âgé , la hauteur de la tête et le nombre des andouillers diminuent si fort, qu'à la fin , lorsqu'ils parviennent à un très-grand âge , ils n'ont plus que deux grosses dagues ou des têtes bizarres et contrefaites , dont le mérain est fort gros , et dont les andouillers sont très-petits.

Comme la chevrette ne porte que cinq mois et demi , et que l'accroissement du jeune chevreuil est plus prompt que celui du cerf , la durée de sa vie est plus courte , et je ne crois pas qu'elle s'étende à plus de douze ou quinze ans tout au plus. J'en ai élevé plusieurs , mais je n'ai jamais pu les

garder plus de cinq ou six ans ; ils sont très-déliçats sur le choix de la nourriture ; ils ont besoin de mouvement , de beaucoup d'air , de beaucoup d'espace , et c'est ce qui fait qu'ils ne résistent que pendant les premières années de leur jeunesse aux inconvéniens de la vie domestique : il leur faut une femelle et un parc de cent arpens pour qu'ils soient à leur aise : on peut les apprivoiser , mais non pas les rendre obéissans , ni même familiers ; ils retiennent toujours quelque chose de leur naturel sauvage ; ils s'épouvantent aisément , et ils se précipitent contre les murailles avec tant de force , que souvent ils se cassent les jambes. Quelque privés qu'ils puissent être , il faut s'en défier ; les mâles , sur-tout , sont sujets à des caprices dangereux , à prendre certaines personnes en aversion ; et alors ils s'élancent et donnent des coups de tête assez forts pour renverser un homme , et ils le foulent encore

avec les pieds lorsqu'ils l'ont renversé. Les chevreuils ne raient pas si fréquemment, ni d'un cri aussi fort que le cerf; les jeunes ont une petite voix, courte et plaintive, *mi. . . mi*, par laquelle ils marquent le besoin qu'ils ont de nourriture : ce son est aisé à imiter, et la mère, trompée par l'appéau, arrive jusque sous le fusil du chasseur.

En hiver, les chevreuils se tiennent dans les taillis les plus fourrés, et ils vivent de ronces, de genêt, de bruyère et de châtons de coudrier, de marsaule, &c. Au printemps, ils vont dans les taillis plus clairs, et broutent les boutons et les feuilles naissantes de presque tous les arbres : cette nourriture chaude fermente dans leur estomac, et les enivre de manière qu'il est alors très-aisé de les surprendre; ils ne savent où ils vont, ils sortent même assez souvent hors du bois, et quelquefois ils approchent du bétail et des

endroits habités. En été, ils restent dans les taillis élevés, et n'en sortent que rarement pour aller boire à quelque fontaine, dans les grandes sèches-resses; car pour peu que la rosée soit abondante, ou que les feuilles soient mouillées de la pluie, ils se passent de boire. Ils cherchent les nourritures les plus fines; ils ne viandent pas avidement comme le cerf; ils ne broutent pas indifféremment toutes les herbes; ils mangent délicatement, et ils ne vont que rarement aux gagnages, parce qu'ils préfèrent la bourgène et la ronce aux grains et aux légumes.

La chair de ces animaux est, comme l'on sait, excellente à manger, cependant il y a beaucoup de choix à faire; la qualité dépend principalement du pays qu'ils habitent, et dans le meilleur pays il s'en trouve encore de bons et de mauvais: les bruns ont la chair plus fine que les roux; tous les chevrenils mâles qui ont passé deux ans,

et que nous appelons vieux *brocards*, sont durs et d'assez mauvais goût : les chevrettes, quoique du même âge ou plus âgées, ont la chair plus tendre ; celle des faons, lorsqu'ils sont trop jeunes est mollassse, mais elle est parfaite lorsqu'ils ont un an ou dix-huit mois ; ceux des pays de plaines et de vallées ne sont pas bons ; ceux des terrens humides sont encore plus mauvais ; ceux qu'on élève dans des parcs ont peu de goût ; enfin il n'y a de bien bons chevreuils que ceux des pays secs et élevés, entrecoupés de collines, de bois, de terres labourables, de friches, où ils ont autant d'air, d'espace, de nourriture, et même de solitude, qu'il leur en faut ; car ceux qui ont été souvent inquiétés sont maigres, et ceux que l'on prend après qu'ils ont été courus, ont la chair insipide et flétrie.

Cette espèce, qui est moins nombreuse que celle du cerf, et qui est même fort rare dans quelques parties de

l'Europe , paroît être beaucoup plus abondante en Amérique. Ici nous n'en connoissons que deux variétés , les roux qui sont les plus gros , et les bruns qui ont une tache blanche au derrière , et qui sont les plus petits ; et comme il s'en trouve dans les pays septentrionaux aussi-bien que dans les contrées méridionales de l'Amérique , on doit présumer qu'ils diffèrent les uns des autres peut-être plus qu'ils ne diffèrent de ceux d'Europe : par exemple, ils sont extrêmement communs à la Louisiane , et ils y sont plus grands qu'en France ; ils se retrouvent au Brésil , car l'animal que l'on appelle *cujuacu-apara* ne diffère pas plus de notre chevreuil , que le cerf de Canada diffère de notre cerf ; il y a seulement quelque différence dans la forme de leur bois. « Il y a , dit Pison , au Brésil des espèces de chevreuils, dont les uns n'ont point de cornes et s'appellent *cujuacu-été* , et les autres ont des cornes et s'ap-

pellent *cujuacu-apara* : ceux-ci , qui ont des cornes , sont plus petits que les autres ; les poils sont luisans , polis , mêlés de brun et de blanc , sur-tout quand l'animal est jeune , car le blanc s'efface avec l'âge. Le pied est divisé en deux ongles noirs , sur chacun desquels il y en a un plus petit qui est comme superposé ; la queue courte , les yeux grands et noirs , les narines ouvertes , les cornes médiocres , à trois branches , et qui tombent tous les ans ; les femelles portent cinq ou six mois : on peut les apprivoiser , &c. Marcgrave ajoute que l'*apara* a des cornes à trois branches , et que la branche inférieure de ces cornes est la plus longue , et se divise en deux ». L'on voit bien par ces descriptions , que l'*apara* n'est qu'une variété de l'espèce de nos chevreuils , et Ray soupçonne que le *cujuacu-été* n'est pas d'une espèce différente de celle du *cujuacu-apara* , et que celui-ci est le mâle , et l'autre la femelle. Je serois tout-à-

ELLE

eux-ci, qui
petits que les
s, polis, mê-
r-tout quand
blanc s'efface
visé en deux
desquels il y
omme super-
yeux grands
rtes, les cor-
nches, et qui
femelles por-
peut les ap-
e ajoute que
is branches,
re de ces cor-
se divise en
ces descrip-
une variété
uils, et Ray
-été n'est pas
celle du cu-
ci est le mâle,
erois tout-à-



Desvée del.

Rissoe Sculp.

1. L'ELAN. 2. LE RENNE.



fait de son avis, si Pison ne disoit pas précisément que ceux qui ont des cornes sont plus petits que les autres : il ne me paroît pas probable que les femelles soient plus grosses que les mâles, dans cette espèce, au Brésil, puisqu'ici elles sont plus petites. Ainsi, en même temps que nous croyons que le *cujuacu-apara* n'est qu'une variété de notre chevreuil, à laquelle on doit même rapporter le *capreolus marinus* de Jouston, nous ne déciderons rien sur ce que peut être le *cujuacu-été*, jusqu'à ce que nous en soyons mieux informés.

L'ÉLAN ET LE RENNE.

QUOIQUE l'élan et le renne soient deux animaux d'espèces différentes, nous avons cru devoir les réunir, parce qu'il n'est guère possible de faire l'histoire de l'un, sans emprunter beaucoup de celle de l'autre ; la plupart des anciens auteurs, et même des modernes,

les ayant confondus , ou désignés par des dénominations équivoques qu'on pourroit appliquer à tous deux. Les Grecs ne connoissent ni l'élan , ni le renne ; Aristote n'en fait aucune mention : et chez les Latins , Jules-César est le premier qui ait employé le nom *alce* ; Pausanias , qui a écrit environ cent ans après Jules-César , est aussi le premier auteur grec , dans lequel on trouve ce même nom Αλχη ; et Pline , qui étoit à-peu-près contemporain de Pausanias , a indiqué assez obscurément l'élan et le renne sous les noms *alce* , *machlis* et *tarandus*. On ne peut donc pas dire que le nom *alce* , soit proprement grec ou latin ; et il paroît avoir été tiré de la langue celtique , dans laquelle l'élan se nommoit *elch* ou *elk*. Le nom latin du renne est encore plus incertain que celui de l'élan ; plusieurs naturalistes ont pensé que c'étoit le *machlis* de Pline , parce que cet auteur en parlant des animaux du nord , cite

en même temps l'*alce* et le *machlis*, et qu'il dit de ce dernier, qu'il est particulier à la Scandinavie, et qu'on ne l'a jamais vu à Rome, ni même dans toute l'étendue de l'Empire romain ; cependant on trouve encore dans les commentaires de César un passage qu'on ne peut guère appliquer à un autre animal qu'au renne, et qui semble prouver qu'il existoit alors dans les forêts de la Germanie ; et quinze siècles après Jules-César, Gaston Phæbus semble parler du renne sous le nom de *rangier*, comme d'un animal qui auroit existé de son temps dans nos forêts de France ; il en fait même une assez bonne description, et il donne la manière de le prendre et de le chasser : comme sa description ne peut pas s'appliquer à l'élan, et qu'il donne en même temps la manière de chasser le cerf, le daim, le chevreuil, le bouquetin, le chamois, &c. on ne peut pas dire que, dans l'article du rangier, il ait voulu

..

parler d'aucun de ces animaux , ni qu'il se soit trompé dans l'application du nom. Il sembleroit donc par ces témoignages positifs , qu'il existoit jadis en France des rennes , du moins dans les hautes montagnes , telles que les Pyrénées , dont Gaston Phæbus étoit voisin , comme seigneur et habitant du comté de Foix ; et que , depuis ce temps , ils ont été détruits comme les cerfs , qui autrefois étoient communs dans cette contrée , et qui cependant n'existent plus aujourd'hui dans le Bigorre , le Couserans , ni dans les provinces adjacentes. Il est certain que le renne ne se trouve actuellement que dans les pays les plus septentrionaux ; mais l'on sait aussi que le climat de la France étoit autrefois beaucoup plus humide et plus froid , par la quantité des bois et des marais , qu'il ne l'est aujourd'hui. On voit par la lettre de l'empereur Julien , quelle étoit de son temps la rigueur du froid à Paris ; la

description des glaces de la Seine ressemble parfaitement à celle que nos Canadiens font de celles du fleuve de Quebec ; les Gaules , sous la même latitude que le Canada , étoient , il y a deux mille ans , ce que le Canada est de nos jours , c'est-à-dire , un climat assez froid pour nourrir les animaux qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les provinces du nord.

En comparant les témoignages et combinant les indications que je viens de citer , il me paroît donc qu'il existoit autrefois dans les forêts des Gaules et de la Germanie des élans et des rennes , et que les passages de César ne peuvent s'appliquer qu'à ces deux animaux ; à mesure que l'on a défriché les terres et desséché les eaux , la température du climat sera devenue plus douce , et ces mêmes animaux qui n'aiment que le froid auront d'abord abandonné le plat pays , et se seront retirés dans la région des neiges

sur les hautes montagnes, où ils subsistoient encore du temps de Gaston de Foix; et s'il ne s'y en trouve plus aujourd'hui, c'est que cette même température a toujours été en augmentant de chaleur par la destruction presque entière des forêts, par l'abaissement successif des montagnes, par la diminution des eaux, par la multiplication des hommes et par la succession de leurs travaux et de l'augmentation de leur consommation en tout genre. Il me paroît de même que Pline a emprunté de Jules-César, presque tout ce qu'il a écrit de ces deux animaux, et qu'il est le premier auteur de la confusion des noms. Au reste, on ne doit pas être surpris du silence des Grecs au sujet de ces deux animaux, ni de l'incertitude avec laquelle les Latins en ont parlé, puisque les climats septentrionaux étoient absolument inconnus aux premiers, et n'étoient connus des seconds que par relation.

Or, l'élan et le renne ne se trouvant tous deux que dans les pays du nord, l'élan en-deçà et le renne au-delà du cercle polaire en Europe et en Asie : on les retrouve en Amérique à de moindres latitudes, parce que le froid y est plus grand qu'en Europe ; le renne n'en craint pas la rigueur, même la plus excessive, on en voit à Spitzberg : il est commun en Groënland, et dans la Laponie la plus boréale, ainsi que dans les parties les plus septentrionales de l'Asie ; l'élan ne s'approche pas si près du pôle, il habite en Norwège, en Suède, en Pologne, en Lithuanie, en Russie, et dans les provinces de la Sibérie et de la Tartarie, jusqu'au nord de la Chine ; on le retrouve sous le nom d'*orignal*, et le renne sous celui de *caribou*, en Canada et dans toute la partie septentrionale de l'Amérique. Les naturalistes qui ont douté que l'*orignal* fût l'élan, et le *caribou* le renne, n'avoient

pas assez comparé la nature avec les témoignages des voyageurs : ce sont certainement les mêmes animaux, qui comme tous les autres, dans ce nouveau monde, sont seulement plus petits que dans l'ancien continent.

On peut prendre des idées assez justes de la forme de l'élan et de celle du renne, en les comparant tous deux avec le cerf ; l'élan est plus grand, plus gros, plus élevé sur ses jambes, il a le cou plus court, le poil plus long, le bois beaucoup plus large et plus massif que le cerf ; le renne est plus bas, plus trapu, il a les jambes plus courtes, plus grosses et les pieds bien plus larges, le poil très-fourni, le bois beaucoup plus long et divisé en un grand nombre de rameaux, terminés par des empaumures : au lieu que celui de l'élan n'est, pour ainsi dire, que découpé et chevillé sur la tranche ; tous deux ont de longs poils sous le cou, et tous deux ont la queue courte et les

avec les
ce sont
eux, qui
ce nou-
plus pe-
t.

ssiez jus-
celle du
as deux
grand,
mbes, il
us long,
lus mas-
lus bas,
as cour-
en plus
le bois
en un
erminés
ue celui
re, que
ranche;
le con,
e et les

oreilles beaucoup plus longues que le cerf : ils ne vont pas par bonds et par sauts , comme le chevreuil ou le cerf : leur marche est une espèce de trot , mais si prompt et si aisé , qu'ils font dans le même temps presque autant de chemin qu'eux , sans se fatiguer autant ; car ils peuvent trotter ainsi , sans s'arrêter , pendant un jour ou deux. Le renne se tient sur les montagnes ; l'élan n'habite que les terres basses et les forêts humides : tous deux se mettent en troupes comme les cerfs et vont de compagnie : tous deux peuvent s'apprivoiser , mais le renne beaucoup plus que l'élan ; celui-ci , comme le cerf , n'a nulle part perdu sa liberté , au lieu que le renne est devenu domestique chez le dernier des peuples ; les Lapons n'ont pas d'autre bétail. Dans ce climat glacé , qui ne reçoit du soleil que des rayons obliques , où la nuit a sa saison comme le jour , où la neige couvre la terre dès le commencement de l'au-

tomne jusqu'à la fin du printemps, où la ronce, le genièvre et la mousse sont seuls la verdure de l'été ; l'homme pouvoit-il espérer de nourrir des troupeaux ! Le cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux utiles ne pouvant y trouver leur subsistance, ni résister à la rigueur du froid, il a fallu chercher, parmi les hôtes des forêts, l'espèce la moins sauvage et la plus profitable ; les Lapons ont fait ce que nous ferions nous-mêmes, si nous venions à perdre notre bétail : il faudroit bien alors, pour y suppléer, apprivoiser les cerfs, les chevreuils de nos bois, et les rendre animaux domestiques ; et je suis persuadé qu'on en viendrait à bout, et qu'on sauroit bientôt en tirer autant d'utilité que les Lapons en tirent de leurs rennes. Nous devons sentir par cet exemple, jusqu'où s'étend pour nous la libéralité de la nature ; nous n'usons pas à beaucoup près de toutes les richesses qu'elle nous of-

fre, le fonds en est bien plus immense que nous ne l'imaginons : elle nous a donné le cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux domestiques pour nous servir, nous nourrir, nous vêtir; et elle a encore des espèces de réserve, qui pourroient suppléer à leur défaut, et qu'il ne tiendrait qu'à nous d'assujettir et de faire servir à nos besoins. L'homme ne sait pas assez ce que peut la nature, ni ce qu'il peut sur elle : au lieu de la rechercher dans ce qu'il ne connoît pas, il aime mieux en abuser dans tout ce qu'il en connoît.

En comparant les avantages que les Lapons tirent du renne apprivoisé, avec ceux que nous retirons de nos animaux domestiques, on verra que cet animal en vaut seul deux ou trois; on s'en sert comme du cheval, pour tirer des traîneaux; des voitures; il marche avec bien plus de diligence et de légèreté, fait aisément trente lieues

par jour , et court avec autant d'assurance sur la neige gélée que sur une pelouse. La femelle donne du lait plus substantiel et plus nourrissant que celui de la vache , la chair de cet animal est très-bonne à manger ; son poil fait une excellente fourrure , et la peau passée devient un cuir très-souple et très-durable : ainsi , le renne donne seul tout ce que nous tirons du cheval , du bœuf et de la brebis.

La manière dont les Lapons élèvent et conduisent ces animaux , mérite une attention particulière. Olaüs, Scheffer, Regnard , nous ont donné sur cela des détails intéressans , que nous croyons devoir présenter ici par extrait , en réformant ou supprimant les faits sur lesquels ils se sont trompés. Le bois du renne , beaucoup plus grand , plus étendu et divisé en un bien plus grand nombre de rameaux que celui du cerf, disent ces auteurs , est une espèce de singularité admirable et monstrueuse :

la nourriture de cet animal pendant l'hiver est une mousse blanche qu'il sait trouver sous les neiges épaisses en les fouillant avec son bois, et les détournant avec ses pieds; en été, il vit des boutons et des feuilles d'arbre plutôt que d'herbes, que les rameaux de son bois avancés en avant ne lui permettent pas de brouter aisément; il court sur la neige, et enfonce peu à cause de la largeur de ses pieds.... Ces animaux sont doux, on en fait des troupeaux, qui rapportent beaucoup de profit à leur maître; le lait, la peau, les nerfs, les os, les cornes des pieds, les bois, le poil, la chair, tout en est bon et utile; les plus riches Lapons ont des troupeaux de quatre ou cinq cents rennes, les pauvres en ont dix ou douze; on les mène au pâturage, on les ramène à l'étable, ou bien on les enferme dans des parcs pendant la nuit pour les mettre à l'abri de l'insulte des loups; lorsqu'on leur fait

changer de climat , ils meurent en peu de temps ; autrefois Stenon , prince de Suède , en envoya six à Frédéric , duc de Holstein ; et moins anciennement , en 1533 , Gustave , roi de Suède , en fit passer dix en Prusse , mâles et femelles , qu'on lâcha dans les bois : tous périrent sans avoir produit , ni dans l'état de domesticité , ni dans celui de liberté. « J'aurois bien voulu , dit M. Regnard , mener en France quelques rennes en vie ; plusieurs gens l'ont tenté inutilement , et l'on en conduisit l'année passée trois ou quatre à Dantzick , où ils moururent , ne pouvant s'accommoder à ce climat , qui est trop chaud pour eux ».

Il y a en Laponie des rennes sauvages et des rennes domestiques. Dans le temps de la chaleur , on lâche les femelles dans les bois , on les laisse rechercher les mâles sauvages ; et comme ces rennes sauvages sont plus robustes et plus forts que les domes-

tiques, on préfère ceux qui sont issus de ce mélange pour les atteler aux traîneaux : ces rennes sont moins doux que les autres ; car non-seulement se refusent quelquefois d'obéir à celui qui les guide, mais ils se retournent brusquement contre lui, l'attaquent à coups de pieds, en sorte qu'il n'a d'autre ressource que de se couvrir de son traîneau, jusqu'à ce que la colère de sa bête soit apaisée ; au reste cette voiture est si légère, qu'on la manie et la retourne aisément sur soi, elle est garnie par - dessous de peaux de jeunes rennes, le poil tourné contre la neige et couché en arrière, pour que le traîneau glisse plus facilement en avant et recule moins aisément dans la montagne ; le renne attelé n'a pour collier qu'un morceau de peau où le poil est resté, d'où descend vers le poitrail un trait qui lui passe sous le ventre, entre les jambes, et va s'attacher à un trou qui est sur le devant

..

du traîneau ; le Lapon n'a pour guides qu'une seule corde attachée à la racine du bois de l'animal, qu'il jette diversement sur le dos de la bête, tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, selon qu'il veut la diriger à droite ou à gauche ; elle peut faire quatre ou cinq lieues par heure ; mais plus cette manière de voyager est prompte, plus elle est incommode ; il faut y être habitué, et travailler continuellement pour maintenir son traîneau et l'empêcher de verser.

Les rennes ont à l'extérieur beaucoup de choses communes avec les cerfs, et la conformation des parties intérieures est pour ainsi dire la même ; de cette conformité de nature, résultent des habitudes analogues et des effets semblables. Le renne jette son bois tous les ans, comme le cerf, et se charge comme lui de venaison ; il est en rut dans la même saison, c'est-à-dire, vers la fin de septembre ; les

femelles , dans l'une et dans l'autre espèce , portent huit mois , et ne produisent qu'un petit ; les mâles ont de même une très-mauvaise odeur dans ce temps de chaleur ; et parmi les femelles , comme parmi les biches , il s'en trouve quelques-unes qui ne produisent pas ; les jeunes rennes ont aussi comme les faons , dans le premier âge , le poil d'une couleur variée ; il est d'abord d'un roux mêlé de jaune , et devient avec l'âge , d'un brun presque noir ; chaque petit suit sa mère pendant deux ou trois ans , et ce n'est qu'à l'âge de quatre ans révolus que ces animaux ont acquis leur plein accroissement : c'est aussi à cet âge qu'on commence à les dresser et les exercer au travail ; pour les rendre plus souples , on leur fait subir d'avance la castration. Les rennes entiers sont fiers et trop difficiles à manier : on ne se sert donc que des hongres , parmi lesquels on choisit les plus vifs et les

plus légers pour courir au traîneau et les plus pesans pour voiturer à pas plus lents les provisions et les bagages. On ne garde qu'un mâle entier pour cinq ou six femelles , et c'est à l'âge d'un an que se fait la castration ; ils sont encore , comme les cerfs , sujets aux vers dans la mauvaise saison , il s'en engendre sur la fin de l'hiver une si grande quantité sous leur peau , qu'elle en est alors toute criblée ; ces trous de vers se referment en été , et aussi ce n'est qu'en automne que l'on tue les rennes pour en avoir la fourrure ou le cuir.

- Les troupes de cette espèce demandent beaucoup de soin ; les rennes sont sujets à s'écarter , et reprendre volontiers leur liberté naturelle ; il faut les suivre et les veiller de près : on ne peut les mener paître que dans des lieux découverts ; et pour peu que le troupeau soit nombreux, on a besoin de plusieurs personnes pour les garder,

meau et
er. à pas
bagages.
ier pour
t à l'âge
tion; ils
, sujets
aison, il
iver une
r peau,
lée; ces
été, et
que l'on
la four-
èce de-
s rennes
prendre
elle; il
e près:
ue dans
peu que
e besoin
garder,

pour les contenir, pour les rappeler,
pour courir après ceux qui s'éloignent;
ils sont tous marqués, afin qu'on puisse
les reconnoître: car il arrive souvent,
ou qu'ils s'égarent dans les bois, ou
qu'ils passent à un autre troupeau,
enfin les Lapons sont continuellement
occupés à ces soins; les rennes font
toutes leurs richesses, et ils savent en
tirer toutes les commodités, ou, pour
eux dire, les nécessités de la vie. Ils
se couvrent depuis les pieds jusqu'à la
tête de ces fourrures, qui sont impé-
nétrables au froid et à l'eau; c'est leur
habit d'hiver. L'été, ils se servent des
peaux dont le poil est tombé; ils savent
aussi filer ce poil; ils en recouvrent les
nerfs qu'ils tirent du corps de l'animal,
et qui leur servent de cordes et de fil;
ils en mangent la chair, en boivent le
lait, et en font des fromages très-gras:
ce lait épuré et battu donne, au lieu
de beurre, une espèce de suif; cette
particularité, aussi bien que la grande

étendue du bois dans cet animal, et l'abondante venaison dont il est chargé dans le temps du rut, sont autant d'indices de la surabondance de nourriture; et ce qui prouve encore que cette surabondance est excessive ou du moins plus grande que dans aucune espèce, c'est que le renne est le seul dont la femelle ait un bois comme le mâle, et le seul encore dont le bois tombe et se renouvelle malgré la castration; car dans les cerfs, les daims et les chevreuils qui ont subi cette opération, la tête de l'animal reste pour toujours dans le même état où elle étoit au moment de la castration: ainsi, le renne est de tous les animaux celui où le superflu de la matière nutritive est le plus apparent, et cela tient peut-être moins à la nature de l'animal qu'à la qualité de la nourriture; car cette mousse blanche, qui fait, sur-tout pendant l'hiver, son unique aliment, est un *lichen* dont la substance sem-

blable à celle de la morille ou de la barbe de chèvre, est très-nourrissante et beaucoup plus chargée de molécules organiques, que les herbes, les feuilles ou les boutons des arbres ; et c'est par cette raison que le renne a plus de bois et plus de venaison que le cerf, et que les femelles et les hongres n'en sont pas dépourvus. C'est encore de-là que vient la grande variété qui se trouve dans la grandeur, dans la figure et dans le nombre des andouillers et des rameaux du bois des rennes ; les mâles qui n'ont été ni chassés ni contraints, et qui se nourrissent largement et à souhait de cet aliment substantiel, ont un bois prodigieux, il s'étend en arrière presque sur leur croupe, et en avant au-delà du museau ; celui des hongres est moindre, quoique souvent il soit encore plus grand que le bois de nos cerfs, enfin celui que portent les femelles est encore plus petit : ainsi ces bois varient, non-seulement comme

les autres par l'âge , mais encore par le sexe et par la mutilation des mâles ; ces bois sont donc si différens les uns des autres qu'il n'est pas surprenant que les auteurs qui ont voulu les décrire , soient si peu d'accord entr'eux.

Une autre singularité que nous ne devons pas omettre , et qui est commune au renne et à l'élan , c'est que quand ces animaux courent ou seulement précipitent leurs pas , les cornes de leurs pieds font à chaque mouvement un bruit de craquement si fort , qu'il semble que toutes les jointures des jambes se déboîtent ; les loups avertis par ce bruit ou par l'odeur de la bête , courent au-devant , la saisissent et en viennent à bout , s'ils sont en nombre ; car le renne se défend d'un loup seul : ce n'est point avec son bois , lequel en tout lui nuit plus qu'il ne lui sert , c'est avec les pieds de devant qu'il a très-forts ; il en frappe le loup avec assez de violence pour l'étourdir ou l'écarter,

et fuit ensuite avec assez de vitesse pour n'être plus atteint. Un ennemi plus dangereux pour lui , quoique moins fréquent et moins nombreux , c'est le *rosomak* ou *glouton* : cet animal encore plus vorace , mais plus lourd que le loup , ne poursuit pas le renne , il grimpe et se cache sur un arbre pour l'attendre au passage : dès qu'il le voit à portée , il se lance dessus , s'attache sur son dos en y enfonçant les ongles , et lui entamant la tête ou le cou avec les dents , ne l'abandonne pas qu'il ne l'ait égorgé ; il fait la même guerre et emploie les mêmes ruses contre l'élan , qui est encore plus puissant et plus fort que le renne ; ce *rosmak* ou *glouton* du nord est le même animal que le *carcajou* ou *quincajou* de l'Amérique septentrionale ; ses combats avec l'original sont fameux , et comme nous l'avons dit , l'original du Canada est le même que l'élan d'Europe ; il est singulier que cet animal , qui n'est guère

plus gros qu'un blaireau , vienne à bout d'un élan , dont la taille excède celle d'un grand cheval , et dont la force est telle que d'un seul coup de pied il peut tuer un loup ; mais le fait est attesté par tant de témoins , que l'on ne peut en douter.

L'élan et le renne sont tous deux du nombre des animaux ruminans ; leur manière de se nourrir l'indique , et l'inspection des parties intérieures le démontre ; cependant Tornæus, Schaffer , Regnard , Hulden et plusieurs autres , ont écrit que le renne ne ruminoit pas : Ray a eu raison de dire que cela lui paroissoit incroyable , et en effet le renne rumine comme le cerf et comme tous les autres animaux qui ont plusieurs estomacs. La durée de la vie dans le renne domestique , n'est que de quinze ou seize ans , mais il est à présumer que dans le renne sauvage elle est plus longue ; cet animal étant quatre ans à croître , doit vivre vingt-

huit ou trente ans, lorsqu'il est dans son état de nature. Les Lapons chassent les rennes sauvages de différentes façons, suivant les différentes saisons; ils se servent de femelles domestiques pour attirer les mâles sauvages dans le temps du rut; ils les tuent à coups de mousquet, ou les tirent avec l'arc et décochent leurs flèches avec tant de roideur, que malgré la prodigieuse épaisseur du poil et la fermeté du cuir, il n'en faut souvent qu'une pour tuer la bête.

L'élan est un animal beaucoup plus grand et bien plus fort que le cerf et le renne; il a le poil si rude et le cuir si dur, que la balle du mousquet peut à peine y pénétrer, il a les jambes très-fermes avec tant de mouvement et de force, sur-tout dans les pieds de devant, que d'un seul coup il peut tuer un homme, un loup, et même casser un arbre. Cependant on le chasse à peu-près comme nous chassons le cerf,

c'est-à-dire , à force d'hommes et de chiens ; on assure que lorsqu'il est lancé ou poursuivi , il lui arrive souvent de tomber tout-à-coup , sans avoir été ni tiré ni blessé ; de là on a présumé qu'il étoit sujet à l'épilepsie , et de cette présomption (qui n'est pas bien fondée , puisque la peur seule pourroit produire le même effet) on a tiré cette conséquence absurde , que la corne de ses pieds devoit guérir de l'épilepsie , et même en préserver ; et ce préjugé grossier a été si généralement répandu , qu'on voit encore aujourd'hui quantité de gens du peuple porter des bagues , dont le chaton renferme un petit morceau de corne d'élan.

Comme il y a très-peu d'hommes dans les parties septentrionales de l'Amérique , tous les animaux , et en particulier les élans , y sont en plus grand nombre que dans le nord de l'Europe. Les sauvages n'ignorent pas l'art de les chasser et de les prendre , ils les sui-

mes et de
il est lan-
souvent
avoir été
présumé
, et de
pas bien
pourroit
tiré cette
corne de
épilepsie ,
préjugé
répandu,
qui quanti-
des ba-
un pe-
mes dans
l'Améri-
particu-
as grand
Europe.
l'art de
les sui-

vent à la piste , quelquefois pendant plusieurs jours de suite , et à force de constance et d'adresse , ils en viennent à bout ; la chasse en hiver est sur-tout singulière. « On se sert , dit Denys , de raquettes , par le moyen desquelles on marche sur la neige sans enfoncer L'origual ne fait pas grand chemin , parce qu'il enfonce dans la neige , ce qui le fatigue beaucoup à cheminer ; il ne mange que le jet du bois de l'année : là où les Sauvages trouvoient le bois mangé , ils rencontroient bientôt les bêtes qui n'en étoient pas loin , et les approchoient facilement , ne pouvant aller vite ; ils leur lançoient un dard , qui est un grand bâton , au bout duquel est emmanché un grand os pointu qui perce comme une épée ; s'il y avoit plusieurs originaux d'une bande , ils les faisoient fuir : alors les originaux se mettoient tous queue à queue , faisant un grand cercle d'une lieue et demie ou deux lieues , et quelque-

fois plus , et battoient si bien la neige à force de tourner qu'ils n'enfonçoient plus ; celui de devant étant las se met derrière ; les Sauvages en embuscade les attendoient passer , et là les dar-
doient ; il y en avoit un qui les pour-
suivoit toujours , à chaque tour il en
demeuroit un , mais à la fin ils s'écarter-
toient dans le bois ». En comparant
cette relation avec celles que nous
avons déjà citées, on voit que l'homme
sauvage et l'original de l'Amérique co-
pient le lapon et l'élan d'Europe aussi
exactement l'un que l'autre.

L' A X I S.

L' A X I S est , à la vérité , du petit
nombre des animaux ruminans qui
portent un bois comme le cerf ; il a la
taille et la légèreté du daim ; mais ce
qui le distingue du cerf et du daim ,
c'est qu'il a le bois d'un cerf et la forme
d'un daim ; que tout son corps est mar-

que de taches blanches , élégamment disposées et séparées les unes des autres , et qu'enfin il habite les climats chauds ; au lieu que le cerf et le daim ont ordinairement le pelage d'une couleur uniforme , et se trouvent en plus grand nombre dans les pays froids et dans les régions tempérées , que dans les climats chauds.

Nous avons dit qu'aucune espèce n'est plus voisine d'une autre , que celle du daim l'est de celle du cerf ; cependant l'axis paroît encore faire une nuance intermédiaire entre les deux : il ressemble au daim par la grandeur du corps , par la longueur de la queue , par l'espèce de livrée qu'il porte toute la vie ; et il n'en diffère essentiellement que par le bois , qui est sans empauvre , et qui ressemble à celui du cerf. Il se pourroit donc que l'axis ne fût qu'une variété dépendante du climat , et non pas une espèce différente de celle du daim ; car quoiqu'il soit origi-

naire des pays les plus chauds de l'Asie, il subsiste et se multiplie aisément en Europe. Il y en a des troupeaux à la ménagerie de Versailles, ils produisent entr'eux aussi facilement que les daims, néanmoins on n'a jamais remarqué qu'ils se soient mêlés ni avec les daims, ni avec les cerfs, et c'est ce qui nous a fait présumer que ce n'étoit point une variété de l'un ou de l'autre, mais une espèce particulière et moyenne entre les deux. Cependant, comme l'on n'a pas fait des expériences directes et décisives à ce sujet, et que l'on n'a pas employé les moyens nécessaires pour obliger ces animaux à se joindre, nous n'assurerons pas positivement qu'ils soient d'espèces différentes.

L'on a déjà vu, dans les articles du cerf et du daim, combien ces animaux éprouvent de variétés, sur-tout par les couleurs du poil : l'espèce du daim et celle du cerf, sans être très-nombreu-

ses en individus , sont fort répandues ; toutes deux se trouvent dans l'un et dans l'autre continent , et toutes deux sont sujettes à un assez grand nombre de variétés , qui paroissent former des races constantes. Les cerfs blancs, dont la race est très-ancienne , puisque les Grecs et les Romains en ont fait mention , les petits cerfs bruns que nous avons appelés *cerfs de Corse* , ne sont pas les seules variétés de cette espèce ; il y a en Allemagne une autre race de cerf , qui est connue dans le pays sous le nom de *brandhirtz* , et de nos chasseurs sous celui de *cerf des Ardennes*. Ce cerf est plus grand que le cerf commun , et il diffère des autres cerfs non-seulement par le pelage , qu'il a d'une couleur plus foncée et presque noire , mais encore par un long poil qu'il porte sur les épaules et sous le cou. Cette espèce de crinière et de barbe lui donnant quelque rapport, la première avec le cheval , et la seconde avec le bouc :

les anciens ont donné à ce cerf les noms composés d'*hippélaphe* et de *tragélaphe*; comme ces dénominations ont occasionné de grandes discussions critiques, que les plus savans naturalistes ne sont pas d'accord à cet égard, et que Gesner, Caius et d'autres ont dit que l'*hippélaphe* étoit l'élan, nous croyons devoir donner ici les raisons qui nous ont fait penser différemment, et qui nous ont portés à croire que l'*hippélaphe* d'Aristote est le même animal que le *tragélaphe* de Pline, et que ces deux noms désignent également et uniquement le cerf des Ardennes.

Aristote donne à son *hippélaphe* une espèce de crinière sur le cou et sur le dessus des épaules, une espèce de barbe sous la gorge, un bois au mâle assez semblable à celui du chevreuil, point de cornes à la femelle; il dit que l'*hippélaphe* est de la grandeur du cerf, et naît chez les *Arachotas* (aux Indes), où l'on trouve aussi des bœufs sauva-

ges , dont le corps est robuste , la peau noire , le mufle relevé , les cornes plus courbées en arrière que celles des bœufs domestiques. Il faut avouer que ces caractères de l'hippélaphe d'Aristote conviennent à-peu-près également à l'élan et au cerf des Ardennes : ils ont tous deux de longs poils sur le cou et les épaules , d'autres longs poils sous la gorge , qui leur font une espèce de barbe au gosier , et non pas au menton. Mais l'hippélaphe n'étant que de la grandeur du cerf , diffère en cela de l'élan , qui est beaucoup plus grand ; et ce qui me paroît décider la question , c'est que l'élan étant un animal des pays froids , n'a jamais existé chez les Arachotas ; ce pays des Arachotas est une des provinces qu'Alexandre parcourut dans son expédition des Indes ; il est situé au-delà des monts Caucase , entre la Perse et l'Inde : ce climat chaud n'a jamais produit des élans , puisqu'ils peuvent à peine subsister dans les contrées tempérées , et

qu'on ne les trouve que dans le nord de l'un et de l'autre continent. Les cerfs au contraire n'affectent pas particulièrement les terres du nord ; on les trouve en grand nombre dans les climats tempérés et chauds : ainsi , nous ne pouvons pas douter que cet hippélaphe d'Aristote , qui se trouve chez les Arachotas , et dans le même pays où se trouve le buffle , ne soit le cerf des Ardennes , et non pas l'élan.

Si l'on compare maintenant Pline sur le tragélaphe , avec Aristote sur l'hippélaphe , et tous deux avec la nature , on verra que le tragélaphe est le même animal que l'hippélaphe , le même que notre cerf des Ardennes. Pline dit que le tragélaphe est de l'espèce du cerf , et qu'il n'en diffère que par la barbe , et aussi par le poil qu'il a sur les épaules : ces caractères sont positifs et ne peuvent s'appliquer qu'au cerf des Ardennes , car Pline parle ailleurs de l'élan sous le nom d'*alce*. Il ajoute

que le tragélaphe se trouve auprès du Phase, ce qui convient encore au cerf, et non pas à l'élan. Nous croyons donc être fondés à prononcer que le tragélaphe de Pline et l'hippélaphe d'Aristote, désignent tous deux le cerf que nous appelons *cerf des Ardennes*; et nous croyons aussi que l'axis de Pline indique l'animal que l'on appelle vulgairement *cerf du Gange*. Quoique les noms ne fassent rien à la nature, c'est cependant rendre service à ceux qui l'étudient que de les leur interpréter.

Espèces connues dans ce genre.

L'Aha, *cervus Pygargus*.

L'Élan, *cervus Alce*.

Le Cerf proprement dit, *cervus Elaphus*;

Le Renne, *cervus Tarandus*.

Le Daim, *cervus Dama*.

L'Axis, *cervus Axis*.

Le Cerf-Cochon, *cervus Porcinus*.

Le Baïeu, *cervus Mexicanus*.

Le Chevreuil, *cervus Capreolus*.

XXXVI^e GENRE.

LA GAZELLE, ANTILOPE.

Caractère générique : cornes solides, simples, persistantes; point de dents canines.

LES GAZELLES.

LE seul animal auquel nous conserverons le nom générique de *gazelle*, est la gazelle commune qui se trouve en Syrie, en Mésopotamie et dans les autres provinces du Levant, aussi bien qu'en Barbarie et dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique; les cornes de cette gazelle ont environ un pied de longueur, elles portent des an-

RELLE

N R E.

TILOPE.

nes solides,
oint de dents

ES.

ous conser-
de gazelle,
ni se trouve
et dans les
, aussi bien
tes les par-
frique; les
environ un
ent des an-

THE HISTORY OF THE

REIGN OF KING CHARLES THE FIRST

IN THE YEAR 1649

BY JOHN BURNET

OF THE SOCIETY OF THE APOSTOLICAL PRELATES
OF THE ROMAN CHURCH

LONDON

Printed by J. Streater, at the Sign of the Gun, in St. Dunstons Church-yard

1689

By Authority, Printed for J. Streater, at the Sign of the Gun, in St. Dunstons Church-yard



Desève del.

Rucine sculp.

1. LA GAZELLE. 2. LE CHAMOIS.

neaux cutiers à leur base, et ensuite des demi-anneaux jusqu'à une petite distance de leur extrémité, qui est lisse et pointue; elles sont non-seulement environnées d'anneaux, mais sillonnées longitudinalement par de petites stries; les anneaux marquent les années de l'accroissement, ils sont ordinairement au nombre de douze ou treize. Les gazelles en général, et celle-ci en particulier, ressemblent beaucoup au chevreuil, par la forme du corps, par les fonctions naturelles, par la légèreté des mouvemens, la grandeur et la vivacité des yeux, &c. Et comme le chevreuil ne se trouve point dans le pays qu'habite la gazelle, on seroit d'abord tenté de croire qu'elle n'est qu'un chevreuil dégénéré, ou que celui-ci n'est qu'une gazelle dénaturée par l'influence du climat et par l'effet de la différente nourriture; mais les gazelles diffèrent du chevreuil par la nature des cornes; celles du chevreuil

sont une espèce de bois solide , qui tombe et se renouvelle tous les ans , comme celui du cerf ; les cornes des gazelles , au contraire , sont creuses et permanentes , comme celles de la chèvre ; d'ailleurs le chevreuil n'a point de vésicule du fiel , au lieu que les gazelles ont cette vésicule comme les chèvres ; les gazelles ont , comme le chevreuil , des larmiers ou enfoncemens au-devant de chaque œil : elles lui ressemblent encore par la qualité du poil , par la blancheur des fesses et par les brosses qu'elles ont sur les jambes ; mais ces brosses dans le chevreuil sont sur les jambes de derrière , au lieu que dans les gazelles elles sont sur les jambes de devant : les gazelles paroissent donc être des animaux mi-partis , intermédiaires entre le chevreuil et la chèvre : mais lorsque l'on considère que le chevreuil est un animal qui se trouve également dans les deux continens , que les chèvres , au contraire , ainsi que

les gazelles, n'existoient pas dans le Nouveau-Monde, on se persuade aisément que ces deux espèces, les chèvres et les gazelles, sont plus voisines l'une de l'autre qu'elles ne le sont de l'espèce du chevreuil : au reste, les seuls caractères qui appartiennent en propre aux gazelles, sont les anneaux transversaux avec les stries longitudinales sur les cornes; les brosses de poils aux jambes de devant, une bande épaisse et bien marquée de poils noirs, bruns ou roux au bas des flancs, et enfin trois raies de poils blanchâtres qui s'étendent longitudinalement sur la face interne de l'oreille.

La seconde gazelle est un animal qui se trouve au Sénégal, où M. Adanson nous a dit qu'on l'appeloit *kevel* : il est un peu plus petit que la gazelle commune, et à-peu-près de la grandeur de nos petits chevreuils; il diffère aussi de la gazelle, en ce que ses yeux sont beaucoup plus grands, et que ses cor-

nes, au lieu d'être rondes, sont applaties sur les côtés : cet aplatissement des cornes n'est pas une différence qui provienne de celle du sexe ; les gazelles mâles et femelles les ont rondes ; les kevels mâles et femelles les ont plates, ou, pour mieux dire, comprimées : au reste, le kevel ressemble en entier à la gazelle, et a comme elle le poil court et fauve, les fesses et le ventre blancs, la queue noire, la bande brune au-dessous des flancs, les trois raies blanches dans les oreilles ; les cornes noires et environnées d'anneaux, les stries longitudinales entre les anneaux, &c. mais il est vrai que le nombre de ces anneaux est plus grand dans le kevel que dans la gazelle : celle-ci n'en a ordinairement que douze ou treize, le kevel en a au moins quatorze, et souvent jusqu'à dix-huit et vingt.

Le troisième animal est celui que nous appelons *corîne* du nom *korin*, qu'il porte au Sénégal ; il ressemble

beaucoup à la gazelle et au kevel ; mais il est encore plus petit que le kevel , et ses cornes sont de beaucoup plus menues , plus courtes et plus lisses que celles de la gazelle et du kevel , les anneaux qui environnent les cornes de la coriné étant très-peu proéminens et à peine sensibles. M. Adanson, qui a bien voulu me communiquer la description qu'il a faite de cet animal, dit qu'il paroît tenir un peu du chamois , mais qu'il est beaucoup plus petit, n'ayant que deux pieds et demi de longueur et moins de deux pieds de hauteur ; qu'il a les oreilles longues de quatre pouces et demi, la queue de trois pouces, les cornes de six pouces de longueur et de six lignes seulement d'épaisseur ; qu'elles sont distantes l'une de l'autre de deux pouces à leur naissance, et de cinq à six pouces à leur extrémité ; qu'elles portent, au lieu d'anneaux des rides transversales, annulaires, fort serrées les unes contre

les autres dans la partie inférieure, et beaucoup plus distantes dans la partie supérieure de la corne ; que ces rides qui tiennent lieu d'anneaux sont au nombre de près de soixante ; qu'au reste la corine a le poil court, luisant et fourni, fauve sur le dos et les flancs, blanc sous le ventre et sous les cuisses, avec la queue noire, et qu'il y a dans cette même espèce de la corine des individus dont le corps est tigré de taches blanchâtres semées sans ordre.

Ces différences que nous venons d'indiquer entre la gazelle, le kevel et la corine, quoique fort apparentes, surtout pour la corine, ne nous semblent pas essentielles, ni suffisantes pour faire de ces animaux des espèces réellement différentes : ils se ressemblent si fort à tous autres égards, qu'ils nous paroissent au contraire être tous trois de la même espèce, laquelle seulement a subi par l'influence du climat et de la nourriture plus ou moins de variétés :

DES GAZELLES. 149

car le kevel et la gazelle diffèrent beaucoup moins entr'eux que la corine, dont les cornes sur-tout ne sont pas semblables à celles des deux autres ; mais tous trois ont les mêmes habitudes naturelles, se rassemblent en troupes, vivent en société et se nourrissent de la même manière ; tous trois sont d'un naturel doux, et s'accoutument aisément à la domesticité ; tous trois ont aussi la chair très-bonne à manger. Nous nous croyons donc fondés à conclure que la gazelle et le kevel sont certainement de la même espèce, et qu'il est incertain si la corine n'est qu'une variété de cette même espèce, ou si c'est une espèce différente.

LA GAZELLE TZEÏRAN.

MM. Forster, père et fils, m'ont donné sur cet animal les notices suivantes : « Jusqu'ici on ignore, disent-ils, s'il y a des tzeïrans en Afrique ; et

il paroît qu'ils affectent le milieu de l'Asie; on les trouve en Turquie, en Perse, en Sibérie, dans le voisinage du lac Baikal, en Daourie et à la Chine. M. Pallas décrit une chasse à l'arc avec des flèches très-lourdes, qu'un grand nombre de chasseurs décochent à-la-fois sur ces animaux qui vont en troupes. Quoiqu'ils passent l'eau à la nage de leur propre mouvement, et pour aller chercher leur pâture au-delà d'une rivière, cependant ils ne s'y jettent pas lorsqu'ils sont poursuivis et pressés par les chiens et par les hommes; ils ne s'enfuient pas même dans les forêts voisines, et préfèrent d'attendre leurs ennemis. Les femelles entrent en chaleur à la fin de l'automne, et mettent bas au mois de juin. Les mâles ont sous le ventre, aux environs du prépuce, un sac ovale qui est assez grand, et dans lequel est un orifice particulier; ces sacs ressemblent à la poche du musc, mais ils sont vides, et

ce n'est peut-être que dans la saison des amours qu'il s'y produit quelque matière par sécrétion. Ce sont aussi les mâles qui ont des proéminences au larynx, lesquelles grossissent à mesure que les cornes prennent de l'accroissement. On prend quelquefois des faons de tzeïran, qui s'apprivoisent tellement qu'on les laisse aller se repaître aux champs, et qu'ils reviennent régulièrement le soir à l'étable ; lorsqu'ils sont apprivoisés, ils prennent en affection leur maître ; ils vont en troupes dans leur état de liberté, et quelquefois ces troupes de tzeïrans sauvages se mêlent avec les troupeaux de bœufs et de veaux ou d'autres animaux domestiques ; mais ils prennent la fuite à la vue de l'homme ; ils sont de la grandeur et de la couleur du chevreuil, et plus roux que fauves ; les cornes sont noires, un peu comprimées en bas, ridées d'anneaux et courbées en arrière de la longueur d'un pied ; la

femelle ne porte point de cornes ».

Nous devons ajouter à ces quatre premières espèces ou races de gazelles, deux autres animaux qui leur ressemblent en beaucoup de choses ; le premier s'appelle *koba* au Sénégal, où les Français l'ont nommé *grande vache brune* ; le second que nous appelons *kob*, est aussi un animal du Sénégal que les Français y ont appelé *petite vache brune* ; les cornes du kob ont beaucoup de ressemblance et de rapport à celles de la gazelle et du kevel ; mais la forme de la tête est différente, le museau est plus long, et il n'y a point d'enfoncemens ou de larmiers sous les yeux ; le koba est beaucoup plus grand que le kob, celui-ci est comme un daim, et celui-là comme un cerf. Par les notices que nous a données M. Adanson, et que nous publions avec bien de la reconnaissance, il paroît que le *koba* ou *grande vache brune*, a cinq pieds de longueur, depuis l'extrémité du mu-

seau jusqu'à l'origine de la queue, qu'il a la tête longue de quinze pouces, les oreilles de neuf et les cornes de dix-neuf à vingt pouces; que ces cornes sont applaties par les côtés et environnées de onze ou douze anneaux, au lieu que celles du *kob* ou *petite vache brune*, n'ont que huit ou neuf anneaux, et ne sont longues que d'environ un pied.

Le septième animal de cette espèce ou de ce genre, est une gazelle qui se trouve dans le Levant, et plus communément encore en Egypte et en Arabie. Nous l'appellerons de son nom arabe, *algazel*; cet animal est de la forme des autres gazelles, et à-peu-près de la grosseur d'un daim; mais ses cornes sont très-longues, assez menues, peu courbées jusqu'à leur extrémité où elles se courbent davantage; elles sont noires et presque lisses, les anneaux étant très-légers, excepté vers la base où ils sont un peu mieux marqués:

elles ont près de trois pieds de longueur, tandis que celles de la gazelle n'ont communément qu'un pied, celles du kevel quatorze ou quinze pouces, et celles de la corine (lesquelles néanmoins ressemblent le plus à celle-ci) six ou sept pouces seulement.

Le huitième animal est celui qu'on appelle vulgairement la *gazelle du bézoard*, que les Orientaux appellent *pasan*, et à laquelle nous conserverons ce nom : une corne de cette gazelle est très-bien représentée dans les Ephémérides d'Allemagne, et la figure de l'animal même a été donnée par Koempfer ; mais cette figure de Koempfer pèche en ce que les cornes ne sont pas assez longues ni assez droites, et d'ailleurs sa description ne nous paroît pas exacte ; car il dit que cet animal du bézoard porte une barbe comme le bouc, et néanmoins la figure qu'il en donne est sans barbe ; ce qui nous paroît plus conforme à la vérité ;

car en général les gazelles n'ont point de barbe, c'est même le principal caractère qui les distingue des chèvres; cette gazelle est de la grandeur de notre bouc domestique, et elle a le poil, la figure et l'agilité du cerf; nous avons vu de cet animal un crâne surmonté de ses cornes, et deux autres cornes séparées. Les cornes qui sont gravées dans Aldrovande, ressemblent beaucoup à celles-ci. Au reste, ces deux espèces, l'*agazel* et le *pasan*, nous paroissent très-voisines l'une de l'autre; elles sont aussi du même climat, et se trouvent dans le Levant en Egypte, en Perse, en Arabie, &c; mais l'*agazel* n'habite guère que dans les plaines, et le *pasan* dans les montagnes: leur chair est aussi très-bonne à manger.

La neuvième gazelle est un animal qui, selon M. Adanson, s'appelle *nanguer* ou *nanguer*, au Sénégal: il a trois pieds et demi de longueur, deux pieds

et demi de hauteur : il est de la forme et de la couleur du chevreuil , fauve sur les parties supérieures du corps , blanc sous le ventre et sur les fesses , avec une tache de cette même couleur sous le cou ; ses cornes sont permanentes comme celles des autres gazelles , et n'ont qu'environ six ou sept pouces de longueur , elles sont noires et rondes ; mais ce qu'elles ont de très-particulier , c'est qu'elles sont fort courbées à la pointe en avant , à peu-près comme celles du chamois le sont en arrière ; ces nanguers sont de très-jolis animaux et fort faciles à apprivoiser : tous ces caractères, et principalement celui des petites cornes recourbées en avant, m'ont fait penser que le nanguer pourroit bien être le *dama* ou *daim* des anciens. *Cornua rupicapris in dorsum adunca, daniis in adversum*, dit Pline: or, les seuls animaux qui aient les cornes ainsi courbées, sont les nanguers dont nous venons de parler ; on doit

DES GAZELLES. 157

donc présumer que le nanguer des Africains est le dama des anciens, d'autant qu'on voit par un autre passage de Pline, que le *dama* se trouvoit qu'en Afrique, et qu'on en a par les témoignages de plusieurs autres auteurs anciens, on voit aussi que c'étoit un animal timide, doux et qui n'avoit de ressources que dans la légéreté de sa course. L'animal dont Caius a donné la description et la figure, sous le nom de *dama Plinii* se trouvant, selon le témoignage même de cet auteur, dans le nord de la Grande-Bretagne et en Espagne, ne peut pas être le daim de Pline, puisque celui-ci dit qu'il ne se trouve qu'en Afrique : d'ailleurs cet animal désigné par Caius, porte une barbe de chèvre, et aucun des anciens n'a dit que le *dama* eût une barbe ; je crois donc que ce prétendu *dama*, décrit par Caius, n'est qu'une chèvre, dont les cornes s'étant trouvées un peu courbées en avant à leur extrémité,



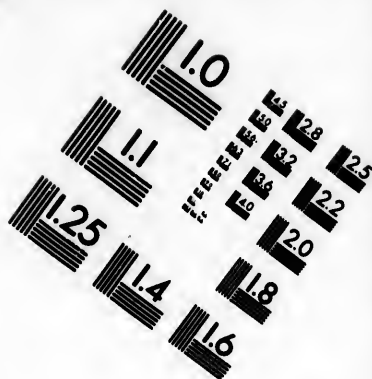
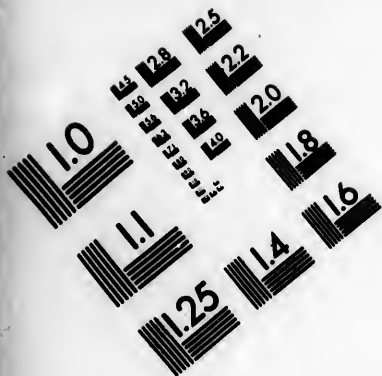
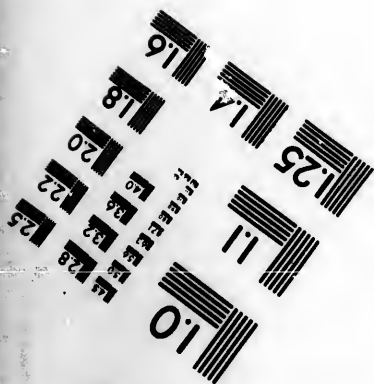
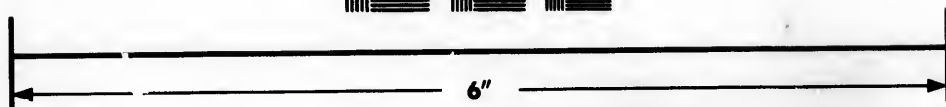
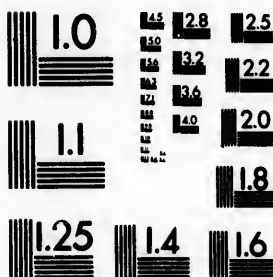


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

28
25
22
20
8

10
01

comme celles de la gazelle commune, lui ont fait penser que ce pouvoit être le dama des anciens : et d'ailleurs ce caractère des cornes recourbées en avant, qui est en effet l'indice le plus sûr du dama des anciens, n'est bien marqué que dans le nanguer d'Afrique. Au reste, il paroît par les notices de M. Adanson, qu'il y a trois espèces ou variétés de ces nanguers qui ne diffèrent entr'eux que par les couleurs du poil, mais qui tous ont les cornes plus ou moins courbées en avant.

La dixième gazelle est un animal très-commun en Barbarie et en Mauritanie, que les Anglais ont appelé *antilope*, et auquel nous conserverons ce nom; il est de la taille de nos plus grands chevreuils, il ressemble beaucoup à la gazelle et au kevel, et néanmoins il en diffère par un assez grand nombre de caractères pour qu'on doive le regarder comme un animal d'une autre espèce; l'antilope a les larmiers

plus grande que la gazelle, ses cornes ont environ quatorze pouces de longueur, elles se touchent pour ainsi dire à la base, et sont distantes à la pointe de quinze ou seize pouces, elles sont environnées d'anneaux et de demi-anneaux moins relevés que ceux de la gazelle et du kevel; et ce qui caractérise plus particulièrement l'antilope, c'est que les cornes ont une double flexion symétrique et très-remarquable; en sorte que les deux cornes prises ensemble représentent assez bien la forme d'une lyre antique; l'antilope a, comme les autres gazelles, le poil fauve sur le dos et blanc sous le ventre; mais ces deux couleurs ne sont pas séparées au bas des flancs par une bande brune ou noire, comme dans la gazelle, le kevel, la coriène, &c. M. Pallas ajoute à plusieurs faits historiques, une bonne description de cet animal, dont nous croyons devoir donner ici l'extrait.

« J'ai eu occasion, dit-il, d'examiner

et de bien décrire ces animaux qui vivent depuis dix ans dans la ménagerie de monseigneur le prince d'Orange, lesquels, quoiqu'amenés de Bengale en 1755 ou 1756, non-seulement ont vécu, mais ont multiplié dans le climat de la Hollande; on les garde avec les axis ou daims mouchetés; ils vivent en paix et y élèvent également leurs petits.

» Le premier mâle étoit déjà vieux lors de son arrivée, et la femelle étoit adulte; ce mâle est mort en 1766, mais la femelle étoit encore vivante alors, et quoiqu'elle fût âgée de plus de dix ans, elle avoit mis bas l'année précédente 1765; le mâle, qui étoit très-sauvage, ne s'est jamais apprivoisé, la femelle au contraire est très-familière; on la fait aisément approcher et suivre en lui présentant du pain; elle se lève comme les axis sur les pieds de derrière pour y atteindre lorsqu'on le lui présente trop haut; cependant elle se fâche aisément dès qu'on la tour-

mente , elle donne même des coups de pieds comme un bœuf ; on voit alors la peau et son poil frémir ; les jeunes , à l'exemple du père , sont sauvages et fuient lorsqu'on veut les approcher ; ils vont en troupes marchant d'abord assez doucement , ensuite par petits sauts , et quand ils précipitent leur fuite , ils bondissent et font des sauts qu'on ne peut comparer qu'à ceux du cerf ou du chamois. Je n'ai jamais entendu leur voix , cependant les gardes de la ménagerie déposent que , dans le temps du rut , les mâles ont une espèce de hennissement. On les nourrit comme les autres animaux ruminans , et ils supportent assez bien nos hivers ; ils aiment la propreté , car la troupe entière choisit un terrain pour aller faire ses ordures. Le temps de la chaleur des femelles n'est pas fixe ; elles sont quelquefois pleines deux mois après avoir mis bas ; les mâles en usent en toutes saisons , ils ne s'en abstiennent

que quant elles sont pleines ; l'accouplement ne dure que très-peu de temps ; la femelle porte près de neuf mois , ne produit qu'un petit qu'elle allaite sans se refuser à en allaiter d'autres ; les petits restent couchés pendant huit jours après leur naissance , après quoi ils accompagnent la troupe. Les jeunes femelles suivent les mères lorsqu'elles se séparent de la troupe... Ces animaux croissent pendant trois ans , et ce n'est guère qu'à cet âge que les mâles sont en état d'engendrer ; les femelles sont mères de meilleure heure et peuvent produire à deux ans d'âge. Dans les six premières années , il y a peu de différence entre les mâles et les femelles ; mais ensuite les femelles se distinguent aisément par une bande blanche sur les flancs près du dos , par un caractère encore moins équivoque , c'est qu'il ne leur vient jamais de cornes sur la tête , tandis que dans le mâle on peut appercevoir les rudimens des cornes dès

l'âge de sept mois , et ces cornes forment deux tours de vis avec dix ou douze rides à l'âge de trois ans ; c'est alors aussi que les bandes blanches du dos et de la tête commencent à s'évanouir , la couleur des épaules et du dos noircit , et le dessus du cou devient jaune ; ces mêmes couleurs prennent une teinte plus foncée à mesure que l'animal avance en âge... Les cornes croissent bien lentement... Ces animaux , sur-tout après leur mort , ont une légère odeur qui n'est pas désagréable , et qui est pareille à celle que les cerfs et les daims exhalent aussi après leur mort.

En comparant les indications que nous ont laissées les anciens , et les notices que l'on trouve dans les auteurs modernes , avec les connoissances que nous avons acquises , nous reconnoissons au sujet des gazelles , 1°. que le *Δορκας* d'Aristote n'est point la gazelle , mais le chevreuil , et que cependant ce même mot *Δορκας* a été employé par

Ælien, non-seulement pour désigner les chèvres sauvages en général, mais particulièrement la gazelle de Libye ou gazelle commune; 2°. que le *strepiceros* de Pline ou l'*addax* des Africains est l'*antilope*: 3°. que le *dama* de Pline est le *nanguer* de l'Afrique, et non pas notre daim, ni aucun animal d'Europe: 4°. que le *Πορξ* d'Aristote est le même que le *Ζῆρξ* d'Ælien, et encore le même que le *Πλατύκερος* des Grecs plus récents, et que les Latins ont adopté ce mot *platyceros* pour désigner le daim; *animalium quorundam cernua in palmas finxit natura; digitosque emisit ex iis, unde platycerotus vocant*, dit Pline: 5°. que le *Πύργαρος* des Grecs est probablement la gazelle d'*Egypte* ou celle de Perse, c'est-à-dire, l'*algazel* ou le *pasan*; le mot *pygargus* n'est employé par Aristote que pour désigner un oiseau, et cet oiseau est l'*aigle à queue blanche*; mais Ælien et Pline se sont servis du même mot pour

désigner un quadrupède : or l'étymologie de *pygargus* indique 1°. un animal à fesses blanches, tels que les chevreaux ou les gazelles : 2°. un animal timide, les anciens s'imaginant que les fesses blanches étoient un indice de timidité, et attribuant l'intrépidité d'Hercule à ce qu'il avoit les fesses noires : mais comme presque tous les auteurs qui parlent du *pygargus* quadrupède, font aussi mention du chevrenil, il est clair que ce nom *pygargus*, ne peut s'appliquer qu'à quelque espèce de gazelle différente du *dorcas libyca* ou gazelle commune, et du *strepsiceros* ou antilope, desquelles les mêmes auteurs font aussi mention ; nous croyons donc que le *pygargus* désigne l'*algazel* ou gazelle d'*Egypte*, qui devoit être connue des Grecs, comme elle l'étoit des Hébreux ; car l'on trouve ce nom *pygargus* dans la version des Septante (*Deuteronomie*, cap. *xiv*), et l'on voit que l'animal qu'il désigne est mis au nombre des animaux

dont la chair étoit pure; les Juifs mangeoient dont souvent du *pygargus*, c'est-à-dire de cette espèce de gazelle, qui est la plus commune en Egypte et dans les pays adjacens.

M. Russel, dans son histoire naturelle du pays d'Alep, dit qu'il y a auprès de cette ville deux sortes de gazelles, l'une qu'on appelle *gazelle de montagne*, qui est la plus belle, dont le poil sur le cou et le dos est d'un brun-foncé; l'autre qu'on appelle *gazelle de plaine*, qui n'est ni aussi légère ni aussi bien faite que la première, et dont la couleur du poil est plus pâle; il ajoute que ces animaux courent si vite et si long-temps, que les meilleurs chiens courans peuvent rarement les forcer sans le secours d'un faucon Qu'en hiver, les gazelles sont maigres, et que néanmoins leur chair est de bon goût; qu'en été elle est chargée d'une graisse semblable à la venaison du daim; que les gazelles qu'on nourrit à

la maison, ne sont pas aussi excellentes à manger que les gazelles sauvages, &c. Par ce témoignage de M. Russel, et par celui de M. Hasselquits, on voit que ces gazelles d'Alep ne sont pas les gazelles communes, mais les gazelles d'Egypte, dont les cornes sont droites, longues et noires, et dont la chair est en effet excellente à manger: l'on voit aussi par ces témoignages, que les gazelles sont des animaux à demi-domestiques, que les hommes ont souvent et anciennement apprivoisés, et dans lesquels par conséquent il s'est formé plusieurs variétés ou races différentes, comme dans les autres animaux domestiques; ces gazelles d'Alep sont donc les mêmes que celles que nous avons appelées *algazels*: elles sont encore plus communes dans la Thébaïde et dans toute la haute Egypte, qu'aux environs d'Alep; elles se nourrissent d'herbes aromatiques et de boutons d'arbrisseaux, sur-tout de

ceux de l'arbre de sial , d'ambroisie , d'oseille sauvage , &c. elles vont ordinairement par troupes ou plutôt par familles , c'est-à-dire , cinq ou six ensemble ; leur cri est semblable à celui des chèvres. On les chasse non-seulement avec les chiens courans , aidés du faucon , mais aussi avec la petite panthère , que nous avons appelée *once*. Dans quelques endroits on prend les gazelles sauvages avec des gazelles apprivoisées , aux cornes desquelles on attache un piège de cordes.

Les antilopes , sur-tout les grandes , sont beaucoup plus communes en Afrique qu'aux Indes ; elles sont plus fortes et plus farouches que les autres gazelles , desquelles il est aisé de les distinguer par la double flexion de leurs cornes , et parce qu'elles n'ont point de bande noire ou brune au bas des flancs ; les antilopes moyennes sont de la grandeur et de la couleur du daim , elles ont les cornes fort noires , le

ventre très-blanc , les jambes de devant plus courtes que celles de derrière : on les trouve en grand nombre dans les contrées du Tremecen , du Duguela , du Tell et du Zaara ; elles sont propres , et ne se couchent que dans des endroits secs et nets ; elles sont aussi très-légères à la course , très-attentives au danger , très-vigilantes , en sorte que dans les lieux découverts elles regardent longtemps de tous côtés , et dès qu'elles apperçoivent un homme , un chien ou quelqu'autre ennemi , elles fuient de toutes leurs forces ; cependant elles ont , avec cette timidité naturelle , une espèce de courage , car , lorsqu'elles sont surprises , elles s'arrêtent tout court et font face à ceux qui les attaquent.

En général , les gazelles ont les yeux noirs , grands , très-vifs et en même temps si tendres , que les Orientaux en ont fait un proverbe , en comparant les beaux yeux d'une femme à ceux

de la gazelle ; elles ont , pour la plupart , les jambes plus fines et plus déliées que le chevreuil ; le poil aussi court , plus doux et plus lustré ; leurs jambes de devant sont moins longues que celles de derrière , ce qui leur donne , comme au lièvre , plus de facilité pour courir en montant qu'en descendant ; leur légèreté est au moins égale à celle du chevreuil , mais celui-ci bondit et saute plutôt qu'il ne court , au lieu que les gazelles courent uniformément plutôt qu'elles ne bondissent ; la plupart sont fauves sur le dos , blanches sous le ventre , avec une bande brune , qui sépare ces deux couleurs au bas des flancs ; leur queue est plus ou moins grande , mais toujours garnie de poils assez longs et noirâtres ; leurs oreilles sont droites , longues , assez ouvertes dans leur milieu , et se terminent en pointes : toutes ont le pied fourchu et conformé à-peu-près comme celui des moutons ; toutes ont , mâles et femelles ,

des cornes permanentes, comme les chèvres, les cornes des femelles sont seulement plus minces et plus courtes que celles des mâles.

Voyons maintenant si les naturalistes ont été fondés à n'attribuer qu'à un seul de ces animaux, la production de la pierre fameuse qu'on appelle le *bézoard oriental*, et si cet animal est en effet le *pasen* ou *pazan* qu'ils ont désigné spécifiquement par le nom de *gazelle du bézoard*. En examinant la description et les figures de Kœmpfer, qui a beaucoup écrit sur cette matière, on dontera si c'est la gazelle commune ou le *pazan*, ou l'*algazel* qu'il a voulu désigner, comme donnant exclusivement le vrai *bézoard oriental*. Si l'on consulte les autres naturalistes et les voyageurs, on seroit tenté de croire que ce sont indistinctement les gazelles, les chèvres sauvages, les chèvres domestiques, et même les moutons qui portent cette pierre, dont probable-

ment la formation dépend plus de la température du climat et de la qualité des herbes , que de la nature et de l'espèce de l'animal. D'ailleurs , comme le bézoard oriental a eu une vogue prodigieuse , et qu'on en a fait grande consommation dans les derniers siècles , puisqu'on s'en servoit en Europe et en Asie , dans tous les cas où nos médecins emploient aujourd'hui les cordiaux et les contre-poisons , ne doit-on pas présumer par cette grande quantité qu'on en a consommée , et que l'on consomme encore , que cette pierre vient d'un animal très-commun , ou plutôt qu'elle ne vient pas d'une seule espèce d'animal , mais de plusieurs animaux , et qu'elle se tire également des gazelles , des chèvres et des moutons ; mais que ces animaux ne peuvent la produire que dans de certains climats du Levant et des Indes.

Nous avons recherché de quelle nature étoient ces matières , qui ser-

DES GAZELLES. 173

vent au bézoard oriental de noyaux , pour tâcher de juger en conséquence de l'espèce de l'animal qui les avoit avalées : on trouve au centre de ces pierres de petits cailloux , des noyaux de prunes , de mirobolans , de tamarin , des graines de cassie , et sur-tout des brins de paille et des boutons d'arbres ; ainsi , l'on ne peut guère attribuer cette production qu'aux animaux qui broutent les herbes et les feuilles.

Nous croyons donc que le bézoard oriental ne vient pas d'un animal particulier , mais de plusieurs animaux différens , et il n'est pas difficile de concilier avec cette opinion les témoignages de la plupart des voyageurs ; car , en disant chacun des choses contraires , ils n'auront pas laissé de dire tous à-peu-près la vérité. Les anciens Grecs et Latins n'ont pas connu le bézoard ; Gallien est le premier qui fasse mention de ses vertus contre le venin ; les Arabes ont beaucoup parlé

de ces mêmes vertus du bézoard, mais ni les Grecs, ni les Latins, ni les Arabes, n'ont indiqué précisément les animaux qui le produisent.

A l'égard des bézoards occidentaux, nous pouvons assurer qu'ils ne viennent ni des chèvres, ni des gazelles; car nous ferons voir dans les articles suivans, qu'il n'y a ni chèvres, ni gazelles, ni même aucun animal qui approche de ce genre dans toute l'étendue du Nouveau-Monde; au lieu de gazelles, l'on n'a trouvé que des chevreuils dans les bois de l'Amérique: au lieu de chèvres et de moutons sauvages, on a trouvé sur les montagnes du Pérou et du Chili des animaux tout différens, les lamas et les pacos, dont nous avons déjà parlé: les anciens Péruviens n'avoient pas d'autre bétail, et en même temps que ces deux espèces étoient en partie réduites à l'état de domesticité, elles subsistoient en beaucoup plus grand nombre dans leur état de nature

et de liberté sur les montagnes ; toutes deux, c'est-à-dire, le lamas et le pacos produisent des bézoards, mais les domestiques plus rarement que les sauvages.

M. Daubenton qui a examiné de plus près que personne la nature des bézoards, pense qu'ils sont composés d'une matière de même nature que celle qui s'attache en forme de tartre brillant et coloré sur les dents des animaux ruminans ; on verra dans la description qu'il a faite des bézoards, dont nous avons une collection très-nombreuse au Cabinet du roi, quelles sont les différences essentielles entre les bézoards orientaux et les bézoards occidentaux. Ainsi les chèvres des Indes orientales ou les gazelles de Perse, ne sont pas les seuls animaux qui produisent des concrétions auxquelles on a donné le nom de bézoards ; le chamois et peut-être le bouquetin des Alpes, les boucs de Guinée, et plusieurs ani-

176 HISTOIRE NATURELLE

maux d'Amérique, donnent aussi des bézoards; et si nous comprenons sous ce nom toutes les concrétions de cette nature que l'on trouve dans les animaux, nous pouvons assurer que la plupart des quadrupèdes, à l'exception des carnassiers, produisent des bézoards, et que même ils s'en trouvent dans les crocodiles et dans les grandes couleuvres.

Il faut donc, pour avoir une idée nette de ces concrétions, en faire plusieurs classes, il faut les rapporter aux animaux qui les produisent, et en même temps reconnoître les climats et les alimens qui favorisent le plus cette espèce de production.

1°. Les pierres qui se forment dans la vessie, dans les reins de l'homme et des autres animaux, doivent être séparées de la classe des bézoards, et désignées par le nom de *calculs*, leur substance étant toute différente de celle des bézoards; on les reconnoît aisément à

leur pesanteur, à leur odeur urineuse et à leur composition, qui n'est pas régulière, ni par couches minces et concentriques, comme celle des bézoards.

2°. Les concrétions que l'on trouve quelquefois dans la vésicule du fiel et dans le foie de l'homme et des animaux, ne doivent pas être regardées comme des bézoards : on les distingue facilement à leur légèreté, leur couleur et leur inflammabilité; et d'ailleurs elles ne sont pas formées par couches autour d'un noyau, comme le sont les bézoards.

3°. Les pelottes que l'on trouve assez souvent dans l'estomac des animaux, et sur-tout des ruminans, ne sont pas de vrais bézoards; ces pelottes que l'on appelle *égagropiles*, sont composées à l'intérieur des poils que l'animal a avalés en se léchant, ou des racines dures qu'il a broutées et qu'il n'a pu digérer, et à l'extérieur elles sont pour la plupart enduites d'une substance visqueuse assez semblable à

celle des bézoards ; ainsi , les égagropiles n'ont rien des bézoards que cette couche extérieure, et la seule inspection suffit pour distinguer les uns des autres.

4°. On trouve souvent des égagropiles dans les animaux des climats tempérés et jamais des bézoards ; nos bœufs et vaches , les chamois des Alpes , les porcs-épics d'Italie ne produisent que des égagropiles ; les animaux des pays les plus chauds ne donnent au contraire que des bézoards ; l'éléphant , le rhinocéros , les boucs , les gazelles de l'Asie et de l'Afrique , le lama du Pérou , &c. produisent tous , au lieu d'égagropiles , des bézoards solides , dont la grosseur et la substance varient relativement à la différence des animaux et des climats.

5°. Les bézoards auxquels on a trouvé ou supposé le plus de vertu et de propriétés , sont les bézoards orientaux , lesquels , comme nous l'avons dit , proviennent des chèvres , des gazelles et

des moutons qui habitent sur les hautes montagnes de l'Asie; les bézoards d'une qualité inférieure, et qu'on appelle occidentaux, viennent des lamas et des pacos, qui ne se trouvent que dans les montagnes de l'Amérique méridionale; enfin, les chèvres et les gazelles de l'Afrique donnent aussi des bézoards, mais qui ne sont pas si bons que ceux de l'Asie.

De tous ces faits, on peut conclure qu'en général les bézoards ne sont qu'un résidu de nourriture végétale, qui ne se trouve pas dans les animaux carnassiers, et qui ne se produit que dans ceux qui se nourrissent de plantes; que, dans les montagnes de l'Asie méridionale, les herbes étant plus fortes et plus exaltées qu'en aucun autre endroit du monde, les bézoards, qui en sont les résidus, ont aussi plus de qualité que tous les autres; qu'en Amérique, où la chaleur est moindre, les herbes des montagnes ayant aussi

moins de force, les bézoards qui en proviennent sont inférieurs aux premiers; et qu'enfin en Europe, où les herbes sont foibles, et dans toutes les plaines des deux continens où elles sont grossières, il ne se produit point de bézoards, mais seulement des égagropiles qui ne contiennent que des poils ou des racines, et des filamens trop durs que l'animal n'a pu digérer.

LE BUBALE.

Nous avons dit à l'article du buffle, que les Latins modernes lui avoient appliqué mal-à-propos le nom de *bubalus*; ce nom appartenoit anciennement à l'animal dont il est ici question, et cet animal est d'une nature très-éloignée de celle du buffle; il ressemble au cerf, aux gazelles et au bœuf par quelques rapports assez sensibles: au cerf, par la grandeur et la figure du corps, et sur-tout par la forme des jambes; mais il a des cornes permanentes,

E
qui en
ux pre-
, où les
outes les
elles sont
point de
égagro-
des poils
ens trop
er.

u buffle,
avoient
de bu-
ncienne-
oi ques-
e nature
; il res-
au bœuf
ensibles :
figure du
des jam-
anentes,



184. HISTOIRE DE LA VILLE DE
 2000. C'est de la même manière que
 l'on a vu les choses se passer dans
 les autres villes de la province. Les
 habitants de la ville de la Rochelle
 ont été les premiers à se lever contre
 les Anglais. Ils ont été suivis par
 les habitants de la ville de Bordeaux
 et de la ville de Nantes. Les
 habitants de la ville de Paris ont
 été les derniers à se lever contre
 les Anglais.

CHAPITRE II

La ville de la Rochelle est une
 ville de commerce. Elle a été
 fondée par les Anglais. Elle a
 été prise par les Français en 1628.
 Elle a été reprise par les Anglais
 en 1629. Elle a été reprise par
 les Français en 1630. Elle a
 été reprise par les Anglais en 1631.
 Elle a été reprise par les Français
 en 1632. Elle a été reprise par
 les Anglais en 1633. Elle a
 été reprise par les Français en 1634.
 Elle a été reprise par les Anglais
 en 1635. Elle a été reprise par
 les Français en 1636. Elle a
 été reprise par les Anglais en 1637.
 Elle a été reprise par les Français
 en 1638. Elle a été reprise par
 les Anglais en 1639. Elle a
 été reprise par les Français en 1640.



Desce del.

Racine Sculp.

1. LE BUBALE. 2. LE GNOU.

et
-plu
pro
-bit
têt
zell
ress
mu
la 4
boer
rièr
ces
join
ont
dern
pose
buc
Bar
lus
a été
cet
L
alon
fron

et faites à-peu-près comme celles des plus grosses gazelles, desquelles il approche par ce caractère et par ses habitudes naturelles; cependant il a la tête beaucoup plus longue que les gazelles et même que le cerf; enfin, il ressemble au bœuf par la longueur du museau et par la disposition des os de la tête, dans laquelle, comme dans le bœuf, le crâne ne débordé pas en arrière au-delà de l'os frontal; ce sont ces différens rapports de conformation, joints à l'oubli de son ancien nom, qui ont fait donner au bubale, dans ces derniers temps, les dénominations composées de *buselaphus*, taureau-cerf, *bucula-cervina*, vache-biche, vache de Barbarie, &c.; le nom même de *bubalus* vient de *bubulus*, et par conséquent a été tiré des rapports de similitude de cet animal au bœuf.

Le bubale a la tête étroite et très-alongée, les yeux placés très-haut, le front court et étroit; les cornes per-

mançantes , noires , grosses , chargées d'anneaux très-gros aussi ; elles prennent naissance fort près l'une de l'autre , et s'éloignent beaucoup à leur extrémité ; elles sont recourbées en arrière , et torses comme une vis dont les pas seroient usés en devant et en dessous ; il a les épaules élevées de manière qu'elles forment une espèce de bosse sur le garrot , la queue est à-peu-près longue d'un pied et garnie d'un bouquet de crins à son extrémité ; les oreilles sont semblables à celles de l'antilope. Kolbe a donné à cet animal le nom d'*élan* , quoiqu'il ne lui ressemble que par un caractère très-superficiel : le poil du bubale est comme celui de l'élan , plus menu vers sa racine que dans son milieu et qu'à l'extrémité ; cela est particulier à ces deux animaux , car , dans presque tous les quadrupèdes , le poil est toujours plus gros à la racine qu'au milieu et à la pointe ; ce poil du bubale est à-peu-près de la

même couleur que celui de l'élan, quoique beaucoup plus court, moins fourni et plus doux; ce sont-là les seules ressemblances du bubale à l'élan: pour tout le reste, ces deux animaux sont absolument différens l'un de l'autre; l'élan porte un bois plus large et plus pesant que celui du cerf, et qui de même se renouvelle tous les ans; le bubale, au contraire, a des cornes qui ne tombent point, qui croissent pendant toute la vie, et qui, pour la forme et la texture, sont semblables à celles des gazelles: il leur ressemble encore par la figure du corps, la légèreté de la tête, l'allongement du cou, la position des yeux, des oreilles et des cornes, la forme et la longueur de la queue.

Le bubale est assez commun en Barbarie et dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique; il est à-peu-près du même naturel que les antilopes, il a comme elles le poil court, le cuir noir et la chair bonne à manger.

On peut voir la description des parties intérieures de cet animal dans les Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, où MM. de l'Académie des Sciences en ont fait l'exposition anatomique, avec leur exactitude ordinaire.

LE CONDOMA, ou COËSDOËS.

Il nous est arrivé une peau bien conservée de ce bel animal. M. le chevalier d'Auvillars, lieutenant-colonel du régiment de Cambresis, en a aussi apporté une, de laquelle M. de Brosse, premier président du parlement de Dijon, m'a envoyé une très-bonne description.

« L'animal entier, dit M. de Brosse, fut donné au chevalier d'Auvillars, au Cap de Bonne-Espérance, par M. Berg, secrétaire du conseil hollandais, comme venant de l'intérieur de l'Afrique, et d'un lieu situé à environ cent lieues du Cap : on lui dit qu'il s'appeloit *coësdôës*. Il y avoit trois de ces animaux

E
s parties
les Mé-
des ani-
es Scien-
natomi-
naire.

DOËS.

en con-
cheva-
nel du
ussi ap-
se, pre-
Dijon,
ription.
Brosse,
lars, au
. Berg,
comme
ne, et
lieues
ppeloit
imaux

[illegible]



Deveve del.

Racine Sculp.

1. LE CONDOMA. 2. LE CANNA.

n
P
n
P
a
s
n
P
b
3
r
d
o
c
d
c
c
l
l

morts , l'un plus grand , l'autre plus petit que celui-ci ; il le fit très-exactement dépouiller de sa peau qu'il a apportée en France ; cette peau étoit assez épaisse pour faire des semelles de souliers. J'ai vu la peau entière ; l'animal sembloit être de la forme d'un petit bœuf , mais plus haut sur ses jambes ; cette peau étoit couverte d'un poil gris-de-souris assez ras , il y avoit une raie blanche le long de l'épine du dos , d'où descendoient de chaque côté six ou huit raies transversales de même couleur blanche ; il y avoit aussi au bas des yeux deux raies blanches posées en chevron renversé , et de chaque côté de ces raies , deux taches de même couleur ; le haut du cou étoit garni de longs poils en forme de crinière , qui se prolongeoit jusque sur le garot ; les cornes , mesurées en ligne droite , avoient deux pieds cinq pouces sept lignes de longueur , et trois pieds deux pouces trois lignes en suivant exactement leurs tri-

ples sinuosités sur l'arête continue ; l'intervalle entre les cornes , à leur naissance , n'étoit que d'un ponce six lignes , et de deux pieds sept ponces à leurs extrémités ; leur circonférence à la base étoit de huit ponces trois lignes , elles étoient bien faites , diminuoient régulièrement de grosseur en s'éloignant de leur naissance , et finissoient en pointe aiguë ; elles étoient de couleur grise , lisses et assez semblables , pour la substance , à celles du bouc , avec quelques rugosités dans le bas , mais sans aucunes stries véritables : on pouvoit enlever en entier cette corne jusqu'au bout ; après avoir ôté cette enveloppe cornée , mince et parfaitement évidée , il reste un os de moindre diamètre , presque aussi long , pareillement contourné , de couleur blanc jaunâtre , mais mal lisse , d'une substance lâche , peu compacte , friable et cellulaire ; la corne du pied ressembloit à celle d'une génisse de deux ans , la

queue étoit courte et garnie de poils assez longs à l'extrémité ».

Cette description, faite par M. le président de Brosse, est très-bonne, je l'ai confrontée avec les dépouilles de ce même animal, que j'avois reçues presque en même temps pour le Cabinet du roi, et je n'ai rien trouvé à y ajouter ni retrancher.

MM. Forster, qui ont vu cot animal vivant, m'ont communiqué les notices suivantes. « Le condoma ou eoësdôës a quatre pieds de hauteur, mesuré aux jambes de devant, et les cornes ont trois pieds neuf pouces de longueur; leurs extrémités sont éloignées l'une de l'autre de deux pieds sept ou huit pouces; elles sont grises, mais blanchâtres à la pointe; leur arête suit toutes leurs inflexions ou courbures, et elles sont un peu comprimées et torses en hélice. La femelle porte des cornes comme le mâle; les oreilles sont larges, et la queue qui n'a qu'un

demi-pied de longueur, est brune à son origine, blanche sur le milieu, et noire à l'extrémité, qui est terminée par une touffe de poils assez longs.

» Le pelage est ordinairement gris et quelquefois roussâtre; il y a sur le dos une ligne blanche qui s'étend jusqu'à la queue; il descend de cette ligne sept barres de même couleur blanche, dont quatre sur les cuisses et trois sur les flancs : dans quelques individus, ces barres descendantes sont au nombre de huit et même de neuf; dans d'autres il n'y en a que six, mais ceux qui en ont sept sont les plus communs; il y a sur l'arête du cou une espèce de crinière formée de longs poils; le devant de la tête est noirâtre, et du coin antérieur de chaque œil, il part une ligne blanche qui s'étend sur le museau; le ventre et les pieds sont d'un gris-blanchâtre; il a des larmiers sous les yeux.

» Ces animaux se trouvent dans l'in-

térieur des terres du Cap de Bonne-Espérance ; ils ne vont point en troupe comme certaines espèces de gazelles ; ils font des bonds et des sauts surprenans ; on en a vu franchir une porte grillée qui avoit dix pieds de hauteur , quoiqu'il n'y eût que très-peu d'espace pour pouvoir s'élancer. On peut les apprivoiser et les nourrir de pain ; on en a eu plusieurs à la ménagerie du Cap de Bonne-Espérance ».

LE GUIB.

Le guib est un animal qui n'a été indiqué par aucun naturaliste, ni même par aucun voyageur ; cependant il est assez commun au Sénégal , d'où M. Adanson en a rapporté les dépouilles , et a bien voulu nous les donner pour le Cabinet du roi ; il ressemble aux gazelles , sur-tout au nanguer , par la grandeur et la figure du corps , par la légèreté des jambes , par la forme de la

Quadrup. VI. 17

tête et du museau, par les yeux, par les oreilles et par la longueur de la queue et le défaut de barbe; mais toutes les gazelles, et sur-tout les nanquers, ont le ventre d'un beau blanc, au lieu que le guib a la poitrine et le ventre d'un brun-marron assez foncé; il diffère encore des gazelles par ses cornes qui sont lisses, sans anneaux transversaux, et qui portent deux arêtes longitudinales, l'une en dessus et l'autre en dessous, lesquelles forment un tour de spirale depuis la base jusqu'à la pointe; elles sont aussi un peu comprimées, et par ces parties le guib approche plus de la chèvre que de la gazelle; néanmoins il n'est ni l'une ni l'autre, il est d'une espèce particulière qui nous paroît intermédiaire entre les deux; cet animal est remarquable par des bandes blanches sur un fond de poil brun-marron, ces bandes sont disposées sur le corps en long et en travers comme si c'étoit un harinois. Il vit en

DES GAZELLES. 191

société et se trouve par grandes troupes dans les plaines et les bois du pays de Podor. Comme M. Adanson est le premier qui ait observé le guib, nous publions ici bien volontiers la description qu'il en a faite, et qu'il nous a communiquée.

LA GRIMME.

« Le docteur Grimm est le premier, disent MM. Forster, qui ait décrit cet animal au Cap de Bonne-Espérance. M. Pallas ayant examiné un mâle de cette espèce à la ménagerie du prince d'Orange, en a donné une belle et très-exacte description. M. Vosmaër, directeur de cette ménagerie, se plaint amèrement que M. Pallas eût donné le premier une connoissance exacte de cet animal au public, cependant il n'étoit pas capable de corriger la description du savant Pallas, qui est un excellent zoologue. Etant au Cap de

Bonne-Espérance, je fis l'acquisition d'une corne qu'on me donnoit pour celle d'une *chèvre plongeante* (Duykerbok); et j'appris qu'on l'appeloit *chèvre plongeante*, parce qu'elle se tenoit toujours parmi les brossailles, et que, dès qu'elle appercevoit un homme, elle s'élevoit par un saut pour découvrir sa position et ses mouvemens, après quoi elle replongeoit dans les brossailles, s'enfuyoit, et de temps en temps repassoit pour reconnoître si elle étoit poursuivie. M. Pallas avoit connoissance de cette chèvre plongeante, parce qu'il l'avoit trouvée dans Kolbe, mais il ne savoit pas que c'étoit le même animal que la grimme. Je fus encore informé que, dans cette espèce, la femelle n'a point de cornes, mais qu'elle porte, comme le mâle, un petit toupet de poil sur le front; les cornes n'ont que quatre pouces de longueur, elles sont droites, noires, ridées, d'environ quatre ou cinq anneaux peu dis-

tincts; elles m'ont paru un peu comprimées, avec une strie sans rides sur la face postérieure; le reste jusqu'à la pointe en est lisse: on m'a aussi assuré que cette grimme n'excédoit jamais la grandeur d'un faon de daim».

LA GAZELLE,

ou CHÈVRE SAUTANTE DU CAP
DE BONNE-ESPÉRANCE.

Il me paroît qu'on doit rapporter cet animal au genre des gazelles plutôt qu'à celui des chèvres, quoiqu'on l'ait appelé *chèvre sautante*. L'espèce de ces gazelles est si nombreuse dans les terres du Cap, où M. Forster les a vues, qu'elles arrivent quelquefois par milliers, sur-tout dans de certains temps de l'année, où elles passent d'une contrée à l'autre. Il m'a assuré qu'ayant vu, pendant son séjour en Afrique, un grand nombre de gazelles de plu-

sieurs espèces, il a reconnu que la forme et la direction des cornes n'est pas un caractère bien constant, et que, dans la même espèce, on trouve des individus dont les cornes sont de différente grandeur et contournées différemment.

Au reste, il paroît que, dans les terres du Cap de Bonne-Espérance, il se trouve deux espèces de ces gazelles ou chèvres sautantes, car on m'a donné un dessin dont l'animal porte le nom de *klipspringer*, sauteur de rochers. En comparant sa figure avec celle de la chèvre sautante, on voit que ce sauteur de rochers a les cornes plus droites et moins longues, la queue beaucoup plus courte, le pelage plus gris, plus uniforme que la chèvre sautante; ces différences me paroissent plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

Voici les observations que M. Forster a faites sur la première espèce de

que la for-
es n'est pas
t, et que,
trouve des
ont de dif-
nées diffé-

ans les ter-
ance, il se
gazelles ou
m'a donné
te le nom
ochers. En
elle de la
e ce sau-
us droites
beaucoup
ris, plus
ante; ces
que suf-
èces dis-

M. Fors-
pèce de

DES GAZELLES. 195

ces chèvres sautantes, qui jusqu'ici n'é-
toit pas bien connue.

« Les Hollandais du Cap de Bonne-
Espérance appellent, dit-il, ces ani-
maux *springbok*, chèvres sautantes;
elles habitent les terres intérieures de
l'Afrique, et n'approchent les colonies
du Cap, que lorsque la grande sèche-
resse ou le manque d'eau et d'herbage
les force de changer de lieu; mais c'est
alors qu'on en voit des troupes, depuis
dix mille jusqu'à cinquante mille,
quoiqu'elles soient toujours accompa-
gnées ou suivies par les lions, les onces,
les léopards et les hyènes, qu'on appelle
au Cap *chiens sauvages*, qui en dévo-
rent une grande quantité. L'avant-
garde de la troupe, en s'approchant
des habitations, a de l'embonpoint,
le corps d'armée est en moins bonne
chair, et l'arrière-garde est fort mai-
gre et mourant de faim, mangeant jus-
qu'aux racines des plantes dans ces ter-
reins pierreux, mais en s'en retour-

nant, l'arrière-garde devient à son tour plus grasse, parce qu'elle part la première, et l'avant-garde, qui alors se trouve la dernière, devient plus maigre. Au reste, ces chèvres ne sont point peureuses lorsqu'elles sont ainsi rassemblées, et ce n'est même qu'à coups de fouet ou de bâton qu'un homme peut passer à travers leur troupe. En les prenant jeunes, elles s'appriivoisent aisément; on peut les nourrir de lait, de pain, de blé, des feuilles de choux, &c. les mâles sont assez pétulans et méchans, même en domesticité, et ils donnent des coups de cornes aux personnes qu'ils ne connoissent pas; lorsqu'on leur jette des pierres, ils se mettent en posture de défense, et parent souvent le coup de pierre avec les cornes. Une de ces chèvres sautantes, âgée de trois ans, que nous avions prise au Cap, et qui étoit fort farouche, s'appriivoisa sur le vaisseau, au point de venir prendre du

ent à son
lle part la
qui alors
rient plus
es ne sont
sont ainsi
ême qu'à
u'un hom-
ar troupe.
s s'appri-
des nour-
s feuilles
assez pé-
domesti-
s de cor-
connois-
des pier-
e de dé-
coup de
ces chè-
ns, que
ui étoit
le vais-
andre du

DES GAZELLES. 197

pain dans la main, et elle devint si friande de tabac, qu'elle en demandoit avec empressement à ceux qui en usoient; elle sembloit le savourer et l'avalier avec avidité: on lui donna une assez grande quantité de tabac en feuilles, qu'elle mangca de même avec les côtes et les tiges de ces feuilles; mais nous remarquâmes en même temps que les chèvres d'Europe qu'on avoit embarquées sur le vaisseau pour avoir du lait, mangeoient aussi très-volontiers du tabac.

» Les chèvres sautantes ont une longue tache blanche qui commence par une ligne au milieu du dos, et finit vers le croupion en s'élargissant; cette tache blanche n'est pas apparente sur le dos lorsque l'animal est tranquille, parce qu'elle est couverte par les longs poils fauves qui l'entourent; mais, lorsqu'il saute ou bondit en baissant la tête, on voit alors cette grande tache blanche à découvert.

» Les chèvres sautantes sont de la grandeur des axis du Bengale , mais le corps et les membres en sont plus délicats et plus déliés; les jambes sont plus hautes; le pelage en général est d'un fauve-jaunâtre ou d'une couleur de cannelle vive; la partie postérieure des pieds, une partie du cou, la poitrine, le ventre et la queue, sont d'un assez beau blanc, à l'exception de l'extrémité de la queue qui est noire; le blanc du ventre est bordé par une bande d'un brun-rougeâtre, qui s'étend tout le long du flanc; il y a aussi une bande d'un brun-noirâtre, qui descend depuis les yeux jusqu'aux coins de la bouche, et sur le front une autre bande triangulaire de fauve-jaunâtre, qui descend quelquefois jusque sur le museau où elle finit en pointe, et qui en remontant sur le sommet de la tête, où elle s'élargit, se joint au fauve-jaunâtre du dessus du corps; le reste de la tête est de couleur blanche, elle est

ont de la
e, mais le
t plus dé-
mbes sont
énéral est
e couleur
ostérieure
t, la poi-
ue, sont
eption de
est noire;
par une
qui s'é-
y a aussi
quides-
ux coins
ne autre
aunâtre,
e sur le
, et qui
e la tête,
uve-jau-
reste de
elle est

DES GAZELLES. 199

de forme oblongue; les narines sont étroites et en forme de croissant; leur cloison répond à la division de la lèvre supérieure qui est fendue, et c'est-là qu'on remarque un amas de petites éminences hémisphériques, noires, dénuées de poils et toujours humides; les yeux sont grands, vifs et pleins de feu, l'iris est de couleur brune; sous l'angle antérieur de chaque œil il y a un larmier dont l'orifice est presque rond; les oreilles sont à-peu-près aussi longues que la tête entière; elles forment d'abord un tube assez étroit, s'élargissent ensuite, et finissent en pointe mousse; le cou est assez long, grêle et un peu comprimé sur les côtés; les jambes de devant paroissent moins hautes que celles de derrière qui sont divergentes, de manière qu'en marchant l'animal semble se balancer de côté et d'autre, les sabots des quatre pieds sont petits, de forme triangulaire et de couleur noire, de même

que les cornes qui ont environ un pied de longueur , avec douze anneaux à compter depuis la base , et qui se terminent en une pointe lisse.

» Il semble que ces chèvres sautantes aient quelque pressentiment de l'approche du mauvais temps, sur-tout du vent du sud-est qui , au Cap de Bonne-Espérance, est très-orageux et très-violent ; c'est alors qu'elles font des sauts et des bonds, et que la tache blanche qui est sur le dos et le croupion paroît à découvert; les plus vieilles commencent à sauter, et bientôt tout le reste de la troupe en fait de même. La femelle, dans cette espèce, a des cornes ainsi que le mâle. Au reste, les cornes sont de figures si différentes dans ces animaux, que, si on vouloit ranger l'ordre des gazelles par ce caractère, il y auroit des chèvres sautantes dans toutes les divisions ».

LE KLIPPSPRINGER, ou SAUTEUR DES ROCHERS.

Voici la seconde espèce de gazelle ou chèvre sautante dont MM. Forster ont bien voulu me donner le dessin. « M. Kolbe est le seul, disent-ils, qui ait jamais parlé de ce bel animal, le plus lesté de tous ceux de son genre ; il se tient sur les rochers les plus inaccessibles, et lorsqu'il aperçoit un homme, il se retire d'abord vers des places qui sont entourées de précipices ; il franchit d'un saut de grands intervalles d'une roche à l'autre, et sur des profondeurs affreuses ; et lorsqu'il est pressé par les chiens ou les chasseurs, il se laisse tomber sur de petites saillies de rochers où l'on croiroit qu'à peine il y eût assez d'espace pour le recevoir ; quelquefois les chasseurs qui ne peuvent les tirer que de très-loin et à balle seule, les blessent et les font tomber dans le

Quadrup. VI. 18

fond des précipices. Leur chair est excellente à manger , et passe pour le meilleur gibier du pays ; leur poil est léger, peu adhérent, et tombe aisément en toute saison; on s'en sert au Cap pour faire des matelas; et même on pique avec ces poils des jupes de femmes.

» Ce sauteur des rochers est de la grandeur de la chèvre commune , mais il a les jambes beaucoup plus longues; sa tête est arrondie , elle est d'un gris-jaunâtre , marqué par-ci par-là de petites raies noires ; le museau , les lèvres et les environs des yeux sont noirs; devant chaque oeil , il y a un larmier avec un grand orifice de forme ovale; les oreilles sont assez grandes et finissent en pointe; les cornes ont environ cinq pouces de longueur , elles sont droites et lisses à la pointe , mais ridées de quelques anneaux à la base; la femelle n'a point de cornes ; le poil du corps est d'un fauve-jaunâtre , cha-

que poil est blanc à sa racine, brun ou noir au milieu, et d'un jaune-grisâtre à l'extrémité ; les pieds et les oreilles sont couverts de poils blanchâtres ; la queue est très-courte ».

LE BOSBOK.

Voici encore une très-jolie gazelle, dont M. Allamand vient de publier la description dans le nouveau supplément à mon ouvrage sur les animaux quadrupèdes ; nous croyons ne devoir rien omettre de ce qu'en dit ce savant naturaliste.

« Les Hollandais du Cap de Bonne-Espérance donnent le nom de *bosbok* à une très-jolie gazelle. Ce mot que j'ai conservé, signifie le *bouc des bois*, et c'est effectivement dans les forêts qu'on trouve cette gazelle ; ses cornes ont quelque rapport avec celles du *ritbok*, elles sont dirigées et courbées en avant ; mais si légèrement, qu'on a

peine à s'en appercevoir ; cependant , s'il n'y avoit que cette différence dans la courbure des cornes , je n'hésiterois pas à regarder le bosbok comme une variété dans l'espèce du ritbok ; mais ils diffèrent si fort à d'autres égards , qu'on ne peut guère douter qu'ils n'appartiennent à deux familles distinctes.

» Le bosbok est plus petit que le ritbok ; la longueur de son corps est de trois pieds six pouces , c'est-à-dire , d'environ un pied plus courte que celle du ritbok ; il en diffère encore plus par les couleurs ; le dessus de son corps est d'un brun fort obscur , mais qui tire un peu sur le roux à la tête et sous le cou ; son ventre est blanc , de même que l'intérieur de ses cuisses et de ses jambes , il a aussi une tache blanche au bas du cou ; les fesses ne sont pas blanches , comme dans la plupart des autres gazelles , mais la croupe est parsemée de petites taches rondes ,

pendant,
ence dans
hésiterois
comme une
bok ; mais
s égards,
ter qu'ils
illes dis-

que le rit-
ps est de
t-à-dire ,
que celle
e plus par
corps est
s qui tiro
et sous le
de même
et de ses
blanche
sont pas
upart des
oupe est
rondes,

DES GAZELLES. 205

d'un blanc qui se fait d'abord remar-
quer, et qui lui sont particulières; ses
cornes sont noires et torses en lon-
gues spirales, qui s'étendent au-delà
de la moitié de leur hauteur; on voit
sur son front une tache noire; il n'a
point de larmiers; ses oreilles sont lon-
gues et pointues; sa queue a près de
six pouces, et elle est garnie de longs
poils blancs; il a quatre mamelles, et,
à leur côté, les deux poches ou tubes
qui se trouvent dans le ritbok.

» Les femelles diffèrent des mâles
en ce qu'elles n'ont point de cornes,
et qu'elles sont un peu plus rousses.
M. Gordon, en m'envoyant le dessin
de cet animal, y a joint la peau d'une
femelle, où j'ai trouvé les mêmes taches
blanches qui sont sur la croupe du
mâle.

» Les bosboks ne se trouvent guère
qu'à soixante lieues du Cap, ils se tien-
nent, comme je l'ai déjà dit, dans les
bois, où ils se font souvent entendre

par une sorte d'aboiement assez semblable à celui d'un chien ».

LA CHÈVRE BLEUE.

« Cette antilope , dit M. Forster , est très-commune au Cap de Bonne-Espérance, où on l'appelle la *chèvre bleue* ; cependant sa couleur n'est pas tout-à-fait bleue, et encore moins bleu-céleste, comme Hall l'a supposé dans son histoire des quadrupèdes, mais seulement d'un gris tirant un peu sur le bleuâtre ; cette couleur n'est même occasionnée que par le reflet du poil qui est hérissé lorsque l'animal est vivant ; car, dès qu'il est mort, le poil se couche ou s'applique sur le corps, et alors tout le bleuâtre disparoît entièrement, et on ne voit à sa place qu'une couleur grise. Cet animal est plus grand que le daim d'Europe, son ventre est couvert de poils blancs, ainsi que les pieds ; la touffe de poil qui ter-

mine la queue, est aussi blanche ; et il y a sous chaque œil une tache de cette même couleur ; la queue n'a que sept pouces de longueur ; les cornes sont noires, ridées, d'environ vingt anneaux, un peu courbées en arrière, et ont dix-huit ou vingt pouces de longueur : la femelle en porte aussi bien que le mâle ».

LE GNOU.

Par M. le Professeur Allamand.

Les anciens nous ont dit que l'Afrique étoit fertile en monstres ; par ce mot, il ne faut entendre que des animaux inconnus dans les autres parties du monde. C'est ce qu'on vérifie encore de nos jours, lorsqu'on pénètre dans cette vaste région. On en a vu divers exemples dans les descriptions d'animaux données par M. de Buffon et dans celle du sanglier d'Afrique, que j'y ai ajoutée. L'animal que je vais décrire, en fournit une nouvelle preu-

ve ; la figure que j'en donne a été gravée d'après un dessin envoyé du Cap de Bonne-Espérance, mais dont je n'ai pas osé faire usage dans mes additions précédentes à l'ouvrage de M. de Buffon, parce que je le regardois comme la représentation d'un animal fabuleux. J'ai été détrompé par M. le capitaine Gordon, à qui je l'ai fait voir ; c'est un officier de mérite, que son goût pour l'Histoire Naturelle et l'envie de connoître les mœurs et les coutumes des peuples qui habitent la partie méridionale de l'Afrique, ont conduit au Cap. De-là il a pénétré plus avant dans l'intérieur du pays, qu'aucun autre Européen, accompagné d'un seul Hottentot ; il a bravé toutes les incommodités d'un voyage de deux cents lieues à travers des régions incultes, et sans autre provision, pour sa nourriture, que les végétaux qui lui étoient indiqués par son compagnon de voyage, ou le gibier que son fusil

lui procuroit. Sa curiosité a été bien récompensée par le grand nombre de choses rares qu'il a vues, et d'animaux dont il a rapporté les dépouilles.

Dès qu'il eut vu le dessin dont je viens de parler, il m'apprit qu'il ne représentoit point un animal chimérique, mais un véritable animal, dont la race étoit très-nombreuse en Afrique. Il en avoit tué plusieurs, et il avoit apporté la dépouille de deux têtes; il m'en a donné une que j'ai placée au Cabinet de notre académie.

Dans le même temps, on envoya du Cap un de ces animaux vivans à la ménagerie du prince d'Orange, où il est actuellement, et se porte très-bien.

Il est étonnant qu'un animal aussi gros et aussi singulier que celui-ci, et qui vraisemblablement se trouve dans des lieux où les Européens ont pénétré ait été inconnu jusqu'à présent, ou qu'il ait été décrit si imparfaitement, qu'il a été impossible de s'en former

aucune idée. Il embarrassera assurément les nomenclateurs qui voudront le ranger sous quelques-unes des classes auxquelles ils rapportent les différents quadrupèdes. Il tient beaucoup du cheval, du taureau et du cerf, sans être aucun de ces trois animaux. On ne manquera pas de lui donner un nom composé propre à indiquer la ressemblance qu'il a avec eux.

Les Hottentots le nomment *gnou*, et je crois devoir adopter cette dénomination, en observant que le *g* ne doit pas être prononcé avec cette fermeté qu'il a quand il commence un mot; mais qu'il ne doit servir qu'à rendre grasse l'articulation de l'*n* qui le suit, comme il fait au milieu des mots dans *seigneur*, parexemple, *campagne*, et d'autres. C'est à M. Gordon que je dois la connoissance de ce nom.

Cet animal est à-peu-près de la grandeur d'un âne; sa hauteur est de trois

piéd
cept
dans
cour
sauv
tre,
de g
sem
dev
qui
yeu
men
gue
men
ses
pau
par
la p
au
sus
d'a
tr
co
re

DES GAZELLES. 211

pieds et demi ; tout son corps , à l'ex-
 ception des endroits que j'indiquerai
 dans la suite , est couvert d'un poil
 court comme celui du cerf , de couleur
 fauve , mais dont la pointe est blanchâ-
 tre , ce qui lui donne une légère teinte
 de gris-blanc ; sa tête est grosse et res-
 semble fort à celle du bœuf ; tout le
 devant est garni de longs poils noirs ,
 qui s'étendent jusqu'au-dessous des
 yeux , et qui contrastent singulière-
 ment avec des poils de la même lon-
 gueur , mais fort blancs , qui lui for-
 ment une barbe à la lèvre inférieure ;
 ses yeux sont noirs et bien fendus ; les
 paupières sont garnies de cils formés
 par de longs poils blancs , parallèles à
 la peau , et qui font une espèce d'étoile
 au milieu de laquelle est l'œil ; au-des-
 sus sont placés , en guise de sourcils ,
 d'autres poils de la même couleur et
 très-longs : au haut du front sont deux
 cornes noires , dont la longueur mesu-
 rée , suivant l'axe , est de dix-neuf pou-

ces ; leurs bases , qui ont près de dix-sept pouces de circonférence , se touchent et sont appliquées au front dans une étendue de six pouces , ensuite elles se courbent vers le haut , et se terminent en une pointe perpendiculaire et longue de sept pouces , comme on peut le voir dans la figure. Entre les cornes prend naissance une crinière épaisse , qui s'étend tout le long de la partie supérieure du cou , jusqu'au dos ; elle est formée par des poils roides , tous exactement de la même longueur , qui est de trois pouces ; la partie inférieure en est blanchâtre , à-peu-près jusqu'aux deux tiers de leur hauteur , et l'autre tiers en est noir ; derrière les cornes sont les oreilles couvertes de poils noirâtres et fort courts ; le dos est uni , et la croupe ressemble à celle d'un jeune poulain ; la queue est composée , comme celle du cheval , de longs crins blancs ; sous le poitrail il y a une suite de longs poils noirs , qui

s'étend depuis les jambes antérieures le long du cou et de la partie inférieure de la tête jusqu'à la barbe blanche de la lèvre de dessous ; les jambes sont semblables et d'une finesse égale à celles du cerf, ou plutôt de la biche ; le pied fourchu , comme celui de ce dernier animal ; les sabots en sont noirs , unis et surmontés en arrière d'un seul ergot placé assez haut.

Le gnou n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure , mais il en a huit à l'inférieure , ainsi je ne doute pas qu'il ne rumine , quoique je n'aie pas pu m'en assurer par mes propres yeux , non plus que par le témoignage de l'homme qui a soin de celui du prince d'Orange.

Sans avoir l'air extrêmement féroce , il indique cependant qu'il n'aimeroit pas qu'on s'approchât de lui. Lorsque j'essayoie de le toucher à travers les barreaux de sa loge , il baissoit la tête et faisoit des efforts pour blesser , avec

ses cornes, la main qui vouloit le caresser. Jusqu'à présent il a été enfermé et obligé de se nourrir de végétaux qu'on lui a donnés, et il paroît qu'ils lui conviennent, car il est fort et vigoureux.

La race, comme je l'ai remarqué, en est nombreuse et fort répandue dans l'Afrique. Si mes conjectures sont fondées, je suis fort porté à croire que ce n'est pas seulement aux environs du Cap de Bonne-Espérance qu'il habite, mais qu'il se trouve aussi en Abyssinie.

Dans la quatrième *Dissertation sur la côte orientale d'Afrique, depuis Mélinde jusqu'au détroit de Babel-Mandel*, ajoutée aux voyages de Lobo, on lit ce passage : « Il y a encore dans l'Ethiopie des chevaux sauvages, qui ont les crins et la tête comme nos chevaux, et hennissent de même; mais ils ont deux petites cornes droites, et les pieds fourchus comme ceux du

boeu
mau
C
et fa
de c
paro
autre
sembl
des
seroi
dire
n'ai
sent
seroi
dont
ce qu
"
trou
il es
pour
prin
port
sacs
du la

boeuf ; les Caffres appellent ces animaux *empophos* ».

Cette description , tout imparfaite et fautive qu'elle est , comme la plupart de celles que Lobo nous a données , paroît convenir à notre gnou ; quel autre animal connu y a-t-il qui ressemble à un cheval avec des cornes et des pieds fendus ? La ressemblance seroit plus grande encore , si je pouvois dire qu'il hennit ; mais c'est ce dont je n'ai pas pu être instruit. Jusqu'à présent personne n'a entendu sa voix ; ne seroit-ce point aussi le même animal dont a parlé le moine Cosmas ? Voici ce qu'il en dit.

« *Le taureau-cerf.* Cet animal se trouve en Ethiopie et dans les Indes ; il est privé , les Indiens s'en servent pour voiturer leurs marchandises , principalement le poivre qu'ils transportent d'un pays à un autre , dans des sacs faits en forme de besaces. Ils tirent du lait de ces animaux , et en font du

beurre ; nous en mangions aussi la chair , après les avoir égorgés , comme font les chrétiens : pour les païens , ils les assomment. Cette même bête , dans l'Ethiopie , est sauvage et ne s'apprivoise pas ».

Ce taureau-cerf ne seroit-il point le cheval cornu et à pieds fendus de Lobo ? Ils se trouvent l'un et l'autre dans l'Ethiopie ; tous les deux ressemblent , à divers égards , au cheval , au taureau et au cerf , c'est-à-dire , au gnou. Il est vrai que , quoique les animaux des Indes soient assez connus jusqu'à présent , personne n'a dit qu'il y en eût qui ressemblassent à celui dont il est question ici , et qui doit cependant y être , si c'est le même dont parle Cosmas. Mais , dans un pays aussi habité que l'Inde , la race ne pourroit-elle pas y avoir été éteinte par le nombre des chasseurs qui ont travaillé à les prendre ou à les tuer , soit pour les faire servir de bête de

som
leur
ne s
pas
solit
Il y
de l
mal
Du
cerf
che
Yun
tail
à u
gno
corn
par
rest
tou
fait
et d
J
l'hi
guc

somme, soit pour les manger ? D'ailleurs est-il bien certain que cet animal ne s'y trouve plus, ou qu'il ne se soit pas retiré dans les lieux éloignés et solitaires, afin d'y être plus en sûreté ? Il y a, dans les déserts de la province de la Chine, nommée *Chensi*, un animal qu'on appelle *cheval-cerf*, que Du Halde dit n'être qu'une espèce de cerf, guère moins haut que les petits chevaux des provinces *Se-tehuen* et de *Yun-nane* : j'ai peine à croire que la taille seule ait suffi pour faire donner à un cheval le surnom de cerf. Le gnou ressemblant par sa tête et par ses cornes, au taureau, par sa crinière et par sa queue, au cheval, et par tout le reste de son corps, au cerf, il réunit tous les caractères qui peuvent l'avoir fait nommer *taureau-cerf* par Cosmas, et *cheval-cerf* par les Chinois.

Je serois même tenté de croire que l'hippélaphe d'Aristote étoit notre gnou, si je n'avois pas contre moi l'au-

torité de M. de Buffon, qui, fondé sur de bonnes raisons, a prouvé que c'est le même animal que le cerf des Ardenues, et le tragélaphe de Pline : je dirai cependant celles qui ont fait d'abord impression sur moi.

L'hippélaphe, suivant Aristote, se trouve dans le pays des *Arachotas*, qui est situé entre la Perse et l'Inde, et par-là même voisin de la partie du gnou. Il a une crinière qui s'étend depuis la tête jusqu'au-dessus des épaules, et qui n'est pas grande : Aristote le compare à celle du *pardion*, ou, comme l'écrit Gaza, de l'*ipparaion*, qui est vraisemblablement la giraffe, laquelle a effectivement une crinière plus approchante de celle du gnou, qu'aucun autre animal sauvage. Diodore de Sicile dit qu'il se trouve en Arabie, et qu'il est du nombre de ces animaux qui participent à deux formes différentes ; il est vrai qu'il parle du *tragélaphe* ; mais, comme je viens de

remarquer, d'après M. de Buffon, c'est le même animal que l'*hippélaphe*. On peut consulter le passage de Diodore, tel qu'il a été rendu par *Rhodomanus*, et qui mérite d'être cité. Enfin, pour dernier trait de ressemblance, l'*hippélaphe* a une espèce de barbe sous le gosier, les pieds fourchus et à-peu-près de la grandeur du cerf, tout cela se trouve aussi bien dans le gnou que dans le cerf des Ardennes; mais ce qui décide la question en faveur du sentiment de M. de Buffon, c'est que, si Aristote a été bien instruit, l'*hippélaphe* a des cornes comme le chevreuil, et que sa femelle n'en a point; ce qui ne convient pas à notre animal.

Mais, qu'il ait été connu ou non, j'ai toujours été autorisé à dire qu'il avoit été décrit si imparfaitement, qu'on ne pouvoit s'en former aucune idée. Il constitue une espèce très-singulière, qui réunit en soi la force de la tête et des cornes du taureau, la légé-

reté et le pelage du cerf, et la beauté de la crinière, du corps et de la queue du cheval.

Avec le temps, ne parviendra-t-on point à connoître aussi la licorne, qu'on dit habiter les mêmes contrées, que la plupart des auteurs regardent comme un animal fabuleux, tandis que d'autres assurent en avoir vu, et même en avoir pris de jeunes.

L E N I L - G A U T.

CET animal est celui que plusieurs voyageurs ont appelé *bœuf gris du Mogol*, quoiqu'il soit connu sous le nom de *nil-gaut* dans plusieurs endroits de l'Inde. Nous avons vu vivans le mâle et la femelle dans le parc du château royal de la Muette, où on les nourrit encore aujourd'hui (juin 1774), et où on les laisse en pleine liberté: nous les avons fait dessiner tous deux d'après nature.

Quoique le nil-gaut tiennne du cerf par le cou et la tête , et du bœuf par les cornes et la queue , il est néanmoins plus éloigné de l'un et de l'autre de ces genres que de celui des gazelles ou des grandes chèvres. Les climats chauds de l'Asie et ceux de l'Afrique , sont ceux où les grandes espèces de gazelles et des chèvres sont plus multipliées ; on trouve dans les mêmes lieux , ou à peu de distance les uns des autres , le condoma , le bubal , le koba et le nil-gaut dont il est ici question. L'espèce de barbe qu'il a sous le cou et le poitrail , la disposition de son pied et de ses sabots , plusieurs autres rapports de conformation avec les grandes chèvres , le rapprochent de cette famille , plus que de celle des cerfs ou de celle des bœufs : et dans les animaux d'Europe , c'est au chamois qu'on pourroit le comparer plutôt qu'à tout autre animal ; mais , dans la réalité , le nil-gaut est seul de son genre , et d'une

espèce particulière qui ne tient au genre du bœuf, du cerf, de la chèvre, de la gazelle et du chamois, que par quelques caractères ou rapports particuliers; il a comme tous ces animaux, la faculté de ruminer; il court de mauvaise grace et plus mal que le cerf; quoiqu'il ait la tête et l'encolure aussi légères, mais ses jambes sont plus massives et plus inégales en hauteur, celles de derrière étant considérablement plus courtes que celles de devant; il porte la queue horizontalement en courant, et la tient basse et entre les jambes lorsqu'il est en repos; le mâle a des cornes et la femelle n'en a point, ce qui le rapproche encore du genre des chèvres, dans lequel d'ordinaire la femelle n'a point de cornes: celles du nil-gaut sont creuses, et ne tombent pas comme le bois des cerfs, des daims et des chevreuils; caractère qui le sépare absolument de ce genre d'animaux. Comme il vient d'un pays

où la chaleur est plus grande que dans notre climat, il sera peut-être difficile de le multiplier ici : ce seroit néanmoins une bonne acquisition à faire , parce que cet animal , quoique vif et vagabond comme les chèvres, est assez doux pour se laisser régir , et qu'il donneroit comme elles de la chair mangeable , du bon suif et des peaux plus épaisses et plus fermes. La femelle est actuellement plus brune que le mâle , et paroît plus jeune ; mais elle deviendra peut-être de la même couleur grise avec l'âge.

Voici le détail de la description que j'ai faite de ces deux animaux avec M. de Sève qui les a dessinés. Le mâle étoit de la grandeur d'un cerf de taille moyenne ; les cornes n'avoient que six pouces de longueur sur deux pouces neuf lignes de grosseur à la base : il n'y avoit point de dents incisives à la mâchoire supérieure ; celles de la mâchoire inférieure étoient larges et peu lon-

224 HISTOIRE NATURELLE

gues ; il y a un espace vide entr'elles et les mâchelières : le train de derrière , dans le mâle , est plus bas que celui de devant , et l'on voit une espèce de bosse ou d'élévation sur les épaules , et cet endroit est garni d'une petite crinière qui prend du sommet de la tête , et finit au milieu du dos ; sur la poitrine se trouve une touffe de longs poils noirs ; le pelage de tout le corps est d'un gris d'ardoise , mais la tête est garnie d'un poil plus fauve , mêlé de grisâtre , et le tour des yeux d'un poil fauve-clair , avec une petite tache blanche à l'angle de chaque œil ; le dessus du nez brun ; les naseaux sont noirs avec une bande blanche à côté ; les oreilles sont fort grandes et larges , rayées de trois bandes noires vers leurs extrémités ; la face extérieure de l'oreille est d'un gris-roussâtre , avec une tache blanche à l'extrémité ; le sommet de la tête est garni d'un poil noir mêlé de brun , qui forme , sur la

haut
chev
gorg
ven
les
noir
gris
la fa
ress
en
terr
blan
tach
derm
cell
de
tach
deh
de
un
gri
che
un
de

haut du front , une espèce de ser-à-cheval ; il y a sous le cou , près de la gorge , une grande tache blanche ; le ventre est gris d'ardoise comme le corps ; les jambes de devant et les cuisses sont noires sur la face extérieure , et d'un gris plus foncé que celui du corps sur la face intérieure ; le pied est court et ressemble à celui du cerf ; les sabots en sont noirs ; il y a , sur la face externe des pieds de devant , une tache blanche , et sur l'interne deux autres taches de même couleur ; les jambes de derrière sont beaucoup plus fortes que celles de devant , elles sont couvertes de poils noirâtres avec deux grandes taches blanches sur les pieds , tant en dehors qu'en dedans ; et plus bas il y a de grands poils châains qui forment une touffe friséc ; la queue est d'un gris d'ardoise vers le milieu , et blanche sur les côtés , elle est terminée par une touffe de grands poils noirs ; le dessous est en peau nue ; les poils

226 HISTOIRE NATURELLE

blancs des côtés de la queue sont fort longs , et ne sont point couchés sur la peau comme ceux des autres parties du corps , ils s'étendent au contraire en ligne droite de chaque côté ; le fourreau de la verge est peu apparent , et l'on a observé que le jet de l'urine est fort petit dans le mâle.

Il y a à l'Ecole vétérinaire une peau bourrée d'un de ces animaux , qui diffère de celui qu'on vient de décrire , par la couleur du poil qui est beaucoup plus brune , et par les cornes qui sont plus grosses à leur base , et cependant moins grandes , n'ayant que quatre pouces et demi de longueur.

La femelle du nil-gaut qui étoit au parc de la Muette , vient de mourir au mois d'octobre 1774 ; elle étoit bien plus petite que le mâle , et en même temps plus svelte et plus haute sur ses jambes ; sa couleur étoit roussâtre , mélangée d'un poil fauve-pâle et de poils d'un brun-roux , au lieu que le

pelage
leur
qu'il
mâle
qu'el
deva
dans
roit
se pa
au r
resse
tère
ils p
men
souv
liber
que
mai
M
dec
dre
phi
née
le

pelago du mâle étoit en général de couleur ardoisée. La plus grande différence qu'il y eût entre cette femelle et son mâle , étoit dans le train de derrière qu'elle avoit plus élevé que celui de devant , tandis que c'est le contraire dans le mâle ; et cette différence pourroit bien n'être qu'individuelle , et ne se pas trouver dans l'espèce entière ; au reste , ce mâle et cette femelle se ressembloient par tous les autres caractères extérieurs et même par les taches : ils paroissoient avoir un grand attachement l'un pour l'autre , ils se léchoient souvent, et, quoiqu'ils fussent en pleine liberté dans le parc, ils ne se séparoiént que rarement , et ne se quittoient jamais pour long-temps.

M. William Hunter , docteur en médecine , membre de la société de Londres , a donné , dans les Transactions philosophiques (volume *LXI*, pour l'année 1771 , page 170) , un mémoire sur le nil-gaut , avec une assez bonne fi-

gure. M. le Roi, de l'académie des sciences de Paris , en ayant fait la traduction avec soin , j'ai cru faire plaisir aux amateurs de l'histoire naturelle de la joindre ici , d'autant que M. Hunter a observé cet animal de beaucoup plus près que je n'ai pu le faire.

« On doit compter , dit M. Hunter , au nombre des richesses qui nous ont été apportées des Indes dans ces derniers temps , un bel animal appelé le *nyl-ghau* ; il est fort à souhaiter qu'il se propage en Angleterre , de manière à devenir un de nos animaux les plus utiles , ou au moins un de ceux qui parent le plus nos campagnes ; il est plus grand qu'aucun des ruminans de ce pays-ci , excepté le bœuf ; il y a tout lieu de croire qu'on en trouvera la chair excellente ; et s'il peut être assez apprivoisé pour s'accoutumer au travail , il y a toute apparence que sa force et sa grande vitesse pourront être employées avantageusement.

» Les représentations exactes des animaux par la peinture, en donnant des idées beaucoup plus justes que de simples descriptions. Quiconque jettera les yeux sur le portrait qui a été fait sous mes yeux par M. Stublo, cet excellent peintre d'animaux, ne sera jamais embarrassé de reconnoître le nyl-ghau par-tout où il pourra le rencontrer. Quoi qu'il en soit, je vais tenter la description de cet animal, en joignant ensuite tout ce que j'ai pu apprendre de son histoire. Ce détail ne sera pas très-exact; mais les naturalistes auront une sorte de plaisir en apprenant au moins quelque chose de ce qui regarde ce bel et grand animal, dont jusqu'ici nous n'avions ni descriptions ni peintures.

» Le nyl-ghau mâle me frappa à la première vue, comme étant d'une nature moyenne entre le taureau et le cerf, à-peu-près comme nous supposions que seroit un animal qui seroit

le produit de ces deux espèces d'animaux, car il est d'autant plus petit que l'un, qu'il est plus grand que l'autre; et on trouve dans ses formes un grand mélange de ressemblance à tous les deux; son corps, ses cornes et sa queue ressemblent assez à ceux du taureau, et sa tête, son cou et ses jambes approchent beaucoup de ceux du cerf.

» *Sa couleur.* La couleur est, en général, cendrée ou grise, d'après le mélange des poils noirs et blancs; la plupart de ces poils sont à moitié blancs, la partie blanche se trouve du côté de la racine; la couleur de ses jambes est plus foncée que celle du corps; on en peut dire de même de la tête, avec cette singularité que cette couleur plus foncée n'y est pas générale, mais seulement dans quelques parties qui sont presque toutes noires: dans quelques autres endroits, dont nous parlerons plus bas, le poil est d'une belle couleur blanche.

»
où il
de l'
pou
élev
reine
tre
néra
cou
d'en
peu-
façon
jamb
mem
carre
place
pied
méd
quel
jam
nièr
com
l'an
de

» *Le tronc.* La hauteur de son dos , où il y a une légère éminence au-dessus de l'omoplate , est de quatre pieds un pouce (anglais) , et à la partie la plus élevée immédiatement derrière les reins , cette hauteur n'est que de quatre pieds ; la longueur du tronc en général , vu de profil depuis la racine du cou jusqu'à l'origine de la queue est d'environ quatre pieds , ce qui est à-peu-près la hauteur de l'animal , de façon que , vu de profil , et lorsque ses jambes sont parallèles , son dos et ses membres forment les trois côtés d'un carré , dont le terrain sur lequel il est placé fait le quatrième. Il a quatre pieds dix pouces de circonférence immédiatement derrière les épaules , et quelque chose de plus au-devant des jambes de derrière ; mais cette dernière dimension doit varier beaucoup , comme on l'imagine bien , selon que l'animal a le corps plus ou moins plein de nourriture.

» *Son poil.* Le poil sur le corps est en général plus rare , plus fort et plus roide que celui du bœuf ; sous le ventre et aux parties supérieures de ses muscles , il est plus long et plus doux que sur les côtés et sur le dos ; tout le long du cou et de l'épine du dos , jusqu'à la partie postérieure de l'élévation qui est au-dessus des omoplates , le poil est plus noir , plus long et plus redressé , formant une espèce de crinière rare et élevée ; les régions ombilicales et hypogastriques du ventre , l'intérieur des cuisses , et toutes les parties qui sont recouvertes par la queue , sont blanches ; le prépuce n'est point marqué par une touffe de poils , et ce prépuce ne saille que très-peu.

» *Les jambes.* Les jambes sont minces en proportion de leur longueur , non pas autant que celles de notre cerf , mais plus que celles de nos taureaux ; les jambes de devant ont un peu plus de deux pieds sept pouces de long ; il

y a u
deva
diato
et un
au-d
chac
de lo
en fo
bots
être
sing
chac
cepe
noit
min
ture
»
com
une
for
con
du
noi

Il y a une tache blanche sur la partie de devant de chaque pied , presque immédiatement au-dessus de chaque sabot , et une autre tache blanche plus petite au-devant du canon , et au-dessus de chacune il y a une touffe remarquable de longs poils blancs , qui tourne autour en forme de boucles pendantes ; les sabots des jambes de devant paroissent être d'une longueur trop grande ; cette singularité étoit fort remarquable dans chacun des cinq *nyl-ghaus* que j'ai vus ; cependant on conjecture que cela venoit d'avoir été renfermés , et , en l'examinant dans l'animal mort , la conjecture s'est trouvée fondée.

» *Le cou.* Le cou est long et mince comme dans le cerf ; il y a à la gorge une belle tache de poils blancs de la forme d'un bouclier ; et plus bas au commencement de l'arrondissement du cou , il y a une touffe de longs poils noirs en forme de barbe.

» *La tête.* La tête est longue et min-

ce ; sa longueur , depuis les cornes jusqu'à l'extrémité du nez , est d'environ un pied deux pouces trois quarts ; la cloison qui sépare les narines avoit été percée pour y passer une corde ou une bride , selon la manière des Orientaux d'attacher et de mener le bétail.

» *La bouche.* La fente de la bouche est longue , et la mâchoire inférieure est blanche ; dans toute l'étendue de cette fente , la mâchoire supérieure n'est blanche qu'aux narines.

» *Les dents.* Il y a six dents molaires de chaque côté des mâchoires , et huit incisives à la mâchoire inférieure ; la première des incisives est fort large , et les autres plus petites en proportion de ce qu'elles sont placées plus en avant ou en arrière.

» *Les yeux.* Les yeux , en général , sont d'une couleur foncée , car toute la partie de la conjoncture qu'on peut voir , est de cette couleur ; de profil , la cornée et tout ce qu'on peut voir au tra-

vers
la pu
oblo

»
des
pou
déra
elles
l'int
deux
de l'

»
ces d
à leu
grés
mon
faces
gles
la co
faces
form
et s
base
plis

vers , paroît bien comme l'acier bruni ; la pupille est ovale et transversalement oblongue , et l'iris est presque noire.

» *Les oreilles.* Les oreilles sont grandes et belles , elles ont plus de sept pouces de long , et s'élargissent considérablement vers leurs extrémités ; elles sont blanches à leurs bords et dans l'intérieur , excepté dans l'endroit où deux bandes noires marquent le creux de l'oreille.

» *Les cornes.* Les cornes ont sept pouces de long , elles ont six pouces de tour à leur origine , et diminuent par degrés , elles se terminent en une pointe mousse ; elles ont à leur origine trois faces plates , séparées par autant d'angles ; l'un de ces angles est en devant de la corne , et par conséquent l'une des faces en forme le derrière ; mais cette forme triangulaire diminue peu à peu , et se perd vers l'extrémité ; il a sur la base , à l'origine des cornes , de légers plis ou rides circulaires, dont le nom-

bre correspond à l'âge de l'animal. La corne , depuis la base jusqu'en haut , en est unie , et le bout est d'une couleur fort foncée ; ces cornes s'élèvent en haut et en avant , formant un angle fort obtus avec le front ou la face ; elles sont légèrement courbées : la concavité en est tournée vers l'intérieur et un peu en devant , leur intervalle , à leur origine , est de trois pouces un quart , à leur sommet , de six pouces un quart , et dans l'intervalle du milieu , un peu moins de six pouces.

» *Sa nourriture.* Il mange de l'avoine , mais pas avidement ; il aime mieux l'herbe et le foin : cependant ce qu'il aime encore davantage , c'est le pain de froment qu'il mange toujours avec délices : quand il est altéré , il boit jusqu'à huit pintes d'eau.

» *Sa fiente.* Sa fiente est en forme de petites boules rondes de la grosseur d'une noix muscade.

» S
porté
j'ai t
garde
mal t
qu'on
toujo
ou qu
jama
pour
l'ode
fin ,
mou
l'app
cert
on l
et il
odeu
pect
pain
mai
ben
tue
»
Q

» *Ses mœurs.* Quoiqu'on m'eût rapporté qu'il étoit extrêmement farouche, j'ai trouvé, tant que je l'ai eu en ma garde, que c'étoit dans le fond un animal très-doux, et qui paroissoit aimer qu'on se familiarisât avec lui, léchant toujours la main de celui qui le flattoit ou qui lui présentoit du pain, et n'ayant jamais tenté de se servir de ses armes pour blesser qui que ce soit; le sens de l'odorat, dans cet animal, paroît très-fin, et semble le guider dans tous ses mouvemens; quand quelque personne l'approche, il le flaire en faisant un certain bruit; il en faisoit autant quand on lui apportoit à boire ou à manger; et il étoit si facilement offensé par une odeur extraordinaire ou si circonspect, qu'il ne vouloit pas goûter le pain que je lui présentois, lorsque ma main avoit touché de l'huile de térébenthine, ou quelques liqueurs spiritueuses.

» Sa manière de se battre est fort

simple. Mylord Clive l'a observée sur deux mâles qui avoient été enfermés dans une petite enceinte, et il l'a racontée comme il suit : « Etant encore à une distance considérable l'un de l'autre, ils se préparèrent au combat, en tombant sur leurs genoux de devant, et s'avancèrent l'un vers l'autre d'un pas assez rapide, en tortillant toujours et agenouillés de cette manière; et quand ils furent arrivés à quelques pas de distance, ils firent un sant, et s'élancèrent l'un contre l'autre ».

» Pendant tout le temps que j'en eus deux dans mon écurie, je remarquai que, toutes les fois qu'on vouloit les toucher, ils tomboient sur leurs genoux de devant, ce qui leur arrivoit même quelquefois lorsque je m'avançois devant eux; mais, comme ils ne s'élançoient jamais contre moi, j'étois si loin de penser que cette posture annonçoit leur co'ée ou une disposition au combat, que je la regardois comme

une
gran

»

leme

on lo

est b

ble,

nâtr

de co

croit

ques

le pl

Le m

semb

feme

cerf.

» S

un n

diffic

sible

ment

mais

par

tomi

une expression de timidité ou d'une grande douceur, ou même d'humilité.

» *La femelle.* La femelle diffère tellement du mâle, qu'à peine pourroit-on les croire de la même espèce; elle est beaucoup plus petite, elle ressemble, par sa forme et par sa couleur jaunâtre, à une jeune biche, et n'a point de cornes; elle a quatre tettes, et l'on croit qu'elle porte neuf mois; quelquefois elle produit deux petits, mais le plus souvent elle n'en fait qu'un. Le nyl-ghau mâle, étant jeune, ressemble beaucoup, par sa couleur, à la femelle, et par conséquent à un jeune cerf.

» *Son espèce.* Lorsqu'on nous présente un nouvel animal, il est souvent fort difficile, et quelquefois même impossible de déterminer son espèce uniquement par ses caractères extérieurs; mais, lorsque cet animal est disséqué par un anatomiste habile dans l'anatomie comparée, alors la question se

décide communément avec certitude :

» D'après les caractères extérieurs uniquement , je soupçonnai , ou plutôt je crus que le nyl-ghau étoit un animal particulier d'une espèce distincte. Quelques-uns de mes amis le prirent pour un cerf ; mais je fus convaincu qu'il n'étoit pas de ce genre , par la permanence de ses cornes qui ne tombent pas ; d'autres pensèrent que c'étoit un antilope ; mais les cornes et la grandeur de l'animal me firent croire encore que ce n'en étoit pas un , et il avoit tant de rapport par sa forme , particulièrement la femelle , avec le cerf , que je ne pouvois pas le regarder comme du même genre que le taureau. Dans le temps du rut , on mit un de ces mâles nyl-ghaus avec une biche , mais on ne remarqua ni amour , ni même aucune attention particulière entre ces deux animaux. Enfin , l'un de ces animaux étant mort , je fus assuré , par mon frère qui l'a disséqué , et qui a

disse
cont
d'un
»
mau
port
anno
de B
ils a
y en
et il
ce
tem
qui
M.
touj
esp
dan
ner
que
non
et c
ma
cou

disséqué presque tous les quadrupèdes connus, que le nyl-ghau est un animal d'une espèce nouvelle.

» *Son histoire.* Plusieurs de ces animaux mâles et femelles ont été apportés en Angleterre depuis quelques années; les premiers furent envoyés de Bombay en présent à mylord Clive; ils arrivèrent au mois d'août 1767, il y en avoit un mâle et l'autre femelle, et ils continuèrent de produire dans ce pays-ci chaque année. Quelque temps après on en amena deux autres qui furent présentés à la reine par M. Sukivan, et cette princesse étant toujours disposée à encourager toute espèce de recherches curieuses et utiles dans l'Histoire Naturelle, me fit donner la permission de les garder pendant quelque temps; ce qui me mit à portée, non-seulement de pouvoir les décrire, et d'en avoir une peinture bien exacte, mais encore de disséquer, avec le secours de mon frère, l'animal mort, et

d'en conserver la peau et le squelette. Mylord Clive a eu la bonté de me donner tous les éclaircissemens qu'il a pu me fournir pour en faire l'histoire, ainsi que le général Carnat et quelques autres personnes.

» Ces animaux sont regardés comme des raretés dans tous les établissemens que nous avons dans l'Inde ; ils y sont amenés de l'intérieur du pays en présens aux Nababs et autres personnes considérables. Le lord Clive, le général Carnat, M. Walsh, M. Watts, et beaucoup d'autres personnes qui ont vu une grande partie de l'Inde, m'ont tous dit qu'ils ne l'avoient jamais vu sauvage. Bernier, autant que je l'ai pu découvrir, est le seul auteur qui en fasse mention. Dans le quatrième volume de ses Mémoires, il fait le récit d'un voyage qu'il entreprit en 1664, depuis Delhi jusqu'à la province de Cachemire, avec l'empereur du Mogol Aurengzeb, qui alla dans ce paradis

terr
dier
En
l'am
voy
tres
rien
que
un,
buoi
ce q
noim
et q
vian
cieu.

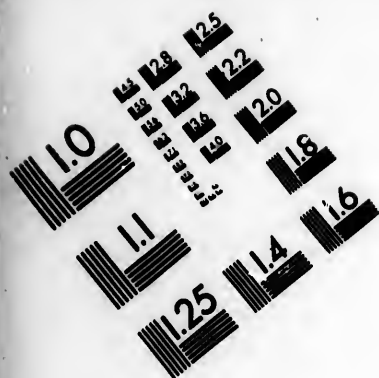
»
de c
et à
prov
l'em
de D
nier
» S
sont

terrestre, comme le regardent les Indiens, pour éviter les chaleurs de l'été. En parlant de la chasse, qui faisoit l'amusement de l'empereur dans ce voyage, il décrit, parmi plusieurs autres animaux, le nyl-ghau, mais sans rien dire de plus de cet animal, sinon que quelquefois l'empereur en tuoit un, si grand nombre, qu'il en distribuoit des quartiers à tous ses *omrahs*; ce qui montre qu'ils étoient en grand nombre, sauvages dans cette contrée, et qu'on en regardoit la chair ou la viande comme fort bonne ou délicieuse.

» Ceci paroît s'accorder avec la rareté de ces animaux au Bengale, à Madras et à Bombay. Cachemire est une des provinces les plus septentrionales de l'empire du Mogol; et ce fut en allant de Delhi vers cette province, que Bernier vit l'empereur les chasser.

» *Son nom.* Le mot nyl-ghau (car telles sont les lettres composantes de ce nom,







244 HISTOIRE NATURELLE

qui correspondent au persan), quoique prononcé comme s'il étoit écrit *neel-gau* (en français *nil-a*), signifie une vache bleue, ou plutôt un taureau bleu, *gau* étant masculin. Le mâle de ces animaux a en effet de justes titres à ce nom, non-seulement par rapport à sa ressemblance avec le taureau, mais encore par la teinte bleuâtre qui se fait remarquer sensiblement dans la couleur de son corps, mais il n'en est nullement de même de la femelle qui a beaucoup de ressemblance, et quant à la couleur et quant à la forme avec notre cerf. Les *nyl-ghaus*, qui sont venus en Angleterre, ont été presque tous apportés de Surate ou de Bombay, et ils paroissent moins rares dans cette partie de l'Inde que dans le Bengale; ce qui donne lieu de conjecturer qu'ils pourroient être indigènes dans la province de Guzarate, l'une des provinces les plus occidentales de l'empire du Mogol, étant situées au nord de

Surate, et s'étendant jusqu'à l'océan Indien.

» Un officier, qui a demeuré longtemps dans l'Inde, a écrit pour obtenir toutes les connoissances et tous les éclaircissemens qu'on pourroit se procurer sur cet animal. Nous espérons recevoir en conséquence, dans le cours de l'année prochaine, quelques détails satisfaisans à ce sujet, quoique les habitans de ces contrées, selon ce qu'en dit cet officier, aient peu d'inclination pour l'Histoire Naturelle, et même en général pour toute espèce de connoissance ».

M. Forster m'écrit au sujet du nylghau, que, quoique M. Hanter, qui en a donné la description, ait dit qu'il est d'un nouveau genre, il paroît cependant qu'il appartient à la classe des antilopes, et que ses mœurs et sa forme, comparées avec quelques-unes des grandes espèces d'antilopes, semblent prouver qu'on ne devroit pas l'en sé-

parer; il ajoute que l'animal décrit par le docteur Parsons, est certainement le même que le nyl-gau; mais il croit que M. Parsona n'a pas bien remarqué les pieds, car ils sont ordinairement marqués de blanc dans tous ceux que l'on a vus depuis; et il dit, comme M. Hunter, que ces animaux avoient produit en Angleterre, et que même on l'a assuré qu'il y avoit exemple d'une femelle qui avoit fait deux petits à-la-fois.

LE CANNA.

Le canna est un des plus grands animaux à pieds forts qu'on voye dans l'Afrique méridionale. Il a un fanon très-remarquable qui lui pend au-devant de la poitrine, et qui est de la même couleur que la tête et le cou; celui des femelles est moins grand, aussi sont-elles un peu plus petites que les mâles; elles ont moins de poils sur

il décrit par
rtainement
mais il croit
remarqué
inairement
ceux que
t, comme
ux avoient
que même.
exemple
eux petita
ils. les li
ou l'ou
rands ani-
voye dans
un fanon
d au-de-
est de la
le cou ;
grand ,
tites que
pails sur

le front, et c'est presque en cela seule-
ment que leurs figures diffèrent.

Kolbe donne au canna le nom d'élan ;
et c'est effectivement celui sous lequel
il est connu au Cap, quoique très-im-
proprement ; cependant il a, comme
notre élan du nord, une loupe sous la
gorge, de la hauteur d'un pouce.

Sa queue, qui est longue de deux
pieds trois pouces, est terminée par
une touffe de longs poils ou crins noirs ;
ses sabots sont aussi noirs, et le peuple,
sur la foi du nom, leur attribue la même
vertu qu'à ceux de nos élans, c'est
d'être un souverain remède contre les
convulsions.

Il a quatre mamelles et une vésicule
du fiel : quoique sa tête, qui a un pied
sept pouces de longueur, ressemble as-
sez à celle du cerf, elle n'a cependant
point de larmiers.

Les cannas sont presque tous détruits
dans le voisinage du Cap, mais il ne
peut pas s'en éloigner beaucoup pour

en rencontrer ; on en trouve dans les montagnes des Hottentots hollandais. Ces animaux marchent en troupe de cinquante ou soixante , quelquefois même on en voit deux ou trois cents ensemble près des fontaines : il est rare de voir deux mâles dans une troupe de femelles , parce qu'alors ils se battent , et le plus foible se retire ; ainsi les deux sexes sont souvent à part. Le plus grand marche ordinairement le premier ; c'est un très-beau spectacle que de les voir trotter et galopper en troupes ; si l'on tire un coup de fusil chargé à balle parmi eux , tout pesans qu'ils sont , ils sautent fort haut et fort loin , et grimpent sur des lieux escarpés , où il semble qu'il est impossible de parvenir ; quand on les chasse , ils courent tous contre le vent , et avec un bon cheval , il est aisé de les couper dans leur marche ; ils sont fort doux : ainsi on peut pénétrer au milieu d'une troupe , et choisir celui sur lequel on

ve
ger
na
la
dre
ma
trè
coi
qui
for
dit
les-
fois
(
mé
roit
les
plo
qui
tan

ve dans les
hollandais.
trouper de
quelquefois
trois cents
il est rare
une troupe
ils se bat-
tative; ainsi
à part. Le
tirement, le
au spectacle
galepper en
up de fusil
tout pesant
port haut et
les lieux es-
est impossi-
les chasse,
ent; et avec
les couper
fort doux :
milieu d'une
lequel on

DES GAZELLES. 249

vent tirer sans courir le moindre danger. Leur chair est une excellente venaison, on casse leurs os pour en tirer la moelle qu'on fait rôtir sous la cendre; elle a un bon goût, et on peut la manger même sans pain; leur peau est très-ferme, on s'en sert pour faire des ceintures et des courroies; les poils qui sont sur la tête des mâles, ont une forte odeur d'urine, qu'ils contractent, dit-on, en léchant les femelles. Celles-ci ne font jamais qu'un petit à-la-fois.

Comme ces animaux ne sont point méchans, M. Gordon croit qu'on pourroit aisément les rendre domestiques, les faire tirer au chariot, et les employer comme des bêtes de somme; ce qui seroit une acquisition très-importante pour la colonie du Cap.

LE CHAMOIS ET LE BOUQUETIN.

Quoiqu'il y ait apparence que les Grecs connoissoient le bouquetin et le chamois, ils ne les ont pas désignés par des dénominations particulières, ni même par des caractères assez précis, pour qu'on puisse les reconnoître; ils ne les ont indiqués que sous le nom générique de *chèvres sauvages*; vraisemblablement ils présumoient que ces animaux étoient de la même espèce que les chèvres domestiques, puisqu'ils ne leur ont point appliqué de noms propres, comme ils l'ont fait à tous les animaux d'espèces différentes : au contraire, nos naturalistes modernes ont tous regardé le bouquetin et le chamois, comme deux espèces réellement distinctes, et toutes deux différentes de celle de nos chèvres. Il y a des faits et des raisons pour et contre ces deux opinions, et nous allons les

RELLE

UQUETIN.

ence que les
quetin et le
pas désigné
particulières,
es assez pré-
reconnoître;
sous le nom
vages; vrai-
moient que
la même es-
domestiques,
oint appliqué
ils l'ont fait
ces différen-
turalistes mo-
bouquetin et
espèces réel-
tes deux dif-
chèvres. Il y
our et contro
ous allons les

DES GAZELLES. 251

exposer en attendant que l'expérience nous apprenne si ces animaux peuvent se mêler et produire ensemble des individus féconds, et qui remontent à l'espèce originaire, ce qui seul peut décider la question.

Le bouquetin mâle diffère du chamois par la longueur, la grosseur et la forme des cornes; il est aussi beaucoup plus grand de corps, et il est plus vigoureux et plus fort; cependant le bouquetin femelle a les cornes différentes de celles du mâle, beaucoup plus petites et assez ressemblantes à celles du chamois; d'ailleurs ces animaux ont tous deux les mêmes habitudes, les mêmes mœurs et la même patrie; seulement le bouquetin, comme plus agile et plus fort, s'élève jusqu'au sommet des plus hautes montagnes; au lieu que le chamois n'en habite que le second étage; mais ni l'un ni l'autre ne se trouvent dans les plaines: tous deux se frayent des chemins.

dans les neiges, tous deux franchissent les précipices en bondissant de rochers en rochers, tous deux sont couverts d'une peau ferme et solide, et vêtus en hiver d'une double fourrure, d'un poil extérieur assez rude, et d'un poil intérieur plus fin et plus fourni; tous deux ont une raie noire sur le dos; ils ont aussi la queue à-peu-près de la même grandeur; le nombre des ressemblances extérieures est si grand en comparaison des différences, et la conformité des parties intérieures est si complète, qu'en raisonnant en conséquence de tous ces rapports de similitude, on seroit porté à conclure que ces deux animaux ne sont pas d'une espèce réellement différente, mais que ce sont simplement des variétés constantes d'une seule et même espèce; d'ailleurs les bouquetins, aussi-bien que les chamois, lorsqu'on les prend jeunes et qu'on les élève avec les chèvres domestiques, s'apprivoisent aisé-

franchissent
t de rochers
nt convertis
le, et vêtus
rrure, d'un
et d'un poil
ourni; tous
r le dos; ils
es de la mé-
des ressem-
grand en
, et la con-
ures est si
t en consé-
s de simi-
nclure que
pas d'une
, mais que
étés cons-
ne espèce;
aussi-bien
les prend
eo les chè-
isent aisé-

DES GAZELLES. 253

ment, s'accoutument à la domesticité, prennent les mêmes mœurs, vont comme elles en troupeaux, reviennent de même à l'étable, et vraisemblablement s'accouplent et produisent ensemble. J'avoue cependant que ce fait, le plus important de tous, et qui seul décideroit la question, ne nous est pas connu; nous n'avons pu savoir, ni par nous ni par les autres, si les bouquetins et les chamois produisent avec nos chèvres: seulement nous le soupçonnons; nous sommes à cet égard de l'avis des anciens, et de plus notre présomption nous paroît fondée sur des analogies que l'expérience a rarement démenties.

Cependant, et voici les raisons contre, l'espèce du bouquetin et celle du chamois sont toutes deux subsistantes dans l'état de nature, et toutes deux constamment distinctes; le chamois vient quelquefois de lui-même se mêler au troupeau des chèvres domestiques,

le bouquetin ne s'y mêle jamais , à moins qu'on ne l'ait apprivoisé ; le bouquetin et le bouc ont une très-longue barbe , et le chamois n'en a point ; les cornes du chamois mâle et femelle sont très-petites ; celles du bouquetin mâle sont si grosses et si longues , qu'on n'imagineroit pas qu'elles pussent appartenir à un animal de cette taille ; et le chamois paroît différer du bouquetin et du bouc par la direction de ses cornes , qui sont un peu inclinées en avant dans leur partie inférieure et courbées en arrière à la pointe en forme d'hameçon ; mais , comme nous l'avons déjà dit , en parlant des bœufs et des brebis , les cornes varient prodigieusement dans les animaux domestiques , elles varient beaucoup aussi dans les animaux sauvages suivant les différens climats ; la femelle dans nos chèvres n'a pas les cornes absolument semblables à celles de son mâle ; les cornes du bouquetin mâle ne sont pas fort différen-

jamais, à
 isé; le bou-
 très-longue
 point; les
 femelle sont
 quetin mâle
 , qu'on n'i-
 sent appar-
 taille; et le
 bouquetin
 de ses cor-
 nes en avant
 et courbées
 forme d'ha-
 lus l'avons-
 eufs et des
 prodigieuse-
 mestiques,
 si dans les
 es différens
 chèvres n'a
 semblables
 es du bou-
 t différen-

tes de celles du bouc; et comme la fe-
 melle du bouquetin se rapproche de
 nos chèvres, et même du chamois,
 par la taille et par la petitesse des cor-
 nes, ne pourroit-on pas en conclure
 que ces trois animaux, le bouquetin,
 le chamois et le bouc domestique, ne
 sont en effet qu'une seule et même es-
 pèce, mais dans laquelle les femelles
 sont d'une nature constante, et sem-
 blables entr'elles, au lieu que les mâles
 subissent des variétés qui les rendent
 différens les uns des autres? Dans ce
 point de vue, qui n'est peut-être pas
 aussi éloigné de la nature que l'on pour-
 roit l'imaginer, le bouquetin seroit le
 mâle dans la race originaire des chè-
 vres, et le chamois en seroit la femelle;
 je dis que ce point de vue n'est pas
 imaginaire, puisque l'on peut prouver
 par l'expérience qu'il y a des espèces
 dans la nature où la femelle peut éga-
 lement servir à des mâles d'espèces
 différentes et produire de tous deux;

la brebis produit avec le bouc aussi-bien qu'avec le bélier, et produit toujours des agneaux, des individus de son espèce ; le bélier au contraire ne produit point avec la chèvre ; on peut donc regarder la brebis comme une femelle commune à deux mâles différens, et par conséquent elle constitue l'espèce indépendamment du mâle. Il en sera de même dans celle du bouquetin : la femelle seule y représente l'espèce primitive, parce qu'elle est d'une nature constante ; les mâles au contraire ont varié, et il y a grande apparence que la chèvre domestique qui ne fait, pour ainsi dire, qu'une seule et même femelle avec celle du chamois et du bouquetin, produiroit également avec ces trois différens mâles, lesquels seuls font variété dans l'espèce, et qui par conséquent n'en altèrent pas l'identité, quoiqu'ils paroissent en changer l'unité.

Ces rapports, comme tous les autres

rapports possibles, doivent se trouver dans la nature des choses; il paroît même qu'en général les femelles contribuent plus que les mâles au maintien des espèces; car quoique tous deux concourent à la première formation de l'animal, la femelle qui seule fournit ensuite tout ce qui est nécessaire à son développement et à sa nutrition, le modifie et l'assimile plus à sa nature; ce qui ne peut manquer d'effacer en beaucoup de parties les empreintes de la nature du mâle; ainsi, lorsqu'on veut juger sainement une espèce, ce sont les femelles qu'il faut examiner. Le mâle donne la moitié de la substance vivante, la femelle en donne autant, et fournit de plus toute la matière nécessaire pour le développement de la forme: une belle femme a presque toujours de beaux enfans; un bel homme avec une femme laide ne produit ordinairement que des enfans encore plus laids.

Ainsi, dans la même espèce il peut y avoir quelquefois deux races, l'une masculine et l'autre féminine, qui toutes deux subsistent et se perpétuant avec leurs caractères distinctifs, paroissent constituer deux espèces différentes; et c'est-là le cas où il est, pour ainsi dire, impossible de fixer le terme entre ce que les naturalistes appellent *espèce* et *variété*. Supposons, par exemple, qu'on ne donnât constamment que des boucs à des brebis, et des béliers à d'autres, il est certain qu'après un certain nombre de générations, il s'établirait dans l'espèce de la brebis, une race qui tiendrait beaucoup du bouc, et pourroit ensuite se maintenir par elle-même; car quoique le premier produit du bouc avec la brebis remonte presque entièrement à l'espèce de la mère, et que ce soit un agneau et non pas un chevreau, cependant cet agneau a déjà le poil et quelques autres caractères de son père. Que l'on donne en-

suite le même mâle, c'est-à-dire, le bouc à ces femelles bâtardes, leur produit dans cette seconde génération approchera davantage de l'espèce du père, et encore plus dans la troisième, &c. Bientôt les caractères étrangers l'emporteront sur les caractères naturels, et cette race factice pourra se soutenir par elle-même et former dans l'espèce une variété dont l'origine sera très-difficile à reconnoître : or, ce qui se peut d'une espèce à une autre, se peut encore mieux dans la même espèce : si des femelles très-vigoureuses n'ont constamment que des mâles foibles, il s'établira avec le temps une race féminine; et si en même temps des mâles très-forts n'ont que des femelles trop inférieures en force et en vigueur, il en résultera une race masculine, qui paroîtra si différente de la première, qu'on ne voudra pas leur accorder une origine commune, et qu'on viendra par con-

260 HISTOIRE NATURELLE

séquent à les regarder comme des espèces réellement distinctes et séparées.

Nous pouvons ajouter à ces réflexions générales quelques observations particulières. M. Linnæus assure avoir vu en Hollande deux animaux du genre des chèvres, dont le premier avoit les cornes très-courtes, très-rabattues, presque appliquées sur le crâne, et le poil long; le second avoit les cornes droites, recourbées en arrière au sommet, et le poil court; ces animaux qui paroissent être d'espèce plus éloignée que le chamois et la chèvre commune, ont néanmoins produit ensemble, ce qui démontre que ces différences de la forme des cornes et de la longueur du poil ne sont pas des caractères spécifiques et essentiels, puisque ces animaux n'ont pas laissé de produire ensemble, et que par conséquent ils doivent être regardés comme étant de la même espèce; l'on peut donc tirer

de cet exemple l'induction très-vraisemblable , que le chamois et notre chèvre , dont les principales différences consistent de même dans la forme des cornes et la longueur du poil , ne laissent pas d'être de la même espèce.

Nous avons au Cabinet du roi le squelette d'un animal qui fut donné à la ménagerie , sous le nom de *capricorne* ; il ressemble parfaitement au bouc domestique par la charpente du corps et la proportion des os , et particulièrement au bouquetin par la forme de la mâchoire inférieure ; mais il diffère de l'un et de l'autre par les cornes ; celles du bouquetin ont des tubercules proéminens et deux arêtes longitudinales , entre lesquelles est une face antérieure bien marquée ; celles du bouc n'ont qu'une arête et point de tubercules ; les cornes du capricorne n'ont qu'une arête , point de face antérieure , et ont en même temps des rugosités sans tubercules , mais plus fortes que celles

du bouc; elles indiquent donc une race intermédiaire entre le bouquetin et le bouc domestique; de plus, les cornes du capricorne sont courtes et recourbées à la pointe comme celles du chamois, et en même temps elles sont comprimées et annelées: ainsi, elles tiennent à-la-fois du bouc, du bouquetin et du chamois.

M. Browne, dans son histoire de la Jamaïque, rapporte qu'on trouve actuellement dans cette île, 1°. la chèvre commune domestique en Europe; 2°. le chamois; 3°. le bouquetin: il assure que ces trois animaux ne sont point originaires d'Amérique, qu'ils y ont été transportés d'Europe, qu'ils ont, ainsi que la brebis, dégénéré dans cette terre nouvelle, qu'ils y sont devenus plus petits; que la laine des brebis s'est changée en poil rude comme celui de la chèvre; que le bouquetin paroît être d'une race bâtarde, &c. Nous croyons donc que la petite chèvre à cornes

donc une race
bouquetin et le
s, les cornes
es et recour-
elles du cha-
s elles sont
ainsi, elles
du bouquet-

histoire de la
n trouve ac-
1°. la chèvre
Europe; 2°. le
n : il assure
sont point
qu'ils y ont
qu'ils ont,
é dans cette
nt devenus
s brebis s'est
ne celui de
n paroît être
us croyons
e à cornes

droites et recourbées au sommet, que
M. Linnæus a vue en Hollande, et
qu'il dit être venue d'Amérique, est le
chamois de la Jamaïque, c'est-à-dire,
le chamois d'Europe, dégénéré et de-
venu plus petit en Amérique; et que
le bouquetin de la Jamaïque, que
M. Browne appelle *bouquetin bâtard*,
est notre capricorne, qui ne paroît
être en effet qu'un bouquetin dégénéré
devenu plus petit, et dont les cornes
auront varié sous le climat d'Améri-
que.

M. Daubenton, après avoir examiné
scrupuleusement les rapports du cha-
mois au bouc et au béliet, dit qu'en
général il ressemble plus au bouc qu'au
béliet; les principales disconvenances
sont, après les cornes, la forme et la
grandeur du front, qui est moins élevé
et plus court dans le chamois que dans
le bouc, et la position du nez qui est
moins reculé que celui du bouc; en
sorte que par ces deux rapports, le cha-

264 HISTOIRE NATURELLE

mois ressemble plus au béliet qu'au bouc ; mais en supposant , comme il y a tout lieu de le présumer , que le chamois est une variété constante de l'espèce du bouc , comme le dogue ou le lévrier sont des variétés constantes dans l'espèce du chien ; on verra que ces différences dans la grandeur du front et dans la position du nez , ne sont pas à beaucoup près , si grandes dans le chamois relativement au bouc , que dans le dogue relativement au lévrier , lesquels cependant produisent ensemble et sont certainement de la même espèce ; d'ailleurs , comme le chamois ressemble au bouc par un grand nombre , et au béliet par un moindre nombre de caractères , si l'on veut en faire une espèce particulière , cette espèce sera nécessairement intermédiaire entre le bouc et le béliet : or , nous avons vu que le bouc et la brebis produisent ensemble ; donc le chamois qui est intermédiaire entre les

ELLE

élier qu'an
comme il y
que le cha-
ante de l'es-
dogue ou le
constantes
n verra que
randeur du
du nez , ne
si grandes
nt au bouc ,
ment au lé-
produisent
ment de la
me le cha-
un grand
n moindre
on veut en
ère , cette
intermé-
élier : or ,
et la bre-
nc le cha-
entre les

DES GAZELLES. 265

deux , et qui en même temps est beau-
coup plus près du bouc que du béliér
par le nombre des ressemblances , doit
produire avec la chèvre , et ne doit
par conséquent être considéré que
comme une variété constante dans
cette espèce.

Toutes les chèvres sont sujettes à
des vertiges , et cela leur est commun
avec le bouquetin et le chamois , aussi-
bien que le penchant qu'elles ont à
grimper sur les rochers ; et encore une
autre habitude naturelle , qui est de
lécher continuellement les pierres , sur-
tout celles qui sont empreintes de sal-
pêtre ou de sel : on voit dans les Alpes
des rochers creusés par la langue des
chamois , ce sont ordinairement des
pierres assez tendres et calcinables ,
dans lesquelles , comme l'on sait , il y
a toujours une certaine quantité de
nitre. Ces convenances de naturel , ces
habitudes conformes me paroissent en-
core être des indices assez sûrs de

..

l'identité d'espèce dans ces animaux , les Grecs , comme nous l'avons dit , ne les ont pas séparés en trois espèces différentes ; nos chasseurs , qui vraisemblablement n'avoient pas consulté les Grecs , les ont aussi regardés comme étant de même espèce. Gaston Phœbus , en parlant du bouquetin , ne l'indique que sous le nom du *bouc sauvage* ; et le chamois qu'il appelle *ysarus* et *sarris* , n'est aussi selon lui qu'un autre *bouc sauvage* ; j'avoue que toutes ces autorités ne font pas preuve complète , mais en les réunissant avec les raisons et les faits que nous venons d'exposer , ils forment au moins de si fortes présomptions sur l'unité d'espèce de ces trois animaux , qu'on ne peut guère en douter.

Le bouquetin et le chamois , que je regarde , l'un comme la tige mâle , et l'autre comme la tige femelle de l'espèce des chèvres , ne se trouvent , ainsi que le mouflon , qui est la souche des

ELLE

s animaux ;
vons dit , ne
espèces dif-
ui vraisem-
consulté les
rés comme
aston Phæ-
tin , ne l'in-
savage ;
ysarus et
qu'un autre
toutes ces
complète ,
les raisons
d'exposer ,
ortes pré-
ce de ces
ent guère

s , que je
mâle , et
e de l'es-
ent , ainsi
uche des

DES GAZELLES. 267

brebis , que dans les déserts et sur-tout dans les lieux escarpés des plus hautes montagnes : les Alpes , les Pyrénées , les montagnes de la Grèce et celles des îles de l'Archipel , sont presque les seuls endroits où l'on trouve le bouquetin et le chamois : quoique tous deux craignent la chaleur et n'habitent que la région des neiges et des glaces , ils craignent aussi la rigueur du froid excessif ; l'été ils demeurent au nord de leurs montagnes , l'hiver ils cherchent la face du midi , et descendent des sommets jusques dans les vallons : ni l'un ni l'autre ne peuvent se soutenir sur les glaces unies , mais pour peu que la neige y forme des aspérités , ils y marchent d'un pas ferme , et traversent en bondissant toutes les inégalités de l'espace. La chasse de ces animaux , sur-tout celle du bouquetin , est très-pénible , les chiens y sont presque inutiles ; elle est aussi quelquefois dangereuse , car lorsque l'animal se

trouve pressé , il frappe le chasseur d'un violent coup de tête , et le renverse souvent dans le précipice voisin. Les chamois sont aussi vifs , mais moins forts que les bouquetins , ils sont en plus grand nombre , ils vont ordinairement en troupeaux , cependant il y en a beaucoup moins aujourd'hui qu'il n'y en avoit autrefois , du moins dans nos Alpes et dans nos Pyrénées ; le nom de *chamoiseurs* que l'on a donné à tous les passeurs de peau , semble indiquer que dans ce temps les peaux de chamois étoient la matière la plus commune de leur métier , au lieu qu'aujourd'hui ce sont les peaux de chèvres , de moutons , de cerf , de chevreuil et de daim , qui font plus que celles du chamois l'objet du travail et du commerce des chamoiseurs.

Et à l'égard de la propriété spécifique que l'on attribue au sang du bouquetin pour de certaines maladies , et sur-tout pour la pleurésie , propriété

LLE

le chasseur
et le ren-
pice voisin.
mais moins
ils sont en
nt ordina-
ndant il y
d'hui qu'il
moins dans
ées; le nom
nné à tous
e indiquer
x de cha-
plus com-
ieu qu'au-
e chèvres,
evreuil et
celles du
du com-
été spéci-
g du bou-
dies, et
propriété

DES GAZELLES. 269

qu'on croyoit particulière à cet ani-
mal, et qui par conséquent auroit in-
diqué qu'il étoit lui-même d'une nature
particulière, on a reconnu que le sang
du chamois, et même celui du bouc
domestique, avoit les mêmes vertus
lorsqu'on le nourrissoit avec les herbes
aromatiques que le bouquetin et le
chamois ont coutume de paître, en
sorte que par cette même propriété
ces trois animaux paroissent encore se
réunir à une seule et même espèce.

LE SAÏGA.

ON trouve en Hongrie, en Pologne,
en Tartarie et dans la Sibérie méri-
dionale, une espèce de chèvre sauvage,
que les Russes ont appelée *seigak* ou
saïga, laquelle, par la figure du corps
et par le poil, ressemble à la chèvre do-
mestique; mais par la forme des cornes
et le défaut de barbe, se rapproche
beaucoup des gazelles, et paroît faire

la nuance entre ces deux genres d'animaux : car les cornes du saïga sont tout-à-fait semblables à celles de la gazelle , elles ont la même forme , les anneaux transversaux , les stries longitudinales , &c. et n'en diffèrent que par la couleur : les cornes de toutes les gazelles sont noires et opaques , celles du saïga sont au contraire blanchâtres et transparentes. Cet animal a été indiqué par Gesner , sous le nom de *colus* ; et par M. Gmelin , sous celui de *saïga* ; les cornes que nous avons au Cabinet du roi , y ont été envoyées sous la dénomination de *cornes de bouc de Hongrie* ; elles sont d'une matière si transparente et si nette qu'on s'en sert comme de l'écaille et aux mêmes usages. Par les habitudes naturelles , le saïga ressemble plus aux gazelles qu'au bouquetin et au chamois , car il n'affecte pas les pays de montagnes , il vit comme les gazelles sur les collines et dans les plaines ; il est comme elles très-bon-

ELLE

genres d'ani-
a sont tout-
la gazelle,
es anneaux
ongitudina-
que par la
tes les ga-
s, celles du
nchâtres et
été indiqué
e colus; et
de saïga;
u Cabinet
sous la dé-
ic de Hon-
e si trans-
sert com-
es usages.
le saïga
u'au bou-
n'affecte
l vit com-
es et dans
très-bon-

DES GAZELLES. 271

dissant, très - léger à la course et sa
chair est aussi bien meilleure à manger
que celle du bouquetin ou des autres
chèvres sauvages et domestiques.

Espèces connues dans ce genre.

- La Gazelle bleue , *antilope Leucophæa*.
- Le Kob , *antilope Lerwia*.
- Le Chamois , *antilope Rupicapra*.
- Le Nanguer , *antilope Dama*.
- Le Nagor , *antilope Redunca*.
- Le Biggel , *antilope Tragocamelus*.
- Le Nil-gaut , *antilope Picta*.
- Le Saïga , *antilope Saïga*.
- La Gazelle goîtrée , *antilope Gutturosa*.
- Le Tzeiran , *antilope Pygarga*.
- La Gazelle proprement dite, *antilope Dorcas*.
- Le Kevel , *antilope Kevella*.
- La Corinne , *antilope Corinna*.
- Le Bubale , *antilope Bubalis*.
- Le Gnou , *antilope Gnu*.
- Le Canna , *antilope Oryx*.
- L'Oréotrage , *antilope Oreotragus*.
- L'Algazel , *antilope Gazella*.
- La Gazelle blanche , *antilope Leucoryx*.

272 HISTOIRE NATURELLE

Le Condous ou Condoma , *antilope Strepsiceros*.

Le Guib , *antilope Scripta*.

La Grimme , *antilope Grimmia*.

Le Guevei , *antilope Pygmæa*.

Le Bosbok , *antilope Sylvatica*.

L'Antilope, *antilope Cervicapra*.

ELLE

antilope Strep-

nia.

ea.

ica.

pra.



Deseve del.

Racine Sculp.

1. LE BOUC. 2. LE BOUQUETIN.



Ca

Qu
soie
que
que
an s
ne r
l'esp
de s
rons
les c
Qu

XXXVII^e GENRE.

LA CHÈVRE, *CAPRA*.

Caractère générique : cornes creuses ,
redressées ; point de dents canines.

LA CHEVRE.

QUOIQUE les espèces dans les animaux soient toutes séparées par un intervalle que la nature ne peut franchir , quelques-unes semblent se rapprocher par un si grand nombre de rapports , qu'il ne reste pour ainsi dire entr'elles que l'espace nécessaire pour tirer la ligne de séparation ; et lorsque nous comparons ces espèces voisines , et que nous les considérons relativement à nous ,

Quadrup. VI. 24

les unes se présentent comme des espèces de première utilité, et les autres semblent n'être que des espèces auxiliaires qui pourroient, à bien des égards, remplacer les premières, et nous servir aux mêmes usages. L'âne pourroit presque remplacer le cheval; et, de même, si l'espèce de la brebis venoit à nous manquer, celle de la chèvre pourroit y suppléer. La chèvre fournit du lait comme la brebis, et même en plus grande abondance; elle donne aussi du suif en quantité; son poil, quoique plus rude que la laine, sert à faire de très-bonnes étoffes: sa peau vaut mieux que celle du mouton; la chair du chevreau approche assez de celle de l'agneau, &c. Ces espèces auxiliaires sont plus agrestes, plus robustes que les espèces principales. L'âne et la chèvre ne demandent pas autant de soin que le cheval et la brebis; par-tout ils trouvent à vivre et broutent également les plantes de toute espèce, les herbes grossières,

les arbrisseaux chargés d'épines. Ils sont moins affectés de l'intempérie du climat, ils peuvent mieux se passer du secours de l'homme; moins ils nous appartiennent, plus ils semblent appartenir à la nature; et au lieu d'imaginer que ces espèces subalternes n'ont été produites que par la dégénération des espèces premières, au lieu de regarder l'âne comme un cheval dégénéré, il y auroit plus de raison de dire que le cheval est un âne perfectionné; que la brebis n'est qu'une espèce de chèvre plus délicate que nous avons soignée, perfectionnée, propagée pour notre utilité, et qu'en général les espèces les plus parfaites, sur-tout dans les animaux domestiques, tirent leur origine de l'espèce moins parfaite des animaux sauvages qui en approchent le plus, la nature seule ne pouvant faire autant que la nature et l'homme réunis.

Quoi qu'il en soit, la chèvre est une

276 HISTOIRE NATURELLE

espèce distincte , et peut-être encore plus éloignée de celle de la brebis , que l'espèce de l'âne ne l'est de celle du cheval. Le bouc s'accouple volontiers avec la brebis , comme l'âne avec la jument , et le bélier se joint avec la chèvre , comme le cheval avec l'ânesse ; mais quoique ces accouplemens soient assez fréquens , et quelquefois prolifiques , il ne s'est point formé d'espèce intermédiaire entre la chèvre et la brebis : ces deux espèces sont distinctes , demeurent constamment séparées , et toujours à la même distance l'une de l'autre ; elles n'ont donc point été altérées par ces mélanges , elles n'ont point fait de nouvelles souches et de nouvelles races d'animaux mitoyens , elles n'ont produit que des différences individuelles , qui n'influent pas sur l'unité de chacune des espèces primitives , et qui confirment au contraire la réalité de leur différence caractéristique.

Mais il y a bien des cas où nous ne

re encore
ebis, que
celle du
volontiers
e avec la
nt avec la
c l'ânesse ;
ens soient
ois proli-
é d'espèce
vre et la
distinctes,
parées, et
e l'une de
t été alté-
ont point
t de nou-
yens, elles
nces indi-
ur l'unité
nitives, et
la réalité
que.

à nous no

pouvons ni distinguer ces caractères, ni prononcer sur leurs différences avec autant de certitude ; il y en a beaucoup d'autres où nous sommes obligés de suspendre notre jugement, et encore une infinité d'autres sur lesquels nous n'avons aucune lumière ; car indépendamment de l'incertitude où nous jette la contrariété des témoignages sur les faits qui nous ont été transmis, indépendamment du doute qui résulte du peu d'exactitude de ceux qui ont observé la nature, le plus grand obstacle qu'il y ait à l'avancement de nos connaissances, est l'ignorance presque forcée dans laquelle nous sommes d'un très-grand nombre d'effets que le temps seul n'a pu présenter à nos yeux, et qui ne se dévoileront même à ceux de la postérité que par des expériences et des observations combinées ; en attendant, nous errons dans les ténèbres, ou nous marchons avec perplexité entre des préjugés et des probabilités, igno-

rant même jusqu'à la possibilité des choses , et confondant à tout moment les opinions des hommes avec les actes de la nature. Les exemples se présentent en foule ; mais sans en prendre ailleurs que dans notre sujet , nous savons que le bouc et la brebis s'accouplent et produisent ensemble ; mais personne ne nous a dit encore s'il en résulte un mulet stérile , ou un animal fécond qui puisse faire souche pour des générations nouvelles ou semblables aux premières : de même , quoique nous sachions que le bélier s'accouple avec la chèvre , nous ignorons s'ils produisent ensemble , et quel est ce produit ; nous croyons que les mulets en général , c'est-à-dire , les animaux qui viennent du mélange de deux espèces différentes sont stériles , parce qu'il ne paroît pas que les mulets qui viennent de l'âne et de la jument , non plus que ceux qui viennent du cheval et de l'ânesse , produisent rien entr'eux ou avec ceux

sibilité des
ut moment
ec les actes
se présen-
en prendre
ujet, nous
bis s'accou-
nble ; mais
core s'il en
un animal
he pour des
semblables
quoique nous
couple avec
ils produi-
ce produit ;
en général,
ui viennent
différentes
e paroît pas
nt de l'âne
e ceux qui
nesse, pro-
avec ceux

dont ils viennent : cependant cette opinion est mal fondée peut-être ; les anciens disent positivement que le mulet peut produire à l'âge de sept ans , et qu'il produit avec la jument ; ils nous disent que la mule peut concevoir , quoiqu'elle ne puisse perfectionner son fruit. Il seroit donc nécessaire de détruire ou de confirmer ces faits , qui répandent de l'obscurité sur la distinction réelle des animaux , et sur la théorie de la génération : d'ailleurs , quoique nous connoissions assez distinctement les espèces de tous les animaux qui nous avoisinent , nous ne savons pas ce que produiroit leur mélange entr'eux ou avec des animaux étrangers ; nous ne sommes que très-mal informés des jumars , c'est-à-dire , du produit de la vache et de l'âne , ou de la jument et du taureau : nous ignorons si le zèbre ne produiroit pas avec le cheval ou l'âne ; si l'animal à large queue , auquel on a donné le nom de

mouton de Barbarie , ne produiroit pas avec notre brebis ; si le chamois n'est pas une chèvre sauvage , s'il ne formeroit pas avec nos chèvres quelque race intermédiaire ; si les singes diffèrent réellement par les espèces ; ou s'ils ne font , comme les chiens , qu'une seule et même espèce , mais variée par un grand nombre de races différentes ; si le chien peut produire avec le renard et le loup ; si le cerf produit avec la vache , la biche avec le daim , &c. Notre ignorance sur tous ces faits est , comme je l'ai dit , presque forcée , les expériences qui pourroient le décider demandant plus de temps , de soins et de dépense que la vie et la fortune d'un homme ordinaire ne peuvent le permettre.

La chèvre a de sa nature plus de sentiment et de ressource que la brebis ; elle vient à l'homme volontiers , elle se familiarise aisément , elle est sensible aux caresses et capable d'attache-

LLE

duiroit pas
mois n'est
ne forme-
elque race
s différent
ou s'ils ne
une seule
ée par un
érentes ; si
le renard
it avec la
aim , &c.
faits est ,
forcée, les
le décider
e soins et
a fortune
euvent le

us de sen-
a brebis ;
ers , elle
est sensi-
'attache-

DE LA CHÈVRE. 281

ment ; elle est aussi plus forte , plus légère , plus agile et moins timide que la brebis ; elle est vive , capricieuse , lascive et vagabonde. Ce n'est qu'avec peine qu'on la conduit et qu'on peut la réduire en troupeau ; elle aime à s'écarter dans les solitudes , à grimper sur les lieux escarpés , à se placer et même à dormir sur la pointe des rochers et sur le bord des précipices ; elle cherche le mâle avec empressement ; elle s'accouple avec ardeur , et produit de très-bonne heure ; elle est robuste , aisée à nourrir ; presque toutes les herbes lui sont bonnes , et il y en a peu qui l'incommodent. Le tempérament , qui dans tous les animaux influe beaucoup sur le naturel , ne paroît cependant pas dans la chèvre différer essentiellement de celui de la brebis. Ces deux espèces d'animaux , dont l'organisation intérieure est presque entièrement semblable , se nourrissent , croissent et multiplient de la même manière , et se

ressemblent encore par le caractère des maladies , qui sont les mêmes , à l'exception de quelques-unes auxquelles la chèvre n'est pas sujette ; elle ne craint pas , comme la brebis , la trop grande chaleur ; elle dort au soleil , et s'expose volontiers à ses rayons les plus vifs , sans en être incommodée , et sans que cette ardeur lui cause ni étourdissemens ni vertiges ; elle ne s'effraye point des orages , ne s'impatiente pas à la pluie ; mais elle paroît être sensible à la rigueur du froid. Les mouvemens extérieurs , lesquels , comme nous l'avons dit , dépendent beaucoup moins de la conformation du corps que de la force et de la variété des sensations relatives à l'appétit et au desir , sont par cette raison beaucoup moins mesurés , beaucoup plus vifs dans la chèvre que dans la brebis. L'inconstance de son naturel se marque par l'irrégularité de ses actions ; elle marche , elle s'arrête , elle court , elle bondit , elle saute , s'ap-

proche, s'éloigne, se montre, se cache, ou fuit, comme par caprice, et sans autre cause déterminante que celle de la vivacité bizarre de son sentiment intérieur, et toute la souplesse des organes, tout le nerf du corps suffisent à peine à la pétulance et à la rapidité de ces mouvemens qui lui sont naturels.

On a des preuves que ces animaux sont naturellement amis de l'homme, et que dans les lieux inhabités ils ne deviennent point sauvages. En 1698, un vaisseau anglais ayant relâché à l'île de Bonavista, deux nègres se présentèrent à bord, et offrirent *gratis* aux Anglais autant de boucs qu'ils en voudroient emporter. A l'étonnement que le capitaine marqua de cette offre, les nègres répondirent qu'il n'y avoit que douze personnes dans toute l'île, que les boucs et les chèvres s'y étoient multipliés jusqu'à devenir incommodes, et que loin de donner beaucoup de peine à les prendre, ils suivoient les hommes

avec une sorte d'obstination , comme les animaux domestiques.

Le bouc peut engendrer à un an , et la chèvre dès l'âge de sept mois ; mais les fruits de cette génération précoce sont foibles et défectueux , et l'on attend ordinairement que l'un et l'autre aient dix-huit mois ou deux ans avant de leur permettre de se joindre. Le bouc est un assez bel animal , très-vigoureux et très-chaud : un seul peut suffire à plus de cent cinquante chèvres pendant deux ou trois mois ; mais cette ardeur qui le consume , ne dure que trois ou quatre ans , et ces animaux sont énervés et même vieux dès l'âge de cinq ou six ans. Lorsque l'on veut donc faire choix d'un bouc pour la propagation , il faut qu'il soit jeune et de bonne figure , c'est-à-dire , âgé de deux ans , la taille grande , le cou court et charnu , la tête légère , les oreilles pendantes , les cuisses grosses , les jambes fermes , le poil noir , épais et doux , la

, comme
un an , et
ois ; mais
n précoce
et l'on at-
et l'autre
ans avant
indre. Le
l, très-vi-
seul peut
te chèvres
mais cette
dure que
animaux
x dès l'âge
l'on veut
our la pro-
une et de
é de deux
a court et
illes pen-
es jambes
doux , la

barbe longue et bien garnie. Il y a moins de choix à faire pour les chèvres ; seulement on peut observer que celles dont le corps est grand , la croupe large , les cuisses fournies , la démarche légère , les mamelles grosses , les pis longs , le poil doux et touffu , sont les meilleures. Elles sont ordinairement en chaleur aux mois de septembre , octobre et novembre ; et même pour peu qu'elles approchent du mâle en tout autre temps , elles sont bientôt disposées à le recevoir , et elles peuvent s'accoupler et produire dans toutes les saisons : cependant elles retiennent plus sûrement en automne ; et l'on préfère encore les mois d'octobre et de novembre par une autre raison , c'est qu'il est bon que les jeunes chevreaux trouvent de l'herbe tendre lorsqu'ils commencent à paître pour la première fois. Les chèvres portent cinq mois , et mettent bas au commencement du sixième ; elles allaitent leur petit pen-

dant un mois ou cinq semaines ; ainsi l'on doit compter environ six mois et demi entre le temps auquel on les aura fait couvrir et celui où le chevreau pourra commencer à paître.

Lorsqu'on les conduit avec les moutons , elles ne restent pas à leur suite, elles précèdent toujours le troupeau ; il vaut mieux les mener séparément paître sur les collines, elles aiment mieux les lieux élevés et les montagnes, même les plus escarpées ; elles trouvent autant de nourriture qu'il leur en faut, dans les bruyères, dans les friches, dans les terrains incultes et dans les terres stériles : il faut les éloigner des endroits cultivés, les empêcher d'entrer dans les blés, dans les vignes, dans les bois ; elles font un grand dégât dans les taillis ; les arbres dont elles broutent avec avidité les jeunes pousses et les écorces tendres, périssent presque tous ; elles craignent les lieux humides , les prairies maré-

cageuses, les pâturages gras : on en élève rarement dans les pays de plaines, elles s'y portent mal, et leur chair est de mauvaise qualité. Dans la plupart des climats chauds, l'on nourrit des chèvres en grande quantité, et on ne leur donne point d'étable : en France elles périroient si on ne les mettoit pas à l'abri pendant l'hiver. On peut se dispenser de leur donner de la litière en été, mais il leur en faut pendant l'hiver ; et comme toute humidité les incommode beaucoup, on ne les laisse pas coucher sur leur fumier, et on leur donne souvent de la litière fraîche. On les fait sortir de grand matin pour les mener aux champs ; l'herbe chargée de rosée, qui n'est pas bonne pour les moutons, fait grand bien aux chèvres. Comme elles sont indociles et vagabondes, un homme, quelque robuste et quelqu'agile qu'il soit, n'en peut guère conduire que cinquante. On ne les laisse pas sortir pendant les neiges

288 HISTOIRE NATURELLE

et les frimats; on les nourrit à l'étable, d'herbes et de petites branches d'arbres cueillies en automne, ou de choux, de navets et d'autres légumes. Plus elles mangent, plus la quantité de leur lait augmente; et pour entretenir ou augmenter encore cette abondance de lait, on les fait beaucoup boire, et on leur donne quelquefois du salpêtre ou de l'eau salée. On peut commencer à les traire quinze jours après qu'elles ont mis bas; elles donnent du lait en quantité pendant quatre à cinq mois, et elles en donnent soir et matin.

La chèvre ne produit ordinairement qu'un chevreau, quelquefois deux, très-rarement trois, et jamais plus de quatre; elle ne produit que depuis l'âge d'un an ou dix-huit mois, jusqu'à sept ans. Le bouc pourroit engendrer jusqu'à cet âge, et peut-être au-delà, si on le ménageoit davantage; mais communément il ne sert que jusqu'à l'âge de cinq ans. On le réforme

LLE

t à l'étable,
chès d'ar-
de choux,
mes. Plus
tité de leur
retenir ou
ondance de
oire, et on
salpêtre ou
mmencer à
ès qu'elles
du lait en
cinq mois,
matin.

inairement
ois deux,
ais plus de
ue depuis
mois, jus-
roit engen-
t-être au-
avantage;
rt que jus-
le réforme

DE LA CHÈVRE. 28

alors pour l'engraisser avec les vieilles chèvres et les jeunes chevreaux mâles, que l'on coupe à l'âge de six mois, afin de rendre leur chair plus succulente et plus tendre. On les engraisse de la même manière que l'on engraisse les moutons; mais, quelque soin qu'on prenne et quelque nourriture qu'on leur donne, leur chair n'est jamais aussi bonne que celle du mouton, si ce n'est dans les climats très-chauds, où la chair du mouton est fade et de mauvais goût. L'odeur forte du bouc ne vient pas de sa chair, mais de sa peau. On ne laisse pas vieillir ces animaux qui pourroient peut-être vivre dix ou douze ans; on s'en défait dès qu'ils cessent de produire, et plus ils sont vieux, plus leur chair est mauvaise. Communément les boucs et les chèvres ont des cornes; cependant il y a, quoiqu'en moindre nombre, des chèvres et des boucs sans cornes. Ils varient aussi beaucoup par la couleur du poil. On dit que

les blanches et celles qui n'ont point de cornes , sont celles qui donnent le plus de lait, et que les noires sont les plus fortes et les plus robustes de toutes. Ces animaux , qui ne coûtent presque rien à nourrir , ne laissent pas de faire un produit assez considérable ; on en vend la chair , le suif , le poil et la peau. Leur lait est plus sain et meilleur que celui de la brebis ; il est d'usage dans la médecine , il se caille aisément , et l'on en fait de très-bons fromages : comme il ne contient que peu de parties butireuses , l'on ne doit pas en séparer la crème. Les chèvres se laissent teter aisément , même par les enfans , pour lesquels leur lait est une très-bonne nourriture ; elles sont , comme les vaches et les brebis , sujettes à être tétées par la couleuvre , et encore par un oiseau connu sous le nom de *tete-chèvres* ou *crapaud-volant* , qui s'attache à leur mamelle pendant la nuit et leur fait , dit-on , perdre leur lait.

ont point
donnent le
es sont les
tes de tou-
tent pres-
nt pas de
érable; on
poil et la
et meil-
il est d'u-
caille aisé-
-bons fro-
t que peu
ne doit pas
chèvres se
ne par les
ait est une
les sont,
s, sujettes
e, et en-
us le nom
lant, qui
nt la nuit
ur lait.

Les chèvres n'ont point de dents incisives à la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure tombent et se renouvellent dans le même temps et dans le même ordre que celles des brebis: les nœuds des cornes et des dents peuvent indiquer l'âge. Le nombre des dents n'est pas constant dans les chèvres; elles en ont ordinairement moins que les boucs, qui ont aussi le poil plus rude, la barbe et les cornes plus longues que les chèvres. Ces animaux, comme les bœufs et les moutons, ont quatre estomacs et ruminent: l'espèce en est plus répandue que celle de la brebis; on trouve des chèvres semblables aux nôtres dans plusieurs parties du monde; elles sont seulement plus petites en Guinée et dans les autres pays chauds; elles sont plus grandes en Moscovie et dans les autres climats froids. Les chèvres d'Angora ou de Syrie, à oreilles pendantes, sont de la même espèce que les nôtres; elles

se mêlent et produisent ensemble , même dans nos climats : le mâle a les cornes à-peu-près aussi longues que le bouc ordinaire , mais dirigées et contournées d'une manière différente ; elles s'étendent horizontalement de chaque côté de la tête , et forment des spirales à-peu-près comme un tire-bourre. Les cornes de la femelle sont courtes et se recourbent en arrière , en bas et en avant , de sorte qu'elles aboutissent auprès de l'œil , et il paroît que leur contour et leur direction varient. Le bouc et la chèvre d'Angora , que nous avons vus à la ménagerie du roi , les avoient telles que nous venons de les décrire , et ces chèvres ont , comme presque tous les autres animaux de Syrie , le poil très-long , très-fourni , et si fin qu'on en fait des étoffes aussi belles et aussi lustrées que nos étoffes de soie.

semble, même
à les cor-
que le bouc
ontournées
elles s'eten-
chaque côté
spiraux à-
surre. Les
courtes et
à bas et en
tissent au-
leur cou-
at. Le bouc
nous avons
es avoient
es décrire,
e presque
Syrie, le
et si fin
si belles et
le soie.

Espèces connues dans ce genre.

La Chèvre, *capra Ægagrus*.

Le Bouquetin, *capra Ibex*. (Cette espèce
a été placée par Buffon dans le genre
précédent, et son histoire mêlée avec
celle du Chamois.)

Le Bouquetin du Caucase, *capra Cauca-
sica*.

XXXVIII^e GENRE.

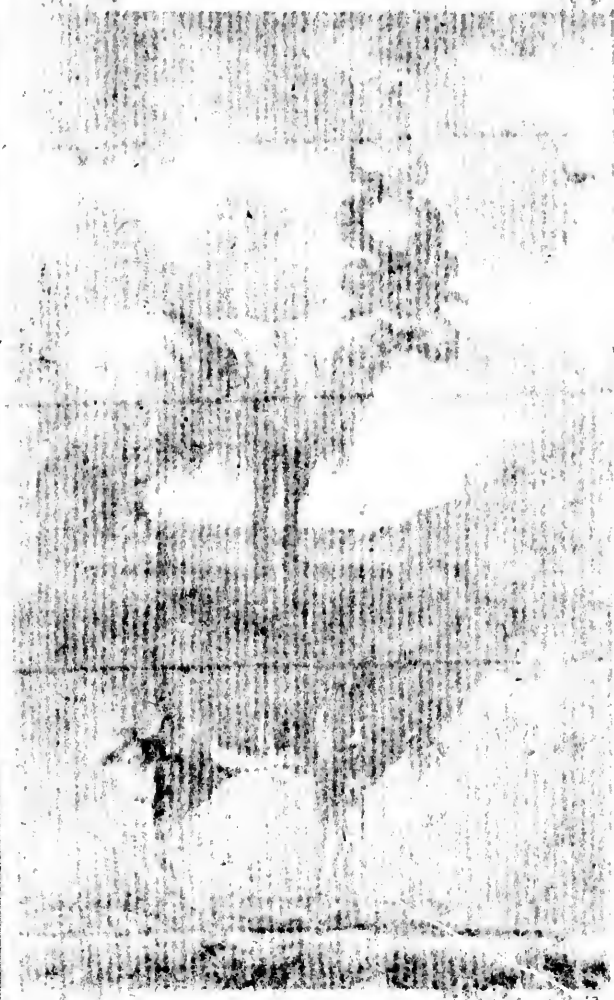
LA BREBIS, OVIS.

Caractère générique : cornes creuses dirigées en arrière et tournées en dedans ; point de dents canines.

LA BREBIS.

L'ON ne peut guère douter que les animaux actuellement domestiques, n'aient été sauvages auparavant; ceux dont nous avons donné l'histoire en ont fourni la preuve, et l'on trouve encore aujourd'hui des chevaux, des ânes et des taureaux sauvages. Mais l'homme qui s'est soumis tant de millions d'individus, peut-il se glorifier

que les
estiques,
; ceux
stoire en
n trouve
ux, des
ges. Mais
t de mil-
glorifier



DATE: 11/11/2009

1

1



10

157

1

Derre



Dessiné del.

V. Hardien Sculp.

1. LE BELIER. 2. LE MOUFION.

d'a
tiè
san
cro
tre
Ce
foi
si l
cet
tro
po
sie
fèr
d'a
qu
ten
qu
éta
qu
po
mu
po
ser
m

d'avoir conquis une seule espèce entière ? Comme toutes ont été créées sans sa participation, ne peut-on pas croire que toutes ont eu ordre de croître et de multiplier sans son secours ? Cependant si l'on fait attention à la foiblesse et à la stupidité de la brebis, si l'on considère en même temps que cet animal sans défense ne peut même trouver son salut dans la fuite ; qu'il a pour ennemis tous les animaux carnassiers , qui semblent le chercher de préférence et le dévorer par goût ; que d'ailleurs cette espèce produit peu , que chaque individu ne vit que peu de temps, &c. on seroit tenté d'imaginer que dès les commencemens la brebis a été confiée à la garde de l'homme , qu'elle a eu besoin de sa protection pour subsister , et de ses soins pour se multiplier, puisqu'en effet on ne trouve point de brebis sauvages dans les déserts ; que dans tous les lieux où l'homme ne commande pas , le lion , le tigre ,

le loup règnent par la force et par la cruauté ; que ces animaux de sang et de carnage vivent plus long-temps et multiplient tous beaucoup plus que la brebis ; et qu'enfin si l'on abandonnoit encore aujourd'hui dans nos campagnes les troupeaux nombreux de cette espèce que nous avons tant multipliée , ils seroient bientôt détruits sous nos yeux , et l'espèce entière anéantie par le nombre et la voracité des espèces eunemies.

Il paroît donc que ce n'est que par notre secours et par nos soins que cette espèce a duré , dure et pourra durer encore : il paroît qu'elle ne subsisteroit pas par elle-même. La brebis est absolument sans ressource et sans défense ; le béliet n'a que de foibles armes , son courage n'est qu'une pétulance inutile pour lui-même , incommode pour les autres , et qu'on détruit par la castration : les moutons sont encore plus timides que les brebis ; c'est par crainte

e et par la
de sang et
-temps et
plus qu'à la
andonnoit
campagnes
e cette es-
multipliée ,
s sous nos
néantie par
des espèces
est que par
s que cette
urra durer
subsisteroit
is est abso-
as défense ;
armes , son
nce inutile
le pour les
la castra-
ore plus ti-
ar crainte

qu'ils se rassemblent si souvent en troupeaux ; le moindre bruit extraordinaire suffit pour qu'ils se précipitent et se serrent les uns contre les autres , et cette crainte est accompagnée de la plus grande stupidité , car ils ne savent pas fuir le danger ; ils semblent même ne pas sentir l'incommodité de leur situation : ils restent où ils se trouvent , à la pluie , à la neige , ils y demeurent opiniâtrément ; et pour les obliger à changer de lieu et à prendre une route , il leur faut un chef , qu'on instruit à marcher le premier , et dont ils suivent tous les mouvemens pas à pas : ce chef demeureroit lui-même avec le reste du troupeau , sans mouvement , dans la même place , s'il n'étoit chassé par le berger , ou excité par le chien commis à leur garde , lequel sait en effet veiller à leur sûreté , les défendre , les diriger , les séparer , les rassembler , et leur communiquer les mouvemens qui leur manquent.

Ce sont donc de tous les animaux quadrupèdes les plus stupides; ce sont ceux qui ont le moins de ressource et d'instinct : les chèvres, qui leur ressemblent à tant d'autres égards, ont beaucoup plus de sentiment; elles savent se conduire, elles évitent les dangers, elles se familiarisent aisément avec les nouveaux objets, au lieu que la brebis ne sait ni fuir ni s'approcher; quelque besoin qu'elle ait de secours, elle ne vient point à l'homme aussi volontiers que la chèvre; et, ce qui dans les animaux paroît être le dernier degré de la timidité ou de l'insensibilité, elle se laisse enlever son agneau sans le défendre, sans s'irriter, sans résister et sans marquer sa douleur par un cri différent du bêlement ordinaire.

Mais cet animal, si chétif en lui-même, si dépourvu de sentiment, si dénué de qualités intérieures, est pour l'homme, l'animal le plus précieux, celui dont l'utilité est la plus immé-

diatè et la plus étendue; seul, il peut suffire aux besoins de première nécessité; il fournit tout-à-la-fois de quoi se nourrir et se vêtir, sans compter les avantages particuliers que l'on sait tirer du suif, du lait, de la peau, et même des boyaux, des os et du fumier de cet animal, auquel il semble que la nature n'ait, pour ainsi dire, rien accordé en propre, rien donné que pour le rendre à l'homme.

L'amour qui, dans les animaux, est le sentiment le plus vif et le plus général, est aussi le seul qui semble donner quelque vivacité, quelque mouvement au bélièr; il devient pétulant, il se bat, il s'élance contre les autres bélièrs, quelquefois même il attaque son berger; mais la brebis, quoiqu'en chaleur, n'en paroît pas plus animée, pas plus émue; elle n'a qu'autant d'instinct qu'il en faut pour ne pas refuser les approches du mâle, pour choisir sa nourriture, et pour reconnoître son

300 HISTOIRE NATURELLE

agneau. L'instinct est d'autant plus sûr qu'il est plus machinal, et pour ainsi dire plus inné, le jeune agneau cherche lui-même dans un nombreux troupeau, trouve et saisit la mamelle de sa mère, sans jamais se méprendre. L'on dit aussi que les moutons sont sensibles aux douceurs du chant, qu'ils paissent avec plus d'assiduité, qu'ils se portent mieux, qu'ils engraisseront au son du chalumeau, que la musique a pour eux des attrait; mais l'on dit encore plus souvent, et avec plus de fondement, qu'elle sert au moins à charmer l'ennui du berger, et que c'est à ce genre de vie oisive et solitaire que l'on doit rapporter l'origine de cet art.

Ces animaux, dont le naturel est si simple, sont aussi d'un tempérament très-foible; ils ne peuvent marcher long-temps, les voyages les affoiblissent et les exténuent; dès qu'ils courent, ils palpitent, et sont bientôt essouffés; la grande chaleur, l'ardeur du

soleil les incommodent autant que l'humidité, le froid et la neige, ils sont sujets à grand nombre de maladies, dont la plupart sont contagieuses ; la surabondance de la graisse les fait quelquefois mourir, et toujours elle empêche les brebis de produire ; elles mettent bas difficilement, elles avortent fréquemment, et demandent plus de soin qu'aucun des autres animaux domestiques.

Lorsque la brebis est prête à mettre bas, il faut la séparer du reste du troupeau et la veiller, afin d'être à portée d'aider à l'accouchement ; l'agneau se présente souvent de travers ou par les pieds, et dans ces cas, la mère court risque de la vie si elle n'est aidée : lorsqu'elle est délivrée, on lève l'agneau et on le met droit sur ses pieds, on tire en même temps le lait qui est contenu dans les mamelles de la mère ; ce premier lait est gâté, et feroit beaucoup de mal à l'agneau ; on attend donc

qu'elles se remplissent d'un nouveau lait avant que de lui permettre de tetter ; on le tient chaudement , et on l'enferme pendant trois ou quatre jours avec sa mère pour qu'il apprenne à la connoître : dans ces premiers temps , pour rétablir la brebis , on la nourrit de bon foin et d'orge moulu , ou de son mêlé d'un peu de sel ; on lui fait boire de l'eau un peu tiède et blanchie avec de la farine de blé , de fèves ou de millet ; au bout de quatre ou cinq jours on pourra la remettre par degrés à la vie commune et la faire sortir avec les autres ; on observera seulement de ne la pas mener trop loin pour ne pas échauffer son lait : quelque temps après , lorsque l'agneau qui la tète aura pris de la force et qu'il commencera à bondir , on pourra lui laisser suivre sa mère aux champs.

On livre ordinairement au boucher tous les agneaux qui paroissent foibles , et l'on ne garde , pour les élever ,

que ceux qui sont les plus vigoureux , les plus gros et les plus chargés de laine ; les agneaux de la première portée ne sont jamais si bons que ceux des portées suivantes : si l'on veut élever ceux qui naissent aux mois d'octobre , novembre , décembre , janvier , février , on les garde à l'étable pendant l'hiver , on ne les en fait sortir que le soir et le matin pour teter , et on ne les laisse point aller aux champs avant le commencement d'avril : quelque temps auparavant on leur donne tous les jours un peu d'herbe , afin de les accoutumer peu à peu à cette nouvelle nourriture. On peut les sevrer à un mois ; mais il vaut mieux ne le faire qu'à six semaines ou deux mois : on préfère toujours les agneaux blancs et sans taches , aux agneaux noirs ou tachés , la laine blanche se vendant mieux que la laine noire ou mêlée.

A un an , les béliers , les brebis et les moutons perdent les deux dents du de-

304 HISTOIRE NATURELLE

vant de la mâchoire inférieure ; ils manquent, comme l'on sait , de dents incisives à la mâchoire supérieure ; à dix-huit mois , les deux dents voisines des deux premières tombent aussi , et à trois ans , elles sont toutes remplacées ; elles sont alors égales et assez blanches ; mais à mesure que l'animal vieillit , elles se déchaussent , s'émoussent , et deviennent inégales et noires. On connoît aussi l'âge du béliet par les cornes ; elles paroissent dès la première année , souvent dès la naissance , et croissent tous les ans d'un anneau jusqu'à l'extrémité de la vie. Communément, les brebis n'ont pas de cornes ; mais elles ont sur la tête des proéminences osseuses aux mêmes endroits où naissent les cornes des béliet. Il y a cependant quelques brebis qui ont deux et même quatre cornes : ces brebis sont semblables aux autres, leurs cornes sont longues de cinq ou six pouces, moins contournées que celles des

béliet
les
cou
dès
la
béliet
ans
de
pro
mie
jour
béliet
cinq
par
de s
nes
pas
ces
prop
bon
gros
noir
des,

béliers , et lorsqu'il y a quatre cornes , les deux cornes extérieures sont plus courtes que les deux autres.

Le bélier est en état d'engendrer dès l'âge de dix-huit mois , et à un an la brebis peut produire ; mais on fera bien d'attendre que la brebis ait deux ans , et que le bélier en ait trois , avant de leur permettre de s'accoupler ; le produit trop précocé , et même le premier produit de ces animaux , est toujours foible et mal conditionné. Un bélier peut aisément suffire à vingt-cinq ou trente brebis : on le choisit parmi les plus forts et les plus beaux de son espèce : il faut qu'il ait des cornes , car il y a des béliers qui n'en ont pas , et ces béliers sans cornes sont dans ces climats moins vigoureux et moins propres à la propagation. Un beau et bon bélier doit avoir la tête forte et grosse , le front large , les yeux gros et noirs , le nez camus , les oreilles grandes , le cou épais , le corps long et élevé ,

306 HISTOIRE NATURELLE

les reins et la croupe larges , la queue longue : les meilleurs de tous sont les blancs , bien chargés de laine sur le ventre , sur la queue , sur la tête , sur les oreilles , et jusque sur les yeux. Les brebis , dont la laine est la plus abondante , la plus touffue , la plus longue , la plus soyeuse et la plus blanche , sont aussi les meilleures pour la propagation , sur-tout si elles ont en même temps le corps grand , le cou épais et la démarche légère. On observe aussi que celles qui sont plutôt maigres que grasses , produisent plus sûrement que les autres.

La saison de chaleur des brebis est depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin d'avril ; cependant elles ne laissent pas de concevoir en tout temps , si on leur donne , aussi bien qu'au bélier , des nourritures qui les échauffent , comme de l'eau salée et du pain de chenevis. On les laisse couvrir trois ou quatre fois chacune , après

quoi
tache
et de
de ne
orage
ment
nir,
les f
après
reme
de la
l'usa
du p
ritur
les f
mois
men
ordin
quef
elles
an;
plus
fois
ques

quoi on les sépare du bélier , qui s'at-
 tache de préférence aux brebis âgées
 et dédaigne les plus jeunes. L'on a soin
 de ne les pas exposer à la pluie ou aux
 orages dans le temps de l'accouple-
 ment , l'humidité les empêche de rete-
 nir, et un coup de tonnerre suffit pour
 les faire avorter. Un jour ou deux
 après qu'elles ont été couvertes , on les
 remet à la vie commune , et l'on cesse
 de leur donner de l'eau salée , dont
 l'usage continuuel , aussi-bien que celui
 du pain de chenevis et des autres nour-
 ritures chaudes , ne manqueroit pas de
 les faire avorter. Elles portent cinq
 mois , et mettent bas au commence-
 ment du sixième ; elles ne produisent
 ordinairement qu'un agneau , et quel-
 quefois deux : dans les climats chauds ,
 elles peuvent produire deux fois par
 an ; mais en France , et dans les pays
 plus froids , elles ne produisent qu'une
 fois l'année. On donne le bélier à quel-
 ques-unes vers la fin de juillet et au

commencement d'août, afin d'avoir des agneaux dans le mois de janvier; on le donne ensuite à un plus grand nombre dans les mois de septembre, d'octobre, et de novembre, et l'on a des agneaux abondamment aux mois de février, de mars et d'avril : on peut aussi en avoir quantité aux mois de mai, juin, juillet, août et septembre, et ils ne sont rares qu'aux mois d'octobre, novembre et décembre. La brebis a du lait pendant sept à huit mois, et en grande abondance : ce lait est une assez bonne nourriture pour les enfans et pour les gens de la campagne; on en fait aussi de fort bons fromages, sur-tout en le mêlant avec celui de vache. L'heure de traire les brebis est immédiatement avant qu'elles aillent aux champs, ou aussi-tôt après qu'elles en sont revenues : on peut les traire deux fois par jour en été, et une fois en hiver.

Les brebis engraisent dans le temps qu'elles sont pleines, parce qu'elles

mangent plus alors que dans les autres temps : comme elles se blessent souvent et qu'elles avortent fréquemment, elles deviennent quelquefois stériles, et font assez souvent des monstres ; cependant, lorsqu'elles sont bien soignées, elles peuvent produire pendant toute leur vie, c'est-à-dire, jusqu'à l'âge de dix ou douze ans ; mais ordinairement elles sont vieilles et maléficiées dès l'âge de sept ou huit ans. Le béliet, qui vit douze ou quatorze ans, n'est bon que jusqu'à huit pour la propagation ; il faut le bistourner à cet âge et l'engraisser avec les vieilles brebis. La chair du béliet, quoique bistournée et engraisée, a toujours un mauvais goût ; celle de la brebis est mollesse et insipide ; au lieu que celle du mouton est la plus succulente et la meilleure de toutes les viandes communes.

Les gens qui veulent former un troupeau et en tirer du profit, achètent des brebis et des moutons de l'âge de dix-

310 HISTOIRE NATURELLE

huit mois ou deux ans ; on en peut mettre cent sous la conduite d'un seul berger : s'il est vigilant et aidé d'un bon chien , il en perdra peu ; il doit les précéder lorsqu'il les conduit aux champs , et les accoutumer à entendre sa voix , à le suivre sans s'arrêter et sans s'écarter dans les blés , dans les vignes , dans les bois et dans les terres cultivées , où ils ne manqueroient pas de causer du dégât. Les coteaux et les plaines élevés au-dessus des collines , sont les lieux qui leur conviennent le mieux ; on évite de les mener paître dans les endroits bas , humides et marécageux. On les nourrit pendant l'hiver à l'étable , de son , de navets , de foin , de paille , de luzerne , de sainfoin , de feuilles d'orme , de frêne , &c. on ne laisse pas de les faire sortir tous les jours , à moins que le temps ne soit fort mauvais , mais c'est plutôt pour les promener que pour les nourrir ; et dans cette mauvaise saison , on ne les con-

fait aux champs que sur les dix heures du matin , on les y laisse pendant quatre ou cinq heures , après quoi on les fait boire et on les ramène vers les trois heures après midi. Au printemps et en automne au contraire , on les fait sortir aussi-tôt que le soleil a dissipé la gelée ou l'humidité , et on ne les ramène qu'au soleil couchant : il suffit aussi dans ces deux saisons de les faire boire une seule fois par jour avant de les ramener à l'étable , où il faut qu'ils trouvent toujours du fourrage , mais en plus petite quantité qu'en hiver. Ce n'est que pendant l'été qu'ils doivent prendre aux champs toute leur nourriture , on les y mène deux fois par jour , et on les fait boire aussi deux fois ; on les fait sortir du grand matin , on attend que la rosée soit tombée pour les laisser paître pendant quatre ou cinq heures , ensuite on les fait boire et on les ramène à la bergerie ou dans quelque autre endroit à l'ombre : sur les trois

312 HISTOIRE NATURELLE

ou quatre heures du soir , lorsque la grande chaleur commence à diminuer , on les mène paître une seconde fois jusqu'à la fin du jour ; il faudroit même les laisser passer toute la nuit aux champs , comme on le fait en Angleterre , si l'on n'avoit rien à craindre du loup , ils n'en seroient què plus vigoureux , plus propres et plus sains. Comme la chaleur trop vive les incommode beaucoup , et que les rayons du soleil leur étourdissent la tête et leur donnent des vertiges , on fera bien de choisir les lieux opposés au soleil , et de les mener le matin sur des coteaux exposés au levant , et l'après-midi sur des coteaux exposés au couchant , afin qu'ils aient en paissant la tête à l'ombre de leur corps ; enfin il faut éviter de les faire passer par des endroits couverts d'épines , de ronces , d'ajoncs , de chardons , si l'on veut qu'ils conservent leur laine.

Dans les terrains secs , dans les lieux

de
be
du
lité
les
pla
sin
les
mo
que
lait
dan
plus
sel,
taire
men
met
une
tour
T
peau
lir e
elles
rent

élevés, où le serpolet et les autres herbes odoriférantes abondent, la chair du mouton est de bien meilleure qualité que dans les plaines basses et dans les vallées humides, à moins que ces plaines ne soient sablonneuses et voisines de la mer, parce qu'alors toutes les herbes sont salées, et la chair du mouton n'est nulle part aussi bonne que dans ces pacages ou prés salés; le lait des brebis y est aussi plus abondant et de meilleur goût. Rien ne flatte plus l'appétit de ces animaux que le sel, rien aussi ne leur est plus salutaire, lorsqu'il leur est donné modérément, et dans quelques endroits on met dans la bergerie un sac de sel ou une pierre salée qu'ils vont tous lécher tour-à-tour.

Tous les ans il faut trier dans le troupeau les bêtes qui commencent à vieillir et qu'on veut engraisser: comme elles demandent un traitement différent de celui des autres, on doit en faire

314 HISTOIRE NATURELLE

un troupeau séparé ; et si c'est en été , on les mènera aux champs avant le lever du soleil , afin de leur faire paître l'herbe humide et chargée de rosée. Rien ne contribue plus à l'engrais des montons que l'eau prise en grande quantité , et rien ne s'y oppose davantage que l'ardeur du soleil ; ainsi , on les ramènera à la bergerie sur les huit ou neuf heures du matin avant la grande chaleur , et on leur donnera du sel pour les exciter à boire ; on les mènera une seconde fois sur les quatre heures du soir dans les pacages les plus frais et les plus humides. Ces petits soins continués pendant deux ou trois mois suffisent pour leur donner toutes les apparences de l'embonpoint , et même pour les engraisser autant qu'ils peuvent l'être , mais cette graisse qui ne vient que de la grande quantité d'eau qu'ils ont bue , n'est , pour ainsi dire , qu'une bouffissure , un oedème qui les feroit périr de pourriture en peu de temps ,

et qu'on ne prévient qu'en les tuant immédiatement après qu'ils se sont chargés de cette fausse graisse ; leur chair même, loin d'avoir acquis des sucs et pris de la fermeté, n'en est souvent que plus insipide et plus fade : il faut, lorsqu'on veut leur faire une bonne chair, ne se pas borner à leur laisser paître la rosée et boire beaucoup d'eau, mais leur donner en même temps des nourritures plus succulentes que l'herbe. On peut les engraisser en hiver et dans toutes les saisons, en les mettant dans une étable à part, et en les nourrissant de farines d'orge, d'avoine, de froment, de fèves, &c. mêlées de sel, afin de les exciter à boire plus souvent et plus abondamment ; mais de quelque manière et dans quelque saison qu'on les ait engraisés, il faut s'en défaire aussi-tôt, car on ne peut jamais les engraisser deux fois, et ils périssent presque tous par des maladies du foie.

316 HISTOIRE NATURELLE

Tous les ans , on fait la tonte de la laine des moutons , des brebis et des agneaux : dans les pays chauds , où l'on ne craint pas de mettre l'animal tout-à-fait nu , l'on ne coupe pas la laine , mais on l'arrache , et on en fait souvent deux récoltes par an ; en France , et dans les climats plus froids , on se contente de la couper une fois par an , avec de grands ciseaux , et on laisse aux moutons une partie de leur toison , afin de les garantir de l'intempérie du climat. C'est au mois de mai que se fait cette opération , après les avoir bien lavés , afin de rendre la laine aussi nette qu'elle peut l'être : au mois d'avril il fait encore trop froid ; et si l'on attendoit les mois de juin et de juillet , la laine ne croîtroit pas assez pendant le reste de l'été pour les garantir du froid pendant l'hiver. La laine des moutons est ordinairement plus abondante et meilleure que celle des brebis ; celle du cou et du dessus du dos est la laine de

la p
de
ge
que
mal
fere
la
tein
tes
lain
pue
ton
por
On
ava
par
séjo
lion
rein
tes
l'un
ani
les
tile

la première qualité ; celle des cuisses , de la queue , du ventre , de la gorge , &c. n'est pas si bonne , et celle que l'on prend sur les bêtes mortes ou malades est la plus mauvaise. On préfère aussi la laine blanche à la grise , à la brune et à la noire , parce qu'à la teinture elle peut prendre toutes sortes de couleurs : pour la quantité , la laine lisse vaut mieux que la laine crépue ; on prétend même que les moutons dont la laine est trop frisée , ne se portent pas aussi-bien que les autres. On peut encore tirer des moutons un avantage considérable , en les faisant parquer , c'est-à-dire , en les laissant séjourner sur les terres qu'on veut améliorer : il faut pour cela enclore le terrain , et y renfermer le troupeau toutes les nuits pendant l'été ; le fumier , l'urine et la chaleur du corps de ces animaux ranimeront en peu de temps les terres épuisées , ou froides et infertiles ; cent moutons amélioreront , en

318 HISTOIRE NATURELLE

un été , huit arpens de terre pour six ans.

Les anciens ont dit que tous les animaux ruminans avoient du suif ; cependant cela n'est exactement vrai que de la chèvre et du mouton , et celui du mouton est plus abondant , plus blanc , plus sec , plus ferme , et de meilleure qualité qu'aucun autre. La graisse diffère du suif en ce qu'elle reste toujours molle , au lieu que le suif durcit en se refroidissant. C'est sur-tout autour des reins que le suif s'amasse en grande quantité , et le rein gauche en est toujours plus chargé que le droit ; il y en a aussi beaucoup dans l'épiploon et autour des intestins ; mais ce suif n'est pas à beaucoup près aussi ferme ni aussi bon que celui des reins , de la queue et des autres parties du corps. Les moutons n'ont pas d'autre graisse que le suif , et cette matière domine si fort dans l'habitude de leur corps , que toutes les extrémités de la chair en sont

gar
asse
I
fine
et
cor
suiv
le B
abo
vais
gès
quel
die
mai
côte
mar
gne
fine
Poi
Bay
droi
rois
sont
cha

garnies ; le sang même en contient une assez grande quantité.

Le goût de la chair du mouton , la finesse de la laine , la quantité du suif , et même la grandeur et la grosseur du corps de ces animaux varient beaucoup suivant les différens pays. En France , le Berri est la province où ils sont plus abondans ; ceux des environs de Beauvais sont les plus gras et les plus chargés de suif , aussi - bien que ceux de quelques autres endroits de la Normandie ; ils sont très-bons en Bourgogne , mais les meilleurs de tout sont ceux des côtes sablonneuses de nos provinces maritimes. Les laines d'Italie , d'Espagne , et même d'Angleterre , sont plus fines que les laines de France. Il y a en Poitou , en Provence , aux environs de Bayonne , et dans quelques autres endroits de la France , des brebis qui paroissent être de races étrangères , et qui sont plus grandes , plus fortes et plus chargées de laine que celles de la race

320 HISTOIRE NATURELLE

commune ; ces brebis produisent aussi beaucoup plus que les autres , et donnent souvent deux agneaux à la fois ou deux agneaux par an ; les béliers de cette race engendrent avec les brebis ordinaires , ce qui produit une race intermédiaire qui participe des deux dont elle sort. En Italie et en Espagne , il y a encore un plus grand nombre de variétés dans les races des brebis , mais toutes doivent être regardées comme ne formant qu'une seule et même espèce avec nos brebis ; et cette espèce si abondante et si variée ne s'étend guère au-delà de l'Europe. Les animaux à longue et large queue , qui sont communs en Afrique et en Asie , et auxquels les voyageurs ont donné le nom de *moutons de Barbarie* , paroissent être d'une espèce différente de nos moutons , aussi-bien que la vigogne et le lama d'Amérique.

Comme la laine blanche est plus estimée que la noire , on détruit presque

DE LA BREBIS. 321

par-tout avec soin les agneaux noirs ou tachés; cependant il y a des endroits où presque toutes les brebis sont noires, et par-tout on voit souvent naître d'un bélier blanc et d'une brebis blanche des agneaux noirs. En France il n'y a que des moutons blancs, bruns, noirs et tachés; en Espagne, il y a des moutons roux; en Ecosse, il y en a de jaunes; mais ces différences et ces variétés dans la couleur sont encore plus accidentelles que les différences et les variétés des races, qui ne viennent cependant que de la différence de la nourriture et de l'influence du climat.

LE MOUFLON, ET LES AUTRES BREBIS.

Les espèces les plus foibles des animaux utiles ont été réduites les premières en domesticité: l'on a soumis la brebis et la chèvre, avant d'avoir dompté le cheval, le bœuf ou le chamois.

Quadrup. VI. 28

meau ; on les a aussi transportées plus aisément de climats en climats ; de-là le grand nombre de variétés qui se trouvent dans ces deux espèces , et la difficulté de reconnoître quelle est la vraie souche de chacune ; il est certain, comme nous l'avons prouvé , que notre brebis domestique , telle qu'elle existe aujourd'hui , ne pourroit subsister d'elle-même , c'est-à-dire , sans le secours de l'homme ; il est donc également certain que la nature ne l'a pas produite telle qu'elle est , mais que c'est entre nos mains qu'elle a dégénéré : il faut par conséquent chercher parmi les animaux sauvages ceux dont elle approche le plus ; il faut la comparer avec les brebis domestiques des pays étrangers , exposer en même temps les différentes causes d'altération de changement et de dégénération , qui ont dû influer sur l'espèce , et voir enfin si nous ne pourrions pas , comme dans celle du bœuf , en rappor-

ter
ces
-
noir
et d
de
plu
per
y m
mèn
elle
dan
tou
plu
la l
laq
les a
con
plu
cha
din
cou
son
poil

ter toutes les variétés, toutes les espèces prétendues, à une race primitive.

Notre brebis, telle que nous la connoissons, ne se trouve qu'en Europe et dans quelques provinces tempérées de l'Asie : transportée dans les pays plus chauds, comme en Guinée, elle perd sa laine et se couvre de poil, elle y multiplie peu, et sa chair n'a plus le même goût : dans les pays très-froids elle ne peut subsister ; mais on trouve dans ces mêmes pays froids, et surtout en Islande, une race de brebis à plusieurs cornes, à queue courte, à la laine dure et épaisse, au-dessous de laquelle, comme dans presque tous les animaux du nord, se trouve une seconde fourrure d'une laine plus douce, plus fine et plus touffue : dans les pays chauds, au contraire, on ne voit ordinairement que des brebis à cornes courtes et à queue longue, dont les unes sont couvertes de laine, les autres de poil, et d'autres encore de poil mêlé

de laine ; la première de ces brebis des pays chauds est celle que l'on appelle communément *mouton de Barbarie*, laquelle ressemble entièrement à notre brebis domestique, à l'exception de la queue, qui est si fort chargée de graisse, que souvent elle est large de plus d'un pied, et pèse plus de vingt livres ; au reste, cette brebis n'a rien de remarquable que sa queue, qu'elle porte comme si on lui avoit attaché un coussin sur les fesses. Dans cette race de brebis à grosse queue, il s'en trouve qui l'ont si longue et si pesante, qu'on leur donne une petite brouette pour la soutenir en marchant. Dans le Levant, cette brebis est couverte d'une très-belle laine ; dans les pays plus chauds, comme à Madagascar et aux Indes, elle est couverte de poil ; la surabondance de la graisse, qui dans nos moutons se fixe sur les reins, descend dans ces brebis sous les vertèbres de la queue : les autres parties du corps en

sont moins chargées que dans nos moutons gras ; c'est au climat , à la nourriture et aux soins de l'homme qu'on doit rapporter cette variété ; car ces brebis à larges ou longues queues sont domestiques comme les nôtres , et même elles demandent beaucoup plus de soins et de ménagement. La race en est beaucoup plus répandue que celle de nos brebis : on la trouve communément en Tartarie , en Perse , en Syrie , en Egypte , en Barbarie , en Ethiopie , au Mosambique , à Madagascar , et jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

On voit dans les îles de l'Archipel , et principalement dans l'île de Candie , une race de brebis domestique , de laquelle Belon a donné la figure et la description sous le nom *strepsicheros* ; cette brebis est de la taille de nos brebis ordinaires , elle est , comme celles-ci , couverte de laine et elle n'en diffère que par les cornes , qu'elle a droites et enroulées en spirale.

Enfin , dans les contrées les plus chaudes de l'Afrique et des Indes , on trouve une race de grandes brebis à poil rude , à cornes courtes , à oreilles pendantes , avec une espèce de fanon et des pendans sous le cou. Léon l'Africain et Marmol la nomment *adimain* , et les Naturalistes la connoissent sous les noms de *bélier* du Sénégal , *bélier* de Guinée , *brebis* d'Angola , &c.

Elle est domestique comme les autres , et sujette de même à des variétés. C'est de toutes les brebis domestiques , celle qui paroît approcher le plus de l'état de nature ; elle est plus grande , plus forte , plus légère , et par conséquent plus capable qu'aucune autre de subsister par elle-même ; mais comme on ne la trouve que dans les pays plus chauds , qu'elle ne peut souffrir le froid , et que dans son propre climat elle n'existe pas par elle même , comme animal sauvage ; qu'au contraire elle ne subsiste que par le soin de l'homme ;

qu'elle n'est qu'un animal domestique , on ne peut pas la regarder comme la souche première ou la race primitive , de laquelle toutes les autres auroient tiré leur origine.

En considérant donc dans l'ordre du climat , les brebis qui sont purement domestiques , nous avons , 1°. la brebis du nord à plusieurs cornes , dont la laine est rude et fort grossière ; les brebis d'Islande , de Gothland , de Moscovie , et de plusieurs autres endroits du nord de l'Europe , ont toutes la laine grosse et paroissent être de cette même race.

2°. Notre brebis , dont la laine est très-belle et fort fine dans les climats doux de l'Espagne et de la Perse , mais qui dans les pays très-chauds se change en un poil assez rude : nous avons déjà observé cette conformité de l'influence des climats de l'Espagne et du Chorasan , province de Perse , sur le poil des chèvres , des chats , des lapins , et

elle agit de même sur la laine des brebis qui est très-belle en Espagne , et plus belle encore dans cette partie de Perse.

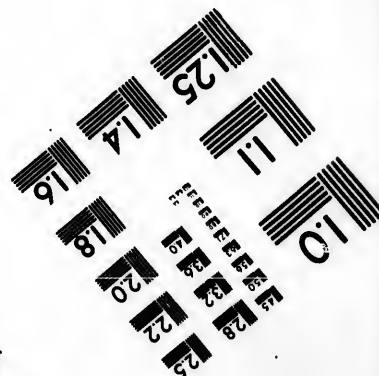
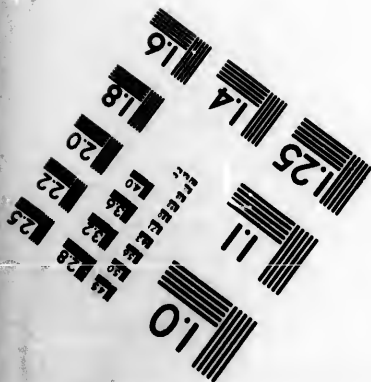
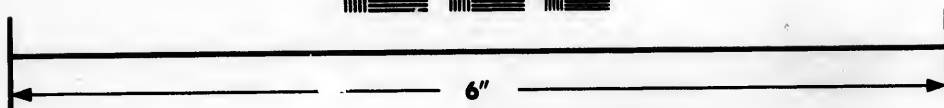
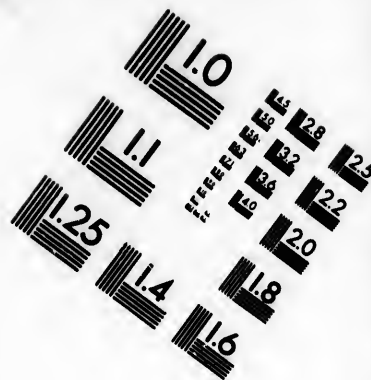
3°. La brebis à grosse queue , dont la laine est aussi fort belle dans les pays tempérés , tels que la Perse , la Syrie , l'Egypte ; mais qui , dans des climats plus chauds , se change en poil plus ou moins rude.

4°. La brebis *strepsheros* ou mouton de Crète , qui porte de la laine comme les nôtres et leur ressemble , à l'exception des cornes , qui sont droites et cannelées en vis.

5°. L'*adimain* ou la grande brebis du Sénégal et des Indes , qui nulle part n'est couverte de laine , et porte au contraire un poil plus ou moins court et plus ou moins rude , suivant la chaleur du climat ; toutes ces brebis ne sont que des variétés d'une seule et même espèce , et produiroient certainement toutes les unes avec les autres ,

puisque le bouc, dont l'espèce est bien plus éloignée, produit avec nos brebis, comme nous nous en sommes assurés par l'expérience. Mais quoique ces cinq ou six races de brebis domestiques soient toutes de la même espèce, entièrement dépendantes de la différence du climat, du traitement et de la nourriture; aucune de ces races ne paroît être la souche primitive et commune de toutes, aucune n'est assez forte, assez légère, assez vive pour résister aux animaux carnassiers, pour les éviter, pour les fuir; toutes ont également besoin d'abri, de soin, de protection; toutes doivent donc être regardées comme des races dégénérées, formées des mains des l'homme, et par lui propagées pour son utilité. En même temps qu'il aura nourri, cultivé, multiplié ces races domestiques, il aura négligé, chassé, détruit la race sauvage, plus forte, moins traitable, et par conséquent plus





Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
1.5 1.8 2.0 2.2 2.5

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
1.5 1.8 2.0 2.2 2.5

330 HISTOIRE NATURELLE

incommode et moins utile : elle ne se trouvera donc plus qu'en petit nombre dans quelques endroits moins habités, où elle aura pu se maintenir. Or, on trouve dans les montagnes de Grèce, dans les îles de Chypre, de Sardaigne, de Corse et dans les déserts de la Tartarie, l'animal que nous avons nommé *mouflon*, et qui nous paroît être la souche primitive de toutes les brebis ; il existe dans l'état de nature, il subsiste et se multiplie sans le secours de l'homme ; il ressemble plus qu'aucun autre animal sauvage à toutes les brebis domestiques ; il est plus vif, plus fort et plus léger qu'aucune d'entr'elles ; il a la tête, le front, les yeux et toute la face du bœuf, il lui ressemble aussi par la forme des cornes et par l'habitude entière du corps ; enfin, il produit avec la brebis domestique, ce qui seul suffiroit pour démontrer qu'il est de la même espèce, et qu'il en est la souche. La seule disconvenance qu'il y ait

entre le mouflon et nos brebis, c'est qu'il est couvert de poil et non de laine; mais nous avons vu que même dans les brebis domestiques, la laine n'est pas un caractère essentiel, que c'est une production du climat tempéré, puisque dans les pays chauds ces mêmes brebis n'ont point de laine et sont toutes couvertes de poil, et que dans les pays très-froids leur laine est encore aussi grossière, aussi rude que le poil; dès lors, il n'est pas étonnant que la brebis originaire, la brebis primitive et sauvage, qui a dû souffrir le froid et le chaud, vivre et se multiplier sans abri dans les bois, ne soit pas couverte d'une laine qu'elle auroit bientôt perdue dans les broussailles, d'une laine que l'exposition continuelle à l'air et l'intempérie des saisons auroient en peu de temps altérée et changée de nature; d'ailleurs, lorsqu'on fait accoupler le bouc avec la brebis domestique, le produit est une espèce de mouflon,

332 HISTOIRE NATURELLE

car c'est un agneau couvert de poil : ce n'est point un mulet infécond , c'est un métis qui remonte à l'espèce originaire , et qui paroît indiquer que nos chèvres et nos brebis domestiques ont quelque chose de commun dans leur origine ; et comme nous avons reconnu par l'expérience , que le bouc produit aisément avec la brebis , mais que le béliet ne produit point avec la chèvre , il n'est pas douteux que dans ces animaux , toujours considérés dans leur état de dégénération et de domesticité , la chèvre ne soit l'espèce dominante , et la brebis l'espèce subordonnée , puisque le bouc agit avec puissance sur la brebis , et que le béliet est impuissant à produire avec la chèvre : ainsi , notre brebis domestique est une espèce bien plus dégénérée que celle de la chèvre , et il y a tout lieu de croire que si l'on donnoit à la chèvre le mouflon au lieu du béliet domestique , elle produiroit des chevreaux

DE LA BREBIS. 333

qui remonteroient à l'espèce de la chèvre, comme les agneaux produits par le bouc et la brebis, remontent à l'espèce du bélier.

Espèces connues dans ce genre.

La Brebis, *ovis Aries*.

Le Mouflon, *ovis Ammon*.

FIN DU TOME SIXIÈME.

